



N° 8 - janvier 2016

Le Courrier du Prince

Bulletin d'information de l'Association
Les Amis de Talleyrand
Château de Valençay, 36600 Valençay

Editorial

Par Roland Martinet

président de l'Association Les Amis de Talleyrand

Chers Amis de Talleyrand, chers lecteurs,

Le rappel des activités - soutenues - en 2015 sera bref et renvoie au rapport, disponible, présenté à l'Assemblée Générale d'octobre, et aux « Lettre d'information aux adhérents » N° 5, 6 et 7 d'avril, juillet et décembre 2015.

Le Conseil d'administration s'est réuni 5 fois pour mettre en œuvre nos actions ; en voici les principales :

- pas moins de 11 conférences organisées (liste sur demande) dans 8 départements, par 6 orateurs différents dont 5 de notre association ;
- deux visites de groupes à Valençay
- point d'orgue de l'année, notre colloque « Talleyrand l'indispensable » en l'Hôtel de Talleyrand, Ambassade des Etats-Unis rue Saint Florentin à Paris, à l'occasion du bicentenaire de la signature de l'acte final du Congrès de Vienne ; manifestation parfaitement réussie aux yeux des participants, des autorités, des organisateurs, et couronnée par la sortie de l'ouvrage - de qualité et toujours en vente - des actes de ce colloque ;
- 14 aout : sur les terres de Dorothee , à Löbichau (Thuringe/D), cérémonie de signature par votre président de la convention de jumelage avec nos Amis du Musée de Posterstein
- enfin les manifestations, visites et conférence lors de notre Assemblée Générale 2015 à Rochecotte. Nous vous renvoyons au compte rendu figurant dans la dernière « Lettre

d'information aux adhérents » (n°7 de déc. 2015), et sur le site internet de l'Association.



Roland Martinet

Ce nouveau « Courrier du Prince », le huitième, est une fois encore, très riche, tant par son volume que l'on aura eu peine à contenir à 68 pages, que par ses contenus dont certains devraient vous étonner.

L'un de nos éminents et fidèles membres nous fait l'honneur de redécouvrir ses ancêtres par les Princes de Biron et la Courlande.

Notre ancien président, par un long et fort documenté article, nous fait un saisissant parallèle entre Talleyrand et Sieyès. L'extraction familiale et le creuset de l'éducation ne sauraient mieux marquer chacun, indépendamment de leur personnalité propre.

Cuba ! Qu'en aurait-il été, en français, des discours interminables du Leader Maximo ... si Louis Philippe avait laissé au final la parole à Talleyrand (déjà « indispensable » et présent partout, même n'étant plus au pouvoir), au lieu de rompre la négociation ! ... A supposer que les anglais, ne pouvant admettre Cuba française, n'aient point fait de guerre victorieuse à la France à cette occasion.

L'un de nos membres, très actif contributeur au groupe Facebook, nous rappelle, avec force détails et appréciations, le rôle de Talleyrand durant les incroyables, et funestes, Cents jours, pendant et après le Congrès de Vienne.

Le texte d'un universitaire américain nous relate par le menu, la vie, les contacts, les relations de notre héros durant son séjour forcé aux jeunes Etats-Unis. Par les nombreuses notes/références, l'on remarquera les nombreux écrits, de chaque côté de l'Atlantique, en langue anglaise, évoquant notre Prince. L'aspect plus « financier » dans l'action de Talleyrand, et son perfectionnement en la matière aux USA, pourront avantageusement faire l'objet d'un prochain article.

La Bibliothèque, enfin, s'élargit toujours davantage.

Grand merci aux auteurs ou redécouvreurs de ces articles, ainsi qu'à notre responsable du Bulletin qui par son travail personnel de mise en page et de composition permet la sortie d'un bulletin aussi riche, mais contenu dans les moyens financiers dont nous disposons.

Rappelons-nous à présent qu'il y a juste deux siècles, après avoir été sèchement « démission-

né » pour délit d'opinion trop libérale, par Louis XVIII, qui lui devait, en partie, son trône, Talleyrand entamait ce que de nos jours l'on appelle « sa traversée du désert », comme maints politiques au long cours ... (depuis la Révolution précisément !), replié sur sa Bonne ville de Valençay et son château, en alternance saisonnière avec la vie de salon (et des Pairs) à Paris.

Nous aurons lecture de ce que furent alors les activités de notre Prince notamment par les messages du groupe Facebook tout au long de l'année nouvelle.

Enfin, après avoir été sidérés par les tragiques évènements parisiens...et d'ailleurs en 2015, et même par les dernières élections en notre pays, (qu'en aurait pensé Talleyrand, homme des Lumières et européen convaincu .. ?), que pouvons-nous nous souhaiter pour 2016 ?

Sans doute éviter le retour des « Ultras ». Et que le plus grand nombre bénéficie d'une vraie intelligence des dirigeants élus de notre Europe et du Monde, grâce à l'inspiration et à l'appui de leurs diplomates se référant à l'art de la médiation de notre Prince....

Bonne et plus heureuse année 2016.

Les princes de Biron et les comtes de Medem en Courlande

Par Théodore de Medem

Le 6 novembre 1779 au château de Jelgava (Mitau), un grand rassemblement de la noblesse se retrouve pour les épousailles du Duc Pierre de Courlande avec Mademoiselle Anna Charlotte Dorothee von Medem. La passion éprouvée par ce prince de 57 ans pour la jolie Dorothee de 39 ans sa cadette n'était pas la seule raison. Ce mariage avait aussi des raisons de politique intérieure. L'œil averti voyait entre le duc peu aimé et la représentante des Chevaliers de la noblesse Courlandaise un moyen

d'améliorer les relations entre les ducs et les chevaliers.

Cette inimitié avait des raisons économiques, liées au rationnement des terres ducales mises à la disposition des Chevaliers, entraînant une perte conséquente de revenus. Ainsi le père de la future duchesse Dorothee était devenu le riche fermier de la propriété ducale de Mesotne, à tel point qu'il avait pu acheter les châteaux de Elley (Eleja) et de Alt Autz (Vecauce).

D'autre part, on peut expliquer le dédain de la noblesse Courlandaise pour les ducs Ernest

Johan et Peter par le fait que la famille Biron était de petite noblesse récente (16^e siècle). Au début du 20^e siècle le baron Edmond von Fircks, après de minutieuses recherches, a établi la généalogie des Biron (Bueren).



Pierre Von Biron, duc de Courlande

L'écriture Biron date du début du 18^e siècle en se référant à la généalogie française. Quoiqu'il en soit on retrouve des actes confirmant les premiers représentants de cette famille en Courlande seulement en 1573.

A partir de 1643 le représentant de cette famille est inscrit au registre des Chevaliers de Courlande mais c'est seulement en 1730 qu'Ernest Johann von Biron est devenu comte et reçoit le diplôme de Chevalier, uniquement à son bénéfice et non pas à ses ascendants. De toute évidence contrairement à ses désirs, il n'appartient pas à une noblesse ancienne.

La famille von Medem est une lignée aux origines très anciennes et le Maître de l'Ordre des Chevaliers Conrad von Mandern, qui au 13^e siècle fit construire le premier château de Mitau (Jelgava), avait qualifié le représentant de la famille von Medem comme très remarquable.

En 1240 apparaît pour la première fois un Medem au village de Northeim dans la Basse Saxe, plus tard on retrouve la famille faisant une halte à Goetingen. En 1452 Klaus Medem est investi comme ancêtre de tous les Medem Baltes par le maître de l'Ordre von Mengden-Osthof, qui leurs attribue des terres au sud de Mitau (Jelgava) sur lesquels les descendants construiront Gemauerhof (Murmuiza) Blankenfre et Wilze (Vilce).

Dorothee von Medem, par son mariage avec le duc Pierre pose à nouveau la question du rang social. Le Duc, bien que souverain, épouse une sujette, il est vrai d'une vieille famille mais sans titre de noblesse. Pour aplanir le problème le duc Pierre obtient à Vienne pour son futur beau-père Johan Friedrich von Medem un diplôme de comte daté du 16 septembre 1779, date qui ne correspond ni à la date du mariage ni au 19 octobre jour de la demande en mariage au château de Lust Swethof.

A l'époque, la noblesse de Courlande était divisée entre les amis du duc Ernest Johann d'une part et d'autre part les fidèles du prince Karl de Saxe qui occupait le trône de la Courlande de 1759 à 1763. La famille von Medem était dévouée au prince de Saxe, cette alliance prit fin quand la fille de Johan Friedrich von Medem entra dans la maison ducale. Après le mariage d'Anne Charlotte Dorothee, un nouveau vœu de la duchesse fut que toute la famille von Medem devienne à titre exceptionnel membre des Chevaliers de Courlande.

L'éclat de la parenté Ducale permit aux frères de la nouvelle Duchesse, Christoph Johan Friedrich surnommé Jeannot et Karl Johann Friedrich von Medem de faire une belle carrière dans l'armée Prussienne en tant que gardes du corps de Frédérique I^{er} de Prusse. Plus tard le comte Jeannot fut nommé adjudant dans l'armée du roi Friedrich Wilhelm II mais il n'était pas vraiment un homme militaire, préférant la représentation et la vie à la cour du roi. Des trois frères et sœurs (le plus jeune frère Johan meurt en 1778), la sœur Elisa von der Recke avait des dispositions pour les lettres

alors que les frères Karl et Jeannot montraient un intérêt pour l'Art et l'Architecture. Les relations entre les Biron et les Medem étant plus soutenues, le comte Jeannot Medem en reconnaissance pour son beau-frère réorganise les châteaux de Sagan et de Gross-Wartenberg, servant d'intermédiaire entre le duc, les artisans et les artistes.

Le château de Loebichau fut aussi acheté au nom de Anne Charlotte Dorothée, remis en état et modernisé par les soins de Jeannot. C'est pourquoi le portique de Loebichau comporte de nombreuses similitudes avec les plans du portique dessinés par Giacomo Quarenghi, architecte à Saint Petersburg en 1797, sur commande du comte Jeannot pour le château de Elley (Elja).

Les dessins très techniques du comte Jeannot pour la construction du château de Sagan montrent qu'il possédait une grande connaissance de l'architecture. Ces connaissances du domaine de l'architecture sont des qualités de la noblesse de campagne. Des plans et des dessins élaborés par le comte de Medem, actuellement à la bibliothèque nationale de Lettonie, mettent en évidence des projets d'étude finement élaborés : maisons d'habitation, bâtiments d'exploitation



Jeannot Medem

et bâtiments publics sont traités en détail sur des plans en maquette et en coupe transversales inventées par le jeune comte. Ces prédispositions appartenaient à la culture aristocratique car les propriétaires de domaine devaient superviser les transformations récurrentes et surveiller les réparations des dépendances.

Après son déménagement à l'étranger, la duchesse Anne Charlotte Dorothée a séjourné deux fois en Courlande (1806/1817) lors de voyages vers St. Petersburg.



Anna Charlotte par Angelica Kauffmann

C'est en juin 1806 qu'elle réside pour la première fois au château de Elley, à cette occasion son frère Jeannot fit ériger un monument. Sa deuxième visite en Courlande durera du 3 juin au 4 août 1817. Elle passait alors tout son temps entouré des Medem, ses deux frères Jeannot et Karl alternaient leurs séjours entre Elley et Remtem. On retrouve dans son journal intime : « Elley est un des plus beaux châteaux de campagne de belle architecture, grand, parfaitement agencé qui pourrait être un bel hôtel à Paris ou à Londres. Surtout la salle en rotonde sur deux étages qui repose bien équilibrée sur des colonnes, le parquet également ne laisse pas indifférent. Les bâtiments attenants sont beaux,

le château est entouré d'un jardin entretenu avec goût. La réalisation de mon frère est tout à son honneur. »

Le comte Jeannot Medem ne se fit pas seulement remarqué par la construction de ses châteaux, il joua un rôle important dans l'élaboration de la Maison des Chevaliers de Jelgava (Mitau) dans les années 1837/1842).

L'histoire funeste du cénotaphe de la Duchesse peut être le symbole de la légende de la Duchesse Dorothée et en même temps le derniers lien entre les familles Biron et Medem.

En 1824, les chevaliers de Courlande, sur décision de la Diète provinciale, proposèrent d'installer un cénotaphe en marbre pour le troisième anniversaire de la mort de la duchesse dans l'église de la Ste Trinité de Jelgava (Mitau). Edouard Schmid de Lautnitz, architecte Courlandais formé à Rome, avait terminé sa commande en 1827 mais le régime russe n'autorisa pas pour des raisons politiques son installation dans l'église de la Ste Trinité. Le tsar Nicolas Ier accorda seulement l'installation du cénotaphe sur les terres des Medem. Ernest l'installa dans les jardins de la villa Medem à Mitau. En 1863 il fait construire à Elley un pavillon dans le parc pour recevoir le cénotaphe. Il resta intact jusqu'à ce que, en 1919, les soldats l'endommagent fortement. En 1933 il est transféré à Riga où il est restauré et installé dans la cage d'escalier du musée d'art du château de Riga. En 1942 l'installation dans l'église de la Ste trinité est réalisée mais en 1944 un incendie ravage l'église et l'on ne retrouve qu'un morceau de la frise de la partie inférieure du cén-



Château de Loebichau

taphe. Ce reste de marbre est gardé au musée de Mitau (Jelgava) témoin des relations entre les chevaliers de Courlande et les frères Medem.

Les souvenirs nostalgiques de l'indépendance de la Courlande portés par la symbolique du cénotaphe, confirment les vœux ducaux liés à la mémoire d'une imminente représentante de la noblesse courlandaise. Règlement tardif entre la Maison Biron et la fière noblesse Courlandaise qui a appris sous le sceptre russe à apprécier son indépendance. Comme l'écrivait en 1821 Dichter Ulrich von Schlippenbach pour la mort de la Duchesse Dorothée :

« Portez la dernière couronne Princièrè, comme une goutte d'eau s'évanouit dans la mer. »

Source : Monsieur Imants Lancmanis

Talleyrand et Sieyès, condisciples au séminaire de Saint-Sulpice, à l'ouverture et à la clôture de la Révolution

Par Georges Lefaivre, ancien président de l'Association, délégué région Nord.

Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord entra au Grand Séminaire de Saint-Sulpice, l'un des meilleurs séminaires de France, au printemps de l'année 1770, après une enfance que l'on peut qualifier de malheureuse, et après une scolarité de près de cinq ans au collège d'Harcourt, futur lycée Henri IV.

Quelques années auparavant, le 13 novembre 1765, Joseph-Emmanuel Sieyès était admis au Petit Séminaire du même nom. Son père Honoré Sieyès exerçait à Fréjus les fonctions de receveur des droits royaux et de directeur des postes.

Avec une différence d'âge de plus de cinq ans, Emmanuel né le 3 mai 1748 et Charles-Maurice le 2 février 1754 se sont tout de même croisés pendant plusieurs mois, le premier terminant son parcours alors que le second commençait son éducation de futur prêtre. Nous savons que leurs rôles à tous deux, depuis l'ouverture jusqu'à la clôture de la Révolution, fut capital. Il est intéressant de se demander comment cette commune formation religieuse reçue dans un grand séminaire parisien leur aura permis ensuite d'accomplir ces parcours, tous deux autodidactes de la politique, de la diplomatie et de la finance.

En tant que religieux, ils ont participé aux mêmes travaux, ont fréquenté les mêmes cercles, ont eu tous deux les mêmes soucis de liberté, de justice sociale et d'évolution d'une société restée à demi féodale et presque en totalité agricole. Ils ont tous deux été dans le sillage et à l'école de Calonne, amis de Mirabeau, de

Madame de Staël, tous deux confidents et conseillers de Bonaparte, avant de devenir les deux principaux artisans du 18 brumaire. Est-ce cette formation commune reçue à Saint-Sulpice qui les a préparés à être parmi les principaux acteurs de ce tournant de notre histoire ?

Première période : Talleyrand et Sieyès ? Du séminaire de Saint-Sulpice à la fin de la Constituante (30 septembre 1791)



L'abbé de Périgord, semble-t-il, la gravure n'étant pas datée.

Leur formation au séminaire de Saint Sulpice

Fondée au milieu du 17^{ème} siècle par M. Olier, curé de Saint Sulpice et disciple de saint Vincent de Paul, cette école était destinée à l'éducation et la formation des futurs prêtres. On doit à Olier la fondation de l'église de Saint Sulpice. La reine Anne d'Autriche en posa la première pierre en 1646. On y distinguait le Grand Séminaire, où n'étaient admis que les membres des grandes familles nobles, et Le Petit

Séminaire, pour la formation aux emplois ecclésiastiques plus modestes.

Peu ouverts par vocation à l'esprit religieux, nos deux séminaristes subirent la même influence philosophique du séminaire, amalgamant le christianisme avec la pensée de Leibnitz et les doctrines anglaises de Locke. L'influence de Descartes était également très profonde : tout diviser pour tout réunir en un « tout », ce qui sera l'idéal de Sieyès. Le célèbre abbé Emery, d'abord professeur puis supérieur-général de la congrégation de St-Sulpice, avait publié en 1772 un ouvrage intitulé « Esprit de Leibniz », qui réunissait tout ce

que le philosophe avait écrit sur la religion. Il devint ensuite, en 1776, supérieur du séminaire d'Angers. « Esprit d'ordre, coup d'œil juste, connaissance des affaires, discernement des hommes, mélange heureux de douceur et de fermeté, telles étaient ses principales qualités », nous rapporte la biographie universelle de Michaud. Talleyrand devait, nous dit Lacour-Gayet, témoigner toujours une particulière estime à M. Emery, qu'il verra souvent et recevra même à sa table à l'époque du Consulat. Il était d'ailleurs présent à sa consécration épiscopale dans la chapelle de la solitude du séminaire d'Issy, dépendant de St Sulpice, et fut témoin de sa défaillance, au moment de l'onction des mains. Soulignons aussi l'influence de Voltaire et des Encyclopédistes sur ces jeunes esprits, qui devaient alimenter 5 ans durant leurs lectures. Ils s'imprégnaient aussi tous deux des récits de voyages et des livres d'histoire et biographies d'hommes célèbres. Mais ils avaient aussi le loisir de dévorer les livres les plus Révolutionnaires, ceux de Restif de la Bretonne et autres, et ne s'en privèrent pas. Bref, un temps d'étude et

d'enseignement ecclésiastique qui va leur ouvrir à tous deux un éveil précoce à la diplomatie et à la médiation. Talleyrand reconnaîtra lui-même et à de nombreuses reprises combien il devait à l'enseignement théologique sa faculté de raisonnement et sa rigueur intellectuelle.

La règle de vie à Saint Sulpice était sensiblement la même dans les deux séminaires, dont les locaux étaient mitoyens :

- lever à 5h du matin, prière en commun, et méditation de ¾ d'heure, étude, messe, classes

et conférence-maison, repas, lecture spirituelle récréation, prière du soir, coucher à 9h ;

- enseignement pour l'essentiel donné en Sorbonne, les séminaires, grands et petits, faisant surtout office de pensionnat.

Les prêtres sulpiciens étaient en réalité les répétiteurs des cours suivis à la faculté de théologie. La durée globale des cours était de 9 à 10 ans pour obtenir la licence en théologie dont l'enseignement se déroulait en Sorbonne sur 2 ans et sans interruption. Ce régime fut celui de Sieyès. Il n'en fut pas de même pour Talleyrand, qui fit avant d'entrer au séminaire et jusqu'à l'âge de 15 ans en 1769 ses études au collège d'Harcourt. Cette même année 1769, naissait à Ajaccio Napoléon Bonaparte.

A sa sortie du collège d'Harcourt en 1769, Talleyrand fut envoyé par ses parents pendant un an chez son oncle Alexandre Angélique de Talleyrand, évêque coadjuteur de Reims, pour voir et apprécier sur le terrain, la vie très large et très opulente d'un prélat à cette époque. On lui fit même et tout de suite porter la soutane, à son grand regret et

on l'appela dorénavant l'abbé de Périgord. C'est au cours de ce premier séjour à Reims que Charles Maurice fit la connaissance, au château de Sillery de la comtesse de Genlis, son aînée de 8 ans, et qui deviendra nous dit-on sa maîtresse. Et elle sera aussi la maîtresse de Philippe-Egalité, duc d'Orléans, ce qui peut expliquer les rapports très étroits qui seront entretenus par la suite par Talleyrand avec le Palais Royal. Sieyès, lui aussi, entretiendra ces relations, mais avec d'autres missions d'ordre surtout juridiques et rédactionnelles. Charles-



Son oncle et protecteur, Alexandre-Angélique de Talleyrand, archevêque de Reims, puis de Paris sous la Restauration, grand aumônier de France (1736-1820).

Maurice entre ensuite, après cette année auprès de son oncle, au Grand séminaire de Saint-Sulpice, en avril 1770 et en sortira en 1774. Sieyès n'y resta que 5 ans et le quitta en décembre 1770 pour entrer ensuite au séminaire Lazariste de Saint Firmin. Les deux disciples ne se sont donc croisés à Saint-Sulpice que 8 mois.

Sieyès sera ordonné prêtre en juillet 1772. Talleyrand le sera à Reims en décembre 1779.

Sieyès est attaché à partir de 1775 à la personne de Mg de Lubersac, évêque de Tréguier et, en 1780, évêque de Chartres.

La vie à Saint-Sulpice dans cette période qui précède la Révolution n'avait rien à voir avec celle en vigueur à sa création. L'indiscipline était de pratique courante au siècle des Lumières. On lisait sous le manteau autant Rousseau que Voltaire ou Helvétius et même Laclos. Tous deux sont notés comme se livrant à des lectures suspectes.

Le cours de licence durait 2 ans sans interruption. Sieyès commença son cours en janvier 1772 et passa sa licence en 1774. Il en sortit 54^{ème} sur 80, le premier étant Clermont-Tonnerre qui deviendra cardinal sous la Restauration.

En somme, force est de reconnaître que l'un comme l'autre seront de véritables autodidactes de la politique et de la finance. A quelques années d'intervalle, la formation des deux hommes autant que les motivations et circonstances de leur entrée dans l'ordre ecclésiastique, leur lecture assidue des encyclopédistes et des

philosophes de la seconde moitié du XVIIIème façonneront leurs esprits à cette période charnière de notre histoire.

Comme Talleyrand, Sieyès raconte qu'il aurait contracté pendant son séjour au séminaire « une sorte de mélancolie sauvage sur sa personne et son avenir, le portant vers la lecture et la méditation solitaire », alors que selon ses lettres et archives, il apparaît, comme Talleyrand, extrêmement ambitieux. Le fonds d'archives retrouvé dans les années 1970, nous révèle sa passion pour la musique « dont il connaissait à fond les

principes et où il s'était exercé avec succès ainsi que sa grande activité littéraire, ses résumés de lecture, notes sur la théologie, l'économie politique, le langage. »

Mais Sieyès, très tôt, et contrairement à Talleyrand, souffrit des préjugés de son temps et de la structure de l'église de France, peu démocratique dans son recrutement pour les hautes charges. Il sera vicaire générale mais pas épiscopal. Talleyrand, dès son ordination de prêtre le 18 décembre 1779, fut nommé aussitôt vicaire général

du diocèse de Reims. Le 31 mai 1780, il est nommé pour 5 ans Agent général du clergé de France, avec d'autres perspectives d'avenir que celles de son disciple.

Grande différence aussi d'avec Talleyrand, Sieyès connaissait une vie matérielle restreinte et difficile. « Il vivait renfermé, nous dit Sainte Beuve, alors qu'il avait l'esprit le plus fin et le plus gracieux. »

Ses archives nous révèlent qu'il eut à souffrir de la difficulté à approcher les grands de ce



Rarissime portrait de Sieyès, exécuté d'après nature et à main-levée en 1792, encre de Chine aquarellée (collection privée)

monde, comprenant mal les privilèges attachés à une haute naissance, voulant supprimer même les noms de famille. Il souhaitait, nous disent ses archives, qu'on appela les hommes « Jean, fils de Pierre-Louis, fils de Georges etc.... »

Sieyès, sa formation dans l'administration.

Vicaire Général du diocèse de Chartres, Sieyès acquiert une grande influence dans le clergé par son talent et son savoir. Il mène une vie sociale très active et accompagne son évêque Lubersac à l'étranger. A l'été de 1787, il l'accompagne aux bains de SPA ainsi qu'en Hollande, avec retour par Bruxelles, Gand, Courtrai et Lille.

En 1779, l'année de l'ordination de Talleyrand, il est enfin nommé Chapelain de Mme Sophie, fille de Louis XV, après de longs mois d'attente et en raison du peu de zèle de son évêque pour lui assurer cette flatteuse promotion. Sa situation matérielle change alors. Mais Mme Sophie meurt peu d'années après, le 3 mars 1782. Sieyès agit alors pour devenir Chapelain de Mme Elizabeth, mais il rencontra de nombreuses oppositions, et, à sa grande déception, ne put parvenir à cette charge. Il ne fait pas de doute que toute sa conduite ultérieure en sera profondément marquée.

En 1780, il devient « Grand Vicaire » de M. de Lubersac évêque de Chartres, et se trouve à la tête de 80 chanoines et de 16 vicaires généraux alors que Talleyrand est nommé à l'Agence générale du Clergé. En juin 1783, il est enfin chanoine.

Le 14 août 1786, il est nommé « Commissaire du diocèse à la chambre souveraine du Clergé de France », alors que Talleyrand a déjà achevé son mandat d'agent général du Clergé et postulait à un évêché.

En 1787-1788 il est nommé représentant de son ordre à l'Assemblée provinciale de l'Orléanais. En avril 1788 il devient chancelier de son évêché, mais fut à nouveau profondément humilié des obstacles mis par son évêque à l'obtention

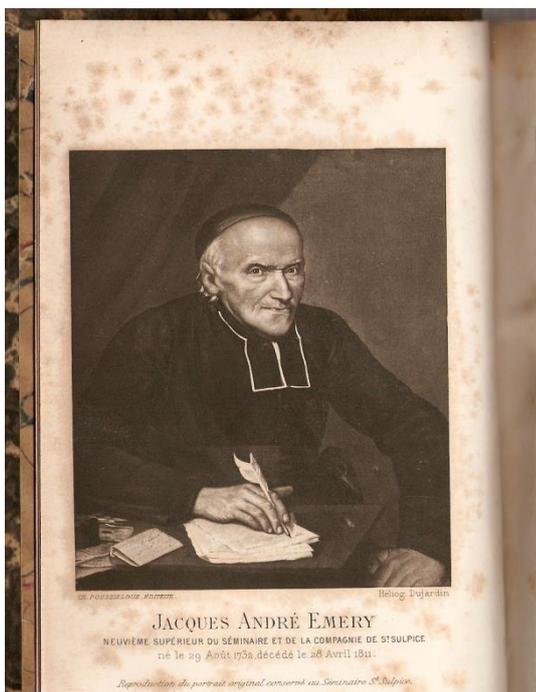
de la charge de prévôté, qui était la plus haute distinction d'un chapitre et qui comportait l'administration du « temporaire », au motif qu'il n'était pas gentilhomme.

Et nous en arrivons à cette période-clé des terribles événements qui se préparent.

Talleyrand, sa formation dans la finance et les affaires.

A peine passé le sacre de Louis XVI, le 11 juin 1775 s'ouvrit au couvent des Grands-Augustins, l'Assemblée générale du clergé de France dont les sessions se tenaient tous les 5 ans. Celle-ci, présidée par Mgr de La

Roche-Aymon, archevêque de Reims, permit pour la première fois à Talleyrand de s'illustrer par une fonction officielle et d'attirer l'attention sur lui. Il fut nommé grâce à l'influence de son oncle, « Promoteur du clergé » à 21 ans seulement. Il écrit dans ses *Mémoires* : « J'observai avec soin la manière dont les affaires se conduisaient dans ce grand corps », et fut nommé à la commission « de la Religion et de la Juridic-



R.P. Jacques André Emery (Gex 1732-Issy-les-Moulineaux 1811) Supérieur de la Compagnie de St-Sulpice, professeur de Sieyès et de Talleyrand qui lui conservera toute sa vie une particulière estime. Il sera présent à sa consécration épiscopale dans la chapelle de la solitude du séminaire d'Issy et sera témoin de sa courte défaillance avant l'onction épiscopale.

tion. » Il découvre alors l'ambition qui habite tous les membres du haut clergé et les perspectives qui pourraient être les siennes.

Se posait alors la question de l'immunité des biens du clergé, qui sera l'objet de l'une des principales réformes de la Constituante et dont Talleyrand sera le rapporteur.

Il fut aussi beaucoup question de l'école publique, un édit de 1763 ayant ôté à l'Eglise l'administration des collèges, à la suite de l'expulsion des Jésuites. Talleyrand sera ainsi dès ses débuts de carrière publique concerné par cette vaste question, qui sera pour lui le prélude d'un vaste et très important « Rapport sur l'instruction publique » qu'il publiera au nom du comité de Constitution, les 10, 11 et 19 septembre 1791, à la fin de la Constituante.

Le 24 septembre 1775, il est nommé abbé commendataire de l'abbaye de Saint-Denis de Reims, lui assurant un revenu annuel de 18 000 livres. C'est le début de son indépendance financière.

C'est au cours de cette assemblée du clergé, qui se clôtura le 13 décembre 1775, que l'abbé de Périgord fut sans doute pressenti pour les fonctions d'Agent général du Clergé qu'il remplira de 1780 à 1785. Et nous avons du mal à comprendre comment une formation de séminariste lui a permis d'assumer sa fonction avec autant de compétence et de brio ! Déjà la supériorité indiscutable de l'homme s'affirme.

Il sera sans doute nommé à cette fonction d'Agent général du Clergé sur le parrainage de son oncle Alexandre Angélique, à l'ouverture de l'assemblée le 31 mai 1780, aux Grands-Augustins. C'est au cours de cette période extrêmement féconde pour sa formation, qu'il s'initia à la finance et à l'économie, dans le sillage de Calonne, en tant que conseiller et membre très influent de son cabinet intime.

A l'issue de son mandat, il présenta à l'Assemblée générale du clergé de 1785 un très brillant rapport d'activité sur l'ensemble de son administration pendant les 5 années écoulées : portions congrues, rédactions des actes de baptême, déclarations à solliciter, affaires de foi et hommage, juridiction et matières bénéficiales, biens temporels du clergé, les immunités et l'administration des décimes et d'une manière générale, la gestion des intérêts du clergé. Ce rapport fut remarquable de clarté dans l'exposé des faits et dans son argumentation d'ensemble. Son brillant éloge a été formulé par une commission de prélats dans les termes suivants : « *Nous avons eu la satisfaction de n'avoir qu'à admirer de nouveau la vérité des principes, l'énergie du raisonnement et la noblesse d'expression qui les développe. C'est un dernier service qui couronne tant d'autres que vous aviez déjà reçus. C'est un monument de talent et de zèle qui assure aux mains habiles par lesquelles il a été élevé votre*



Charles Alexandre de Calonne, par Vigée-Lebrun, contrôleur-général des finances de Louis XVI de 1783 à 1787. Talleyrand, alors Abbé de Périgord, avec son ami le banquier Isaac Panchaud, devient l'un des principaux conseillers financiers du Ministre. Etrange mais brillant parcours d'un séminariste, que, techniquement, rien n'appelait à gérer les très importantes finances de l'Eglise de France.

perpétuelle reconnaissance. L'approbation que vous avez donnée à cet important ouvrage est au-dessus de tous les éloges que nous pouvons en faire et votre opinion lui a déjà assigné un rang distingué entre ceux qui décorent vos annales. »

Appréciation on ne peut plus élogieuse pour l'Agent général, l'abbé de Périgord. Il est hors de doute que pendant toute cette période d'une durée de cinq ans, 1780 à 1785, Talleyrand a rendu des services considérables à l'Eglise de France, nous ne devons pas l'oublier.

Assemblée des Notables et préparation des Etats Généraux

Juste après la période d'Agent général du clergé s'ouvre pour Talleyrand la pratique de la finance, où il va exceller tout au long de son existence.

Le 20 août 1786, Calonne, Contrôleur Général des finances depuis le 3 novembre 1783, mais que 17 années d'intendance avaient faits de lui un spécialiste de la fiscalité, présente au Roi un rapport célèbre : « Précis d'un Plan d'Amélioration des Finances ». Celles-ci étaient dans un état catastrophique : plus de 100 millions de déficit, 250 millions de dettes arriérées, près de la moitié des recettes d'une année dépensées d'avance.

Ce précis de Calonne était le fruit de 20 années d'études et de réflexion et Talleyrand comme Sieyès n'étaient pas étrangers à sa rédaction, Talleyrand, comme Agent général du Clergé de 1780 à 1785, étant assidu à fréquenter le cercle des intimes de Calonne pendant toute cette période. Il était donc bien préparé à cette vaste réflexion sur la nécessité de réformer totalement le système fiscal catastrophique alors en vigueur. Sieyès, lui aussi, était profondément choqué par le caractère inégalitaire de la fiscalité d'alors, et tout aussi préoccupé par les réformes qu'il était indispensable de faire. Comme l'écrit Tocqueville, « *De toutes les manières de distinguer les hommes et de mar-*

quer les classes, l'inégalité d'impôt est la plus pernicieuse.... »

Le texte du rapport présenté au roi par Calonne comporte 3 parties : situation actuelle des finances et du déficit, le nouvel ordre à établir, l'énumération des moyens d'exécution, soit :

- le remplacement des vingtièmes par une subvention territoriale ;
- le remboursement des dettes du clergé ;
- l'installation d'Assemblées provinciales dans les pays d'élection ;
- la liberté du commerce des grains ;
- l'abolition de la corvée, remplacée par une imposition en argent, payable par tous ;
- la suppression des traites et l'aménagement de la gabelle ;
- l'exploitation du domaine de la couronne ;
- la réforme des services des eaux et forêts ;
- la réduction des dépenses publiques ;
- le rehaussement du droit de timbre ;
- l'aménagement des remboursements de la dette ;
- la réorganisation de la Caisse d'Escompte créée par Turgot.

Louis XVI s'est montré très favorable à ce plan qui portait directement atteinte aux privilèges des membres du Parlement, mais à qui il fallait le soumettre au préalable.

Pour vaincre cette difficulté, Calonne propose de soumettre ce plan à une Assemblée des Notables, qui ne pourrait que l'approuver. Talleyrand participe, à la demande expresse de Calonne, à la préparation de cette assemblée et rédige 3 mémoires :

- sur les blés ;
- sur le paiement des dettes du Clergé ;
- sur les corvées.

Le 22 février 1787, jour même de son ouverture, le plan fut soumis à cette Assemblée, qui se tint à huis clos, à l'hôtel des menus plaisirs à Versailles. 144 notables furent répartis en 7 bureaux. Talleyrand assiste à l'ouverture à côté de Dupont de Nemours, nommé secrétaire. Ce fut un échec. L'opposition des notables coalisés

contre Calonne, contestant dans le détail toute son argumentation, mettant en cause l'exactitude des chiffres avancés, le firent tomber en disgrâce le 8 avril 1787.

Talleyrand raconte pourtant, que se trouvant à la fin de l'été 1786 au château de Dampierre chez les Luynes, il y rencontra Calonne « dans toute l'ivresse du succès qu'avait eu son rapport au Conseil. Il nous le lut en nous recommandant le plus grand secret. »

Les plus opposants à ce rapport étaient les clans Necker et Loménie de Brienne, ainsi qu'une sourde opposition de Marie-Antoinette. Et la majeure partie des notables se rallièrent à ces opposants, malgré l'avis favorable du Roi, qui n'eut pas le courage ni la volonté d'imposer ses idées. Cette assemblée fut un cuisant échec pour la France. Talleyrand comme Sieyès en furent bien conscients et cet échec devait dicter leur conduite ultérieure.

Le 4 avril 1787, Talleyrand écrit à son ami Choiseul-Gouffier, alors ambassadeur à Constantinople, à propos de ce rapport : *« C'est à peu près le résultat de tout ce que les bons esprits pensent depuis quelques années. Les oppositions sont extrêmement fortes ; M. de Calonne a eu le tort de ne pas rendre publiques ces mémoires dès le commencement de l'assemblée ; le public instruit aurait contenu les Notables qui ont mis leur gloire dans l'opposition... Ce sont comme de raison les privilégiés qui mettent le plus d'activité dans toutes leurs attaques contre M. de Calonne.... On croit qu'en culbutant M. de*

Calonne, ce serait culbuter ses projets et c'est bien vraisemblable. Mais il paraît impossible que le roi ne le soutienne pas. Encore quinze jours et il a victoire gagnée ... »

Talleyrand exprime son enthousiasme à Mirabeau : « Vous ne pouvez trop louer M. de Calonne. Il faut le soutenir par communes louanges pour mener à bien cette grande affaire et lui montrer surtout la gloire qu'il va acquérir ». Il faut dire aussi que Charles Maurice était

allié de Calonne par le baron Louis de Talleyrand, frère de son père qui avait épousé Louise de Montigny, belle-sœur de Calonne. En outre une tante de Charles Maurice, Marie Elizabeth de Talleyrand, comtesse de Chabannes sera par la suite une maîtresse du ministre au moment de sa disgrâce.

C'est avec son ami Isaac Panchaud que Talleyrand travailla assidument ces questions essentielles et resta en contact avec Calonne, parmi une noria d'ecclésiastiques tels que l'abbé Louis qui deviendra lui aussi un spécialiste du crédit et sera ministre des finances sous la restauration, et l'abbé Des Renaudes, grand vicaire d'Autun et qui sera

l'homme de confiance de Talleyrand pendant des années.

Depuis son logis de Bellechasse, on discourait sur l'actualité, sur le traité de commerce avec l'Angleterre, sur la pénurie d'argent et sur les réformes à entreprendre. Les rapports avec Calonne étaient mêmes très étroits. L'abbé de Périgord lui avait rédigé des directives et lui



Le 4 janvier 1789, Talleyrand reçoit la consécration d'évêque d'Autun. En mars 1789, il est élu par le Clergé, député des 4 baillages d'Autun. Il est le rédacteur du "Cahier des délibérations du Clergé d'Autun", préparatoire aux Etats-Généraux

servit de secrétaire officieux pendant toute la durée de l'Assemblée des Notables.

A propos de l'Angleterre, Talleyrand, mis en rapport avec Mirabeau dès le début de 1785 par l'intermédiaire d'Isaac Panchaud, estima avec celui-ci qu'il était de l'intérêt de la France de contracter avec ce pays, ce qui sera pour lui un souci constant jusqu'à la fin de sa vie.

Un mot sur Isaac Panchaud qui exerça une telle influence sur la formation financière de Talleyrand.

Financier et armateur suisse, partisan de la liberté du commerce, Panchaud a participé dans les années 1760 aux affaires de la « Compagnie des Indes », pratiquant alors le commerce international. Il fonda avec Turgot la Caisse d'Escompte, ancêtre de la banque de France, en 1776. Lorsqu'il arriva au contrôle général des finances en 1783, le premier souci de Calonne fut de s'entourer d'un état-major de financiers, dont Panchaud qu'il connaissait fut le premier. Une affaire dite « de la Caisse d'Escompte » le mit en rapport avec Talleyrand, qui était à ce moment Agent général du clergé.

Et pourtant ... le Roi ne soutiendra pas Calonne, qui sera disgracié alors qu'il éprouvait une grande sympathie pour son contrôleur général et qu'il approuvait ses idées et les réformes à entreprendre. Calonne fut contraint de démissionner le 8 avril 1787 et fut remplacé aussitôt par Loménie de Brienne qui avait le soutien de la reine. Talleyrand fut écarté par Brienne qui estima que « ...son esprit et son caractère n'étaient point au niveau des circonstances dans lesquelles se trouvaient la France ».

L'Assemblée des Notables est clôturée le 25 mai 1787.

On entre dans la période pré-révolutionnaire. 4 mois après la présentation du Plan au Roi, l'Etat était aux abois. On a recours alors aux pires expédients pour tenter de combler le déficit : créations d'offices, avances de banquiers privés, taxes nouvelles établies sur les vins fins,

les domestiques, les cabriolets, et une avance de 70 millions sous forme de dépôt de cautionnement, pratiquée par la Caisse d'Escompte, ancêtre de la Banque de France, fondée en 1776 par Turgot sous l'influence du banquier suisse Isaac Panchaud. Pourtant, successivement, la liberté du commerce des grains est proclamée, et la corvée est remplacée par une prestation en argent.

On s'achemine alors, sur demande pressante du Parlement soutenu par une fraction de la noblesse, vers la convocation des Etats Généraux qui n'avaient pas été réunis depuis 1614. Le roi annonce cette convocation le 5 juillet 1788. La consultation des Assemblées provinciales des baillages est au préalable envisagée.

Le 8 août 1788 un arrêt du conseil fixe la réunion des Etats Généraux au 1er mai 1789. Sur pression de la Reine, le Roi se sépare de Brienne et rappelle Necker, ce qui soulève l'enthousiasme populaire et provoque une forte hausse boursière. Les parlements qui avaient été exilés à Troyes sont rappelés.

La Nation accueille avec transport la nouvelle de cette convocation des Etats Généraux.

Talleyrand et Sieyès fréquentent les mêmes Clubs.

Talleyrand comme Sieyès fréquentent les mêmes clubs, participent aux mêmes réunions politiques et fréquentent les mêmes loges maçonniques. Tous deux sont des hommes du XVIII^{ème} siècle, formés à l'esprit des Lumières. Les clubs étaient particulièrement en vogue en ce temps et étaient les lieux de prédilection pour l'échange des idées et pour la préparation des immenses événements qui vont suivre.

Ces clubs se multiplient au début de l'année 1789, et vont influencer les décisions de l'Assemblée Nationale.

Ils firent partie tous deux du Club de Valois, fondé par le duc D'Orléans, et appartenant à son parti, dont le siège est au Palais Royal. C'est au cours de la fréquentation de ce club,

que Sieyès va rédiger la fameuse « Instruction du duc d'Orléans à ses représentants aux Baillages » suivie des Délibérations à prendre dans les Assemblées.

Le Club de 1789 les réunira plus tard, en avril 1790, dans le but de défendre la constitution qui sera battue en brèche par Mirabeau qui voulait sa refonte pour renforcer l'exécutif. Nos deux sulpiciens en firent partie.

Le Club des Amis de la Constitution qui se réunit aux Jacobins Saint Honoré et qui deviendra le Club des Jacobins.

La Société des Trente fondée par des amis du cercle de Mirabeau est le plus important de cette nébuleuse de clubs. Depuis l'automne 1788, il se réunissait au Marais, chez Duport, conseiller au Parlement, 3 fois par semaine, en vue de préparer les élections aux Etats-Généraux. Y prenaient part de grands seigneurs libéraux :

Montmorency-Luxembourg, le duc de Luynes, La Rochefoucauld-Liancourt, Castellane, La Fayette, les frères Lameth, Talleyrand, des magistrats Le Pelletier de St Fargeau, des ténors du Tiers-Etat, Target, Le Chapelier et aussi le financier Panchaud et les représentants du clergé, Sieyès et l'abbé Louis. Ce club était un véritable cénacle politique qui agissait comme un parti politique. Il agitait des idées d'avant-garde : réunion des 3 ordres, cahiers de doléances et revendications préparatoires à l'établissement de ces cahiers. On y traitait du commerce avec l'Angleterre et de la pénurie d'argent dont souffrait le royaume, on discutait de l'établissement d'une constitution et d'une déclaration des droits de l'homme. Ces cahiers de doléances prirent une part très importante dans la préparation des Etats et Sieyès en

fut incontestablement l'un des principaux rédacteurs.

Tous deux fréquentent également les mêmes salons qui eux aussi remplirent un rôle capital dans l'évolution des idées :

- celui de Mme Helvetius ;
- celui de la marquise de Condorcet ;
- celui de Mme Necker, qui, à la veille de la Révolution, était le salon le plus important de Paris : s'y déroulaient de véritables concilia-bules politiques.

Ils fréquentaient également probablement le salon de Mme de Genlis, gouvernante des enfants d'Orléans, que Talleyrand côtoyait.

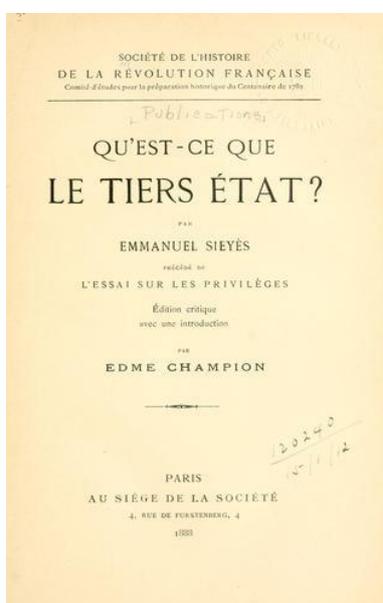
Au sein de ces clubs Sieyès domine intellectuellement les débats.

Le 4 janvier 1789 Talleyrand reçoit la consécration d'évêque d'Autun.

En mars 1789 il est élu par le clergé député des 4 baillages d'Autun. Il semble avoir été le rédacteur du « Cahier des délibérations du Clergé d'Autun », bien que l'on y retrouve toutes les idées de réformes libérales et très constitutionnelles prônées par Sieyès dans les mêmes

conditions et à la même époque, à savoir :

- le contrôle de la monarchie par une assemblée libre, périodique, investie de la mission d'élaborer une Constitution garantissant les droits de tous ;
- l'égalité devant l'impôt consenti par l'Assemblée ;
- le maintien inaltérable de la propriété ;
- la tolérance intellectuelle et religieuse ;
- la liberté d'expression et de circulation ;
- les garanties d'une véritable liberté individuelle (adoucissement des rapports entre créan-



La brève formule du début fit à elle-seule toute la réputation de l'ouvrage, notamment la célèbre antithèse « Tout-rien-quelque chose. »

ciers et débiteurs, abolition des arrestations arbitraires donc des lettres de cachet, jugement par jury....).

Tous ces points seront tour à tour repris dans ses discours à l'Assemblée.

Quant à Sieyès, son opuscule « Qu'est que le Tiers Etat », précédé de son « Essai sur les Privilèges », dont 3 éditions anonymes parurent dans les premiers jours de 1789, et qui dénonçait les abus et les injustices qui se commettaient depuis des siècles, est un succès sans pareil et est diffusé à des centaines de milliers d'exemplaires. L'ouvrage ouvre la voie de l'action à la pensée politique. Le succès fut si considérable que le Roi dut accorder au Tiers l'une de ses principales revendications, la double représentation, tout en maintenant le vote par ordre, ce qui maintenait l'injustice de la convocation.

Il expose et démontre que le Tiers forme à lui seul une nation complète : « *Qui donc oserait dire que le Tiers n'a pas en lui tout ce qu'il faut pour former une nation complète ? Il est l'homme fort et robuste dont un bras est encore enchaîné. Si l'on ôtait l'ordre privilégié, la nation ne serait pas quelque chose de moins, mais quelque chose de plus. Ainsi, qu'est-ce que le Tiers ? Tout, mais un tout entravé et opprimé. Que serait-il sans l'ordre privilégié ? Tout, mais un tout libre et florissant. Rien ne peut aller sans lui, tout irait infiniment mieux sans les autres.* »

La décision de convoquer les Etats Généraux étant ainsi prise, il fallut au préalable recourir à la convocation des Assemblées Primaires dans chaque baillage et chaque sénéchaussée pour la désignation du corps électoral, chargé à son tour de choisir et par ordre, les députés aux Etats Généraux.

Sieyès se mit alors et à nouveau à l'ouvrage et rédigea un « *Plan de délibération* » pour ces Assemblées, dont chacun s'inspira pour y participer. Particulièrement le duc d'Orléans, favo-

nable aux idées nouvelles, craint du roi, et adversaire déclaré de la cour et de la reine, chargea Sieyès de rédiger ses « Instructions aux baillages dépendant de son apanage », bien que certains auteurs, dont Talleyrand lui-même qui l'écrivit dans ses mémoires, considèrent que le rédacteur en est Choderlos de Laclos. Talleyrand, déjà évêque d'Autun était avec Sieyès l'un des plus proches familiers du duc.

Talleyrand écrit dans ses mémoires : « *M. de Laclos avait fait à cette occasion une espèce de code dans lequel toutes les idées philosophiques du temps se trouvant présentées en articles séparés, parurent à M. le duc trop peu voilées. Cela ne lui convenait pas, il chercha un autre rédacteur on lui indiqua l'abbé Sieyès comme l'homme qui avait le plus réfléchi sur les questions dont on supposait que les Etats Généraux devaient s'occuper. Dans un rendez-vous qui eut lieu avec lui chez M. de Biron à Montrouge, M. le duc d'Orléans lui montra le projet de M. de Laclos, en lui demandant d'y faire les changements qu'il croirait convenables. L'abbé Sieyès, qui, par la disposition de son esprit est habituellement peu content du travail des autres, ne trouva rien qui dût être conservé et rédigea un nouveau projet que M. le duc d'Orléans adopta et fit imprimer.* » Le titre choisi fut : « *Instruction données par M. le duc d'Orléans à ses représentants aux baillages, suivies de délibérations à prendre dans ces assemblée.* »

Les événements vont alors se précipiter, mettant en avant, tour à tour, Sieyès et Talleyrand, les deux condisciples Sulpiciens de la Révolution.

28 avril 1789, la répression de l'émeute contre le manufacturier Réveillon fut l'une des journées les plus sanglantes de la Révolution. Réveillon, richissime fabricant et vendeur de papier peint, a eu le tort de dire en séance d'assemblée que le coût des salaires étaient trop élevé. On lui prête alors l'intention de revenir aux 15 sous par jour. Le faubourg s'enflamme

avec l'intervention du « Royal Cravate », avec peut-être un millier de morts de part et d'autre.

Début mai 1789 Versailles est une ville prise d'assaut. 1200 députés y arrivent de tout le pays, avec une nuée de parents, de secrétaires et de domestiques. L'abbé Sieyès, grand vicaire et chanoine du diocèse de Chartres, s'installe avec son domestique dans un grand appartement au Garde-Meubles, rue des Réservoirs.

Le 2 mai 1789 les députés sont présentés au roi.

Le 4 mai 1789 les élus doivent se présenter au marquis de Dreux-Brézé, grand maître des cérémonies.

La procession d'ouverture se déroule entre l'église Notre-Dame, paroisse du roi, et la cathédrale Saint-Louis, au cours de laquelle les députés du Tiers vont recevoir une cinglante humiliation pour des questions de préséance d'étiquette et de costume.

Le duc d'Orléans, comme l'abbé Sieyès lui-même, a eu l'audace de se faire élire par le Tiers. Il connaît un véritable triomphe. L'évêque d'Autun était parmi les membres de son Ordre, en noir car en deuil de son père.

Le sermon fut prononcé par Bernard de La Fare, évêque de Nancy dans la cathédrale Saint-Louis, et donna tout de suite le climat : il dénonce le luxe de la cour, évoque la misère du peuple et appelle les deux premiers ordres à renoncer aux privilèges.

Le 5 mai 1789 se déroule la séance d'ouverture dans la salle des Menus Plaisirs, où s'entassent 4 000 personnes. La principale question abordée : le Déficit. Mais les graves questions du vote par tête et de la réunion des trois ordres ne sont pas abordées de manière satisfaisante.

Le Tiers a pris le nom de « Communes », appellation à l'anglaise, et invite les autres Etats à le rejoindre, pour vérification en commun des pouvoirs.

Le 11 mai 1789, le Clergé tergiverse et la Noblesse refuse de se déclarer constituée. Le pays

traverse alors l'une des plus grandes crises de son histoire.

Le 19 mai 1789, Sieyès est élu député du Tiers état de Paris. Le clergé de son baillage lui avait refusé cette élection, eu égard à ses idées trop Révolutionnaires à son gré.

Sieyès précipite les choses et déclare « *Qu'il n'est plus temps de travailler à la conciliation des parties et qu'il faut agir.* » Le roi a lui-même tenté vainement cette conciliation, et son fils aîné le Dauphin est en train de mourir.

Le journal de Mirabeau pour l'année 1789 nous apprend que le 9 juin, Talleyrand vient de publier un écrit consacré à la destruction « du fléau que constitue les loteries. » Mirabeau nous dit dans son journal : « *Il considère les loteries sous tous les rapports qu'elles offrent, à l'arithméticien, au moraliste, au politique. Il démontre que les 9 millions versés par la loterie au trésor royal, sont fictifs et illusoire ; et par les preuves évidentes qu'il donne de cette vérité, il ôte à la loterie l'appui du gouvernement qui ne peut vouloir la maintenir que sous ce rapport, et qui lui-même a déjà indiqué aux Etats-Généraux la nécessité de détruire cette espèce d'imposition immorale, imposition contraire même à ce qu'elle se propose. Le style de cet ouvrage est vrai, simple, énergique, et suit tous les mouvements du sujet avec la flexibilité naturelle au véritable talent.* » Ces louanges du grand tribun confirment bien l'exceptionnel aptitude de Talleyrand à apprécier les réformes à entreprendre, ce que la suite va prouver amplement.

Le 4 juin, la reine assiste en pleurant à la mort de son fils âgé de 5 ans. Dans la chambre des communes, la grande majorité du Clergé et une fraction de la Noblesse (46 personnes) sont d'accord pour se joindre au tiers.

A partir du 12 juin, le Tiers commence la vérification des pouvoirs de ses membres. Progressivement, les membres du Clergé rejoignent le tiers.

Le 15 juin, Sieyès, transfuge du clergé et élu par le Tiers de Paris, demande aux députés de s'occuper sans délai de la constitution de l'Assemblée et d'abandonner l'appellation « d'Etats Généraux » qu'il juge périmée. Il propose « Assemblée des représentants connus et vérifiés de la Nation Française ». On adopte alors le nom de « Assemblée Nationale » qui était une formulation déjà proposée par Sieyès.

Le 17 juin, la motion de création d'une Assemblée Nationale est adoptée, et le Tiers s'arroge le droit de consentir l'impôt. La reine et les frères du roi prônent l'intransigeance, Necker et Saint-Priest prônent des concessions et Louis XVI ne se décide pas et tergiverse.

Le 20 juin, la salle des Menus-Plaisirs dans laquelle se réunit le Tiers est fermée sur ordre du roi. Les députés, entraînés alors par Guillo-tin, se dirigent dans la salle du jeu de Paume. Là ils jurent, suivant la formule de Mounier et de Sieyès, de ne pas se séparer avant d'avoir donné une constitution au pays. Conformément à la prophétie de Sieyès, le Tiers est désormais « le Tout ». L'arrêté de l'Assemblée Nationale est ainsi libellé :

« L'Assemblée Nationale considérant qu'appelée à fixer la Constitution du royaume, opérer la régénération de l'ordre public, et maintenir les vrais principes de la Monarchie, rien ne peut empêcher qu'elle ne continue ses délibérations, et ne consomme l'œuvre importante pour laquelle elle est réunie, dans quelque lieu qu'elle soit forcée de s'établir ; qu'enfin partout où ses Membres se réunissent, là est l'Assemblée Nationale. Arrête que tous les membres de cette Assemblée prêteront à l'instant serment solennel de ne jamais se séparer, et de se rassembler dans toutes les circonstances nécessaires, jusqu'à ce que la Constitution du Royaume et la régénération publique ne soient établies et affermiées sur des fondements solides, et que le dit serment étant prêté, tous les Membres, et chacun d'eux en particulier, confirment par leur signature cette résolution

inébranlable ; et que le présent arrêté sera imprimé, ainsi que le procès-verbal de ce jour. »

Le 23 juin, les députés des trois Ordres se rendent à la très importante séance royale dans l'hôtel des Etats. « Mgr le duc d'Orléans y est entré vers les dix heures moins un quart, au bruit des bravos des vive Monseigneur d'Orléans, et des battements de mains de toute la foule qui bordait le passage. » Le roi déclare les mesures du tiers « nulles, illégales et inconstitutionnelles ». Mais il exhorte le clergé et la noblesse à délibérer avec le tiers sur son autorisation et à accepter l'égalité fiscale. Il veut toutefois que la distinction des trois ordres soit conservée. Il donne un camouflet humiliant au Tiers en déclarant nulle la délibération du 17 juin et en demandant à chacun de se rendre dans la salle affectée à son ordre : « *Troisième Discours du Roi : Je vous ordonne, Messieurs, de vous séparer tout de suite, et de vous rendre demain matin, chacun dans les Chambres affectées à votre Ordre, pour y reprendre vos séances. J'ordonne en conséquence au grand maître des cérémonies de faire préparer les salles.* » Il est précisé dans les mémoires de Mirabeau que 41 membres se réunirent aussitôt sans l'invitation du Roi à l'Assemblée Nationale.

Le roi consolide alors le principe des Privilèges : les droits seigneuriaux : dîmes, cens, droits et devoirs féodaux et seigneuriaux, sont maintenus. Le roi se retire ensuite, suivi des représentants du clergé et de la noblesse. Le Tiers et un certain nombre de curés restent. Le marquis de Brézé réitère alors auprès de Bailly l'ordre du roi de se retirer et se voit opposer la célèbre réplique de Mirabeau (publiée au n° 10 du Moniteur Universel).

L'approbation de la conduite du Tiers se manifeste maintenant dans la rue. Le château sera envahi bientôt par la foule en furie. Le bruit du renvoi de Necker, qui avait en réalité démissionné, avait enflammé les esprits. Effrayée,

Marie-Antoinette le supplie de reprendre sa démission, ce qu'il accepte. Il quitte alors triomphalement le château.

Le 24 juin, la majorité du Clergé vient rejoindre le Tiers.

Le 25 juin, une partie de la Noblesse le rejoint aussi. Parmi elle, le duc d'Orléans, La Rochefoucauld, Alexandre de Lameth et le duc de Luynes.

Le 26 juin, Talleyrand rejoint le Tiers assemblé dans la salle commune, contre la volonté du roi.

Le 27 juin, la cour capitule et accepte la réunion des trois ordres. C'est la fin alors du rôle des Etats Généraux. Commence alors celui de la Constituante. Talleyrand comme Sieyès vont alors y jouer un rôle considérable.

Notons la lettre du roi de ce même jour, à M. le duc de Luxembourg, Président de la Noblesse, qui marque bien cette capitulation : « *Mon*

cousin, uniquement occupé à faire le bien général de mon Royaume, mais désirant par-dessus tout que l'Assemblée des Etats-Généraux s'occupe des objets qui intéressent toute la Nation d'après l'acceptation volontaire que votre Ordre a faite de ma Déclaration du 23 de ce mois, j'engage ma fidèle Noblesse à se réunir sans délai aux deux autres Ordres pour l'entier accomplissement de mes intentions paternelles. Ceux par leurs pouvoirs, pourront y aller sans donner de voix, jusqu'à ce qu'ils en reçoivent de nouveaux, ce sera une nouvelle marque d'attachement que ma noblesse me donnera.

Sur ce, je prie Dieu, mon cousin etc..... »

Rôles de Talleyrand et de Sieyès à la Constituante (du 27 juin 1789 au 30 septembre 1791)

L'Assemblée se constitue et choisit Sieyès comme secrétaire. Talleyrand y siègera 29 mois et en sera, comme Sieyès, le président. Une partie de la Noblesse siège debout dans un coin de l'Assemblée et se désigne du doigt les meneurs pour tenter de les abattre.

Le 9 juillet 1789, Mirabeau produit une adresse au roi, demandant l'éloignement des troupes.

Le 11 juillet s'ouvre une grave crise par le renvoi de Necker et la réunion de troupes autour de Paris. La Fayette invite l'Assemblée à adopter

une Déclaration des droits de l'homme, mais c'est Sieyès qui en comprit la véritable importance comme devant servir de préambule à la future Constitution. Il en soumettra son premier projet le 21 juillet 1789. Le 14 juillet Sieyès fait partie d'une délégation conduite par Dupont de Nemours, envoyée à Paris sur demande de l'Assemblée, pour calmer l'irritation populaire qui monte dangereusement.

Adrien Duquesnoy, qui a scrupuleusement tout relaté de ces événements dans son journal, fait également partie de cette délégation, constituée de 88 députés. La foule amassée place de Grève les accueille avec enthousiasme. Comme le dit très justement l'historien Michel Winock, la monarchie à ce stade « aurait pu encore trouver son inspiration et sa chance de durée » et d'ajouter : « 1789 est la dernière année de l'illusion monarchique. »

Ce même jour 14 juillet 1789, un Comité de Constitution de 8 membres, dont font partie Talleyrand et Sieyès, est constitué et entre aussitôt en fonction. Sieyès sera le personnage le



Hôtel Bocharde de Saron, 17 rue de l'Université, habité par Talleyrand sous la Constituante. L'hôtel est occupé aujourd'hui par la Maison Gallimard. Talleyrand louait l'hôtel avec son frère Archambaud.

plus important de ce Comité. Toute la difficulté, qui ne sera pas résolue au cours de la constituante, sera de trouver un juste équilibre entre le législatif et l'exécutif, entre l'ancien pouvoir royal et l'Assemblée, ce qui sera à cet égard un échec de la Constituante. L'Assemblée nationale est une et indivisible. Selon les idées de Sieyès, une Chambre unique sera l'organe de la volonté nationale. Sieyès est opposé au bicaméralisme et à la création d'une chambre haute aristocratique, qui risquerait de ramener les privilèges et ce qui serait une source de confusion et de désordre. Dans son « Dire sur le veto royal », Sieyès s'oppose à la participation du roi au pouvoir législatif en tant que dépositaire du pouvoir exécutif.

Dans la nuit du 14 au 15 juillet le duc de Liancourt, grand maître de la garde-robe, libéral et ami intime de Talleyrand, se rend au château et aurait fait la célèbre réponse au roi : « Sire, ce n'est pas une émeute, c'est une Révolution. » Le roi était en effet inconscient de l'ampleur des événements. Dans son agenda, en réalité son carnet de chasse, on note « Mardi 14 : Rien ».

Le 16 juillet 1789 le roi rappelle Necker à la demande pressante de la foule.

Le 21 juillet 1789 un premier travail est soumis par Sieyès au Comité de constitution, qui s'intitule « Reconnaissance et exploitation raisonnée des droits de l'homme et du citoyen », codifié en 32 articles. Ce travail auquel participèrent nos deux Sulpiciens fit grande impression sur le Comité et aurait été adopté en cet état s'il avait été mis aux voix.

Talleyrand rédigea l'article 6 de la « Déclaration des Droits » : « La loi étant l'expression de la volonté générale, tous les citoyens ont droit de concourir personnellement ou par représentation à sa formation ; elle doit être la même pour tous. »

Dans son premier projet, Sieyès pose la fameuse distinction des « citoyens actifs et des

citoyens passifs ». Il définira ensuite, le 2 octobre, dans son écrit « *Observations sur le rapport du comité de Constitution concernant la nouvelle organisation de la France* », ce qu'il faut entendre par « citoyen actif et citoyen passif » et les conditions à réunir pour devenir actif. Le citoyen actif est celui qui a des droits politiques en payant un « tribut civique » libre et volontaire. Le citoyen actif est celui qui est électeur. Pour Paris, cette contribution volontaire est fixée à 3 livres pour être électeur et à 12 livres pour être éligible. Il s'agit d'un tribut volontaire et modeste. Ceux qui ne le payent pas ne veulent pas être électeurs. On évalue ainsi l'aptitude électorale du citoyen par un signe de civisme démontrant son intérêt pour les affaires publiques. Dans le recensement de mai 1791, la France comptait 4 300 000 citoyens actifs pour 27 millions d'habitants. Les femmes demeuraient exclues du système électoral, et elles le demeureront jusqu'en 1945.

Ayant ainsi établie la distinction entre citoyen actif et citoyen passif, l'Assemblée va organiser le régime représentatif, selon les principes formulés par Sieyès. Un député l'est, dit-il, « de la Nation entière : tous les citoyens sont ses commettants ». La Nation souveraine ne peut déléguer sa souveraineté et le représentant exerce cette souveraineté en pleine indépendance, échappant à tout mandat impératif. Ces principes seront consacrés dans la constitution de 1791 et deviendront la base de l'édifice du droit public français. Et la liberté pour Sieyès se conquiert par la propriété, par le patrimoine, même très modeste, et par le travail.

C'est l'instruction et la propriété qui donneront à chacun la capacité et la volonté d'exercer les droits civiques et non plus la fortune et la naissance. Le bouleversement social de la constituante voulu par Talleyrand et par Sieyès est à cet égard, considérable.

Mais c'est alors qu'apparaît une division dans l'assemblée : la fraction Sieyès - Talleyrand -

Mirabeau, et la fraction de la cour représentée par Thouret.

Le 1er août 1789, candidat de la gauche, Sieyès est battu de 4 voix par Thouret à la présidence de l'Assemblée. Talleyrand sera élu avant lui, le 16 février 1790 et pour 15 jours, mais Sieyès le sera ensuite et à son tour, du 8 au 21 juin 1790.

On arrive à la séance, dans l'enthousiasme, de la nuit du mardi 4 août 1789. Il fut préparé un catalogue de réformes aboutissant à la suppression des privilèges. Les débats tumultueux se prolongèrent jusqu'au 11 août.

Le 10 août 1789 fut abordé la très importante question de la dîme du clergé. Un « Comité des dîmes » fut mis en place le 11 août dont Talleyrand et Sieyès firent partie. L'Assemblée voulait la suppression pure et simple de cet impôt. Contre toute attente, Sieyès s'y opposa, et proposa au contraire et au nom du droit sacré de propriété, son rachat. Représentant un revenu de 60 à 80 millions, le rachat du capital correspondant se serait élevé de 1500 à 1600 millions, ce qui aurait permis un amortissement de la dette. On le blâma de cette proposition et c'est la suppression pure et simple qui fut adoptée. Dumont nous dit que peu s'en fallut qu'il ne fut sifflé et hué. Profondément vexé, Mirabeau lui répliqua : « *Mon cher abbé, vous avez déchaîné le taureau et vous vous plaignez qu'il frappe de la corne !* » On reprocha alors au promoteur et initiateur de la Révolution d'être le défenseur du Clergé alors qu'il réclamait l'abolition de ses privilèges. Mais la dîme était l'impôt le plus onéreux pour l'agriculture. Comme elle représentait 70 millions de rente, il ne voulait pas en faire cadeau aux propriétaires terriens, mais les obliger à la racheter. Il prononça alors un célèbre discours sur ce rachat de la dîme. Talleyrand intervint dans le débat et se rallia à un autre projet, celui de Chasset, qui prévoyait que les dîmes ecclésiastiques seraient supprimées et qu'en contrepartie, il serait pourvu à l'entretien des ministres du culte et à leurs dépenses. Ceci devint l'article 5 du décret sur l'abolition des

privilèges qui fut définitivement adopté le 11 août 1789.

Quelques jours plus tard, Sieyès publie un écrit : Observations sommaires sur les biens ecclésiastiques, où il défend l'ensemble des propriétés du clergé contrairement à Talleyrand qui lui était un ardent partisan de la nationalisation. Dès le 6 août, Buzot, Alexandre de Lameth, le marquis de Lacoste, et d'autres, avaient demandé l'aliénation des biens du clergé. Sieyès fut écrasé dans cette lutte, et l'Assemblée nationalisa les biens du clergé. Talleyrand s'en était fait le principal avocat, comme nous allons le voir.

Du 20 au 27 août se déroula la discussion relative à la Déclaration des Droits de l'Homme. La déclaration finalement adoptée subit l'influence prépondérante de Sieyès même si sa rédaction définitive n'est pas de lui seul. Elle porte sa marque et les contemporains considéraient qu'elle était son œuvre.

Puis fut abordée ensuite, jusqu'au 29 septembre 1789, l'œuvre proprement rédactionnelle de la constitution, le principal objet de l'Assemblée. Talleyrand comme Sieyès furent parmi les principaux acteurs de ces séances.

Opposition de Talleyrand et de Sieyès à propos des biens du Clergé.

Le 10 octobre 1789, c'est le « Talleyrand financier » qui défend et dépose une importante motion sur l'emploi des biens du Clergé pour combler le déficit, au grand scandale et sous les huées d'une partie du clergé : « *L'Etat depuis longtemps est aux prises avec les plus grands besoins ; nul d'entre nous ne l'ignore ; il faut donc les grands moyens pour y subvenir. Les moyens ordinaires sont épuisés ; le peuple est pressuré de toutes parts ; la plus légère charge lui serait à juste titre, insupportable. Il ne faut pas même y songer. Des ressources extraordinaires viennent d'être tentées, mais elles sont principalement destinées aux besoins extraordinaires de cette année, et il en faut pour*

l'avenir, il en faut pour l'entier rétablissement de l'ordre. Il en est une, immense et décisive, et qui, dans mon opinion (car autrement je la repousserais), peut s'allier avec un respect sévère pour les propriétés. Cette ressource me paraît être tout entière dans les biens ecclésiastiques ...

Je ne crois pas qu'il soit nécessaire de discuter longuement la question des propriétés ecclésiastiques. Ce qui me paraît sûr, c'est que le clergé n'est pas propriétaire à l'instar des autres propriétaires, puisque les biens dont il jouit et dont il ne peut disposer, ont été donnés, non pour l'intérêt des personnes, mais pour le service des fonctions...

Si la Nation assure soigneusement à chaque titulaire, de quelque nature que soit son bénéfice, cette subsistance honnête, elle ne touchera point à sa propriété individuelle ; et si, en même temps, elle se charge, comme elle en a sans doute le droit, de l'administration du reste ; si elle prend sur son compte les autres obligations attachées à ces biens telles que l'entretien des hôpitaux, des ateliers de charité, les réparations des églises, les frais de l'éducation publique, etc. etc. ; si surtout elle ne puise dans ces biens qu'au moment d'une calamité générale, il me semble que toutes les intentions des fondateurs seront remplies et que toute justice se trouvera avoir été sérieusement accomplie.

Ainsi, en récapitulant, je crois que la Nation, principalement dans une détresse générale, peut, sans injustices,

-1) disposer des biens des diverses communautés religieuses qu'elle croira devoir supprimer, en assurant à chacun des religieux vivants le moyen de subsister ;

-2) faire tourner à son profit, dès le moment actuel, toujours en suivant l'esprit général des fondations, le revenu de tous les bénéfices sans fonction qui sont vacants ;

-3) réduire dans une proportion quelconque les revenus actuels des titulaires, lorsqu'ils excéderont telle ou telle somme, en se chargeant

d'une partie des obligations dont ces biens ont été frappés dans le principe. »

Cette motion de Talleyrand donna lieu à un projet de loi de 21 articles. Le *Moniteur Universel* du 10 novembre 1789 écrit : « *Ce fut un évêque qui osa porter le premier coup au colosse sacré ; ce prélat, le plus jeune, le plus intrépide et le plus éclairé du collège épiscopal, était M. de Talleyrand, évêque d'Autun.* » L'abbé Maury marquera sa désapprobation, ce qui donnera lieu à l'une des plus célèbres joutes oratoires de l'Assemblée.

Mais le 2 novembre 1789, par 568 voix contre 346, le projet est adopté, et l'Assemblée décrète que tous les biens ecclésiastiques sont, sans indemnité, à la disposition de la Nation. C'est ici une différence capitale entre les actions de Sieyès et de Talleyrand, tous deux les plus impliqués dans cette réforme. Sieyès, qui n'intervint que très peu dans le débat en raison de la sourde indignation provoquée par sa position, voit dans cette confiscation - et les événements à venir lui donneront raison - le risque de déclenchement d'une contre-Révolution mettant en péril les acquis à ce jour, et menaçant gravement la tranquillité publique par le schisme qui va en résulter. Il y voit aussi une grave entorse au sacro-saint principe du caractère inaliénable du droit de propriété, consacré par la déclaration des droits et par la constitution, encore en gestation. Cela lui sera gravement reproché et va provisoirement affaiblir sa position au sein de l'assemblée.

Comme le dit justement l'historien Emmanuel de Waresquiel, « *En plaidant et en faisant adopter cette réforme, Charles-Maurice n'a pas mesuré les conséquences, en pleine Révolution, d'une telle mise sous tutelle du clergé par la nation. Il devra par la suite en assumer le poids.* »

Par contre en bon financier qu'il est avant tout, Talleyrand va prendre position contre l'émission d'une nouvelle monnaie gagée sur les biens du clergé, l'assignat. Cette nouvelle

monnaie chassera l'ancienne, ce qui entrainera la nation dans une funeste spirale inflationniste, accroissant la pauvreté des plus pauvres, déséquilibrant le cours du change, aggravant le poids de la dette et provoquant la disparition des espèces, le numéraire fictif chassant le numéraire réel.

Le 4 décembre 1789, Talleyrand prononce un long discours très technique et dans sa spécialité de financier sur le projet de transformation de la Caisse d'Escompte, fondée par Turgot et par son ami Panchaud, en banque nationale, ce qui deviendra plus tard la Banque de France.

Le 28 janvier 1790 Talleyrand intervient en faveur des juifs de France, réclamant pour eux une égalité des droits politiques. Son intervention courageuse déclencha de véritables huées dans les rangs d'une Assemblée réticente. Il dit alors en séance : « *Votre comité de Constitution a pensé que, sans rien préjuger sur la question de l'emploi des Juifs prise dans sa généralité, il était juste et convenable de décréter en ce moment que les Juifs à qui les lois anciennes à accorder la qualité de citoyen, la conservent.* » Un décret fut alors adopté en conformité avec cette intervention, courageuse pour l'époque.

En mars 1790 il rédige et présente un projet sur l'uniformité des poids et mesures. Il écrit : « *L'importance de cette réforme s'offrit au génie actif de M. Turgot.... Vous ferez aujourd'hui ce que ce grand homme regretta de n'avoir pu faire.* »

Les 9 et 11 février 1790, il lut en séance un brillant exposé qu'il rédigea sur les travaux accomplis par l'Assemblée jusqu'à ce jour et en 9 mois de séance, pour l'information générale de la population. Il résuma dans son compte-rendu l'œuvre réalisée au cours de cette période. Il conclut : « *Quelle époque que celle à laquelle nous sommes enfin parvenus ! Quel honorable héritage vous avez à transmettre à votre postérité ! Elevés au rang des citoyens, admissibles à tous les emplois, censeurs éclairés*

de l'Administration quand vous n'en serez pas les dépositaires ; sûrs que tout se fait et par vous et pour vous ; égaux devant la loi ; libres d'agir, de parler, d'écrire ; ne devant jamais compte aux hommes, toujours à la volonté commune : quelle plus belle condition ! Pourrait-il être encore un seul citoyen vraiment digne de ce nom qui osât tourner ses regards en arrière, qui voulût relever les débris dont nous sommes environnés pour en contempler l'ancien édifice ? ».

Et il termine : « *Pour nous, poursuivant notre tâche laborieuse, voués, consacrés au grand travail de la constitution, votre ouvrage, autant que le nôtre, aidés de toutes les Lumières de la France et vainqueurs de tous les obstacles, convaincus et d'avance heureux de votre prochain bonheur, nous mettons entre vos mains ce dépôt sacré de la constitution, sous la garde des vertus nouvelles dont le germe enfermé dans vos âmes vient d'éclorre aux premiers jours de la liberté.* »

C'est peu de jours après cette communication, que, par 373 suffrages sur 603 votants, Talleyrand est élu pour 15 jours, la seconde quinzaine de février 1790, président de l'Assemblée, avant Sieyès, qui le sera à son tour du 8 au 21 juin 1790. Talleyrand insiste pour souligner à ses auditeurs de la salle du Manège tous les bienfaits des réformes accomplies à ce jour, mais semble parfaitement conscient des menaces qui se profilent. Sieyès lui aussi en était conscient, et c'est bien la raison pour laquelle il s'était opposé à la nationalisation des biens du clergé et à la suppression pure et simple de la dîme.

En février 1790, les vœux religieux sont interdits et les ordres contemplatifs supprimés. Sieyès se tait encore mais désapprouve cette mesure qui va susciter des forces violentes contre la Révolution.

Le 20 janvier 1790, Sieyès présente un projet de loi sur la presse. « *L'Ami du peuple* » de Marat s'acharnait sur les constituants et sur leurs

idées. Il fallait donc instituer une réglementation instituant des délits de presse. Toute personne est libre d'écrire et d'imprimer ce que bon lui semble, à la condition de ne pas nuire aux droits d'autrui. Il s'agit de protéger la presse, mais à ce stade le projet n'est pas encore adopté. La loi sur la presse sera adoptée en 1796, conformément aux idées de Sieyès.

En mars 1790 il communique un projet d'organisation judiciaire, à la demande du Comité de constitution. Les cahiers de doléances faisaient pour la plus part état des graves carences de l'organisation judiciaire : jugements arbitraires et iniques, dénis de justice, justice trop chère, trop lente et protectrice des Grands. En 179 articles, son projet suscite un débat passionné, dans une Assemblée dominée par des avocats. La loi sera votée les 16-24 août 1790, et elle retiendra la plus-part des idées de son auteur : unité du système judiciaire, condamnation des juridictions d'exception, affirmation de l'indépendance de la justice, élection des juges et suppression de la vénalité des offices, double degré de juridiction. Un débat surgit à propos de l'institution du jury : Sieyès voulait un jury civil et un jury criminel. Mais seul le jury criminel est finalement retenu par l'assemblée.

Le 12 avril 1790, il fonde le « Club de 89 » pour combattre l'influence des Jacobins.

Le 12 juillet 1790, l'Assemblée Constituante adopte le projet présenté par son « Comité Ecclésiastique » auquel participait Talleyrand et adopte la Constitution civile du Clergé. Sieyès désapprouve encore, considérant qu'il y a une atteinte aux droits de l'homme. Ce fut alors le début de la guerre entre la Révolution et l'Eglise. Bien sûr le pape Pie VI la condamnera publiquement en mars 1791. Un décret du 27 novembre 1790 donne deux mois aux prêtres pour prêter serment de fidélité. Sept évêques seulement acceptent de jurer, au nombre desquels se trouve Talleyrand qui prêta serment le 28 décembre 1790, après que le roi, contre son gré, se soit rangé à cette obligation. Il devenait

ainsi évêque constitutionnel. Trois semaines après en janvier 1791, il adressa au Roi sa lettre de démission de l'évêché d'Autun, prétextant de sa nomination comme « Administrateur du département de Paris ». Il sera remplacé par l'abbé Gouttes. On peut se poser la question de la régularité des consécration des deux évêques constitutionnels faites par ses soins, le 24 février suivant, dont l'abbé Marolles au siège de Soissons. Dans ses Mémoires il relatera avoir donné sa démission après, par crainte d'être assassiné, suivant certains de ses bibliographes. Ainsi Talleyrand porta l'habit ecclésiastique pendant 21 années, entre son entrée à St-Sulpice et sa démission épiscopale.

Par contre il ne prendra pas part à la question du serment de fidélité à cette Constitution.

Du 8 au 21 juin 1790, Sieyès est président de l'Assemblée nationale. Il est élu contre Le Pelletier de Saint-Fargeau. La présidence ne durait que 15 jours. Certains présidaient plusieurs fois. La Constituante eut ainsi 60 présidents.

Le 14 juillet 1790, se déroule la première grande fête de la Révolution, qui célèbre l'anniversaire de la prise de la Bastille. Les écrits relatant cette commémoration au moyen d'une messe au Champ de Mars célébrée par Talleyrand sont innombrables :

- long cortège depuis la Bastille jusqu'au Champ de Mars, dès 7h du matin, municipalité parisienne en tête, suivi de 60.000 fédérés, gardes nationaux des départements. 300.000 parisiens sont rassemblés sous la pluie, depuis 6h du matin.

- 300 prêtres vêtus d'aube blanche. A leur tête, mitre en tête et crosse en main, Monseigneur d'Autun, désigné par acclamations pour le suprême honneur de célébrer la messe de la fédération, entouré de ses deux assistants, le fidèle abbé Desrenaudes, et l'abbé Louis. C'est aussi la glorification de la Constitution.

- présence de son frère Archambaud au pied de l'autel en habit doré, épée au côté ;

- la messe finie, bénédiction pontificale des 80 drapeaux des gardes nationales et Te Deum repris par 1200 musiciens ;
- prestation de serment par La Fayette, suivi de son état-major, jurant fidélité à la Nation, à la loi et au roi ;
- déclaration du roi, qui, montant à la tribune, prononça d'une voix forte : « Moi, roi des Français, je jure d'employer le pouvoir que m'a délégué l'acte constitutionnel de l'Etat, à maintenir la Constitution décrétée par l'Assemblée Nationale et acceptée par moi. » La reine se levant à son tour, prend le Dauphin dans ses bras, le présente au peuple en disant : « Voilà mon fils. Il se réunit ainsi que moi dans les mêmes sentiments. »

Le « *par pitié, ne me faites pas rire* », adressé par Talleyrand au passage de La Fayette, est resté célèbre dans l'imagerie populaire, même si le mot n'est peut-être pas authentique.

Et pourtant, 2 jours auparavant, Talleyrand avait voté la Constitution civile du clergé, ce que le roi ne lui pardonna pas.

En septembre 1790, l'Assemblée dissout les Parlements, relégués à plusieurs reprises comme institution d'ancien Régime paraissant suspecte.

Le 28 décembre 1790 Talleyrand prête serment à la Constitution, et en informa les prêtres de son diocèse dans les termes appropriés, et démissionna ensuite.

En janvier 1791 Talleyrand est nommé, en même temps que Sieyès, administrateur au Directoire du département de Paris, ville alors en pleine guerre religieuse. C'est la raison qu'il invoquera pour démissionner de son évêché.

En mars 1791, Sieyès refuse de se présenter aux élections pour l'évêché de Paris alors qu'il y était fortement invité.

Le 2 avril 1791, décès de Mirabeau, qui était lui aussi membre du Directoire du département de Paris, disparition qui va faire un grand vide parmi ses confrères. Il semble que Talleyrand

ait voulu alors infléchir un peu le cours de la Révolution, comme le voulait aussi Mirabeau.

Talleyrand devait reconnaître plus tard son erreur à propos de la Constitution civile du clergé, en écrivant : « *Je ne crains pas de reconnaître ici, quelque part que j'aie eu dans cette œuvre, que la constitution civile du clergé, décrétée par l'assemblée constituante, a été peut-être la plus grande faute politique de cette Assemblée.* »

Le 11 avril 1791 le Directoire de Paris, dont font partie Talleyrand et Sieyès, prend un arrêté disposant que les prêtres insermentés, et donc réfractaires, pourront tout de même librement officier dans des « édifices particuliers ». C'était là reconnaître un culte catholique distinct du culte officiel. Sieyès est soupçonné d'être le rédacteur de cet arrêté et vient s'en expliquer à la tribune : « *Par le moyen des mesures que nous avons prises, nous pourrions dire aux réfractaires : pourquoi vous cachez vous ? Voulez-vous faire croire que vous êtes persécutés ? Vous ne l'êtes pas !* » Sieyès affirme ainsi la liberté religieuse comme une évidence.

Le 7 mai 1791 Talleyrand intervenait à son tour sur le même sujet, par un brillant discours à l'Assemblée sur le droit, pour les prêtres insermentés et réfractaires - droit reconnu indirectement dans la « Déclaration des Droits » - de dire la messe, mais seulement dans les églises constitutionnelles, estimant que l'église constitutionnelle était l'église catholique dans toute sa pureté. Il tente par-là de réduire seulement le risque d'accusation de schisme qui pesait alors sur le pays.

Cette restriction ne donna pas satisfaction à Sieyès qui veut aller beaucoup plus loin, et que cette autorisation soit générale. Il invoque à nouveau la liberté religieuse, la menace des troubles sociaux qui s'aggravent partout et invoque à son tour l'accord parfait de l'arrêté avec la Déclaration des Droits de l'Homme. L'Assemblée, impressionnée par la force de

persuasion de l'abbé Sieyès, vote le décret dit de « Tolérance », de la liberté des cultes et de la coexistence de deux Eglises catholiques. Mais Sieyès aura tout fait pour éviter le risque d'affrontements sanglants qui vont se dérouler par la suite. Jean-Denis Bredin écrit : « *l'abbé Sieyès avait rêvé que sa Révolution fût celle de la tolérance, de la liberté des cultes, de l'indifférence à l'égard des religions. N'était-ce plus que l'utopie d'un prêtre trop laïque, dans des temps restés trop religieux.* »

Et les événements se succèdent : le 17 juin 1791, c'est la fusillade du Champ-de-Mars. Pour la première fois la garde nationale avait tiré sur le peuple. Le 19 juin - veille de la fuite du Roi - Sieyès est violemment pris à partie aux Jacobins, au motif qu'il aurait eu le projet scélérateur, mais impensable de sa part, de vouloir rétablir la noblesse et instituer 2 chambres. Danton à son tour stigmatise le prêtre qui a défendu la dîme. Mais il est sûr que Sieyès était à cette période de 1791 encore monarchiste. Il est possible qu'il ait songé à ce moment-là au duc d'Orléans, ce qu'à la lecture de ses biographies on est tenté de penser.

Le 3 septembre 1791 la constitution est enfin rédigée. Talleyrand, qui ne sera jamais un constitutionnaliste contrairement à Sieyès, l'a estimée « un monstre impraticable ».

Le 12 septembre 1791 Louis XVI annonce à l'Assemblée son acceptation de la constitution, ultime victoire de la médiation de nos deux Sulpiciens. Sa faute a été de s'enfermer ensuite dans la solitude, alors qu'il aurait pu jouer pleinement son rôle de monarque constitutionnel voulu par la constitution.

La nouvelle organisation territoriale de la France, votée le 22 décembre 1789, avec la création de 83 départements et 44.000 municipalités, se mettait progressivement en place : municipalités-districts-départements, qui remplaçaient les divisions territoriales en baillages-sénéchaussées-pays d'état et pays d'élection.

L'organisation territoriale était alors complexe et ne convenait plus au système représentatif :

- diocèses pour le religieux ;
- gouvernements pour le militaire ;
- baillages pour le judiciaire ;
- généralités pour l'administratif.

Avant Sieyès, Turgot et Condorcet avaient planché sur la question. Il fallait dorénavant une base territoriale uniforme pour l'organisation politique, l'organisation administrative et l'organisation municipale : cantons d'abord, communes ensuite et départements qui vont finalement être à la base de tout le système. Ce ne fut pas finalement le plan de Sieyès qui fut retenu car trop détaillé, mais il contribua grandement à la mise en place de la structure nouvelle.

Les 10, 11 et 19 septembre 1791 Talleyrand va lire son volumineux « Rapport sur l'instruction publique », au nom du Comité de Constitution. Lacour-Gayet nous dit : « *L'esprit philosophique de ce rapport, son caractère encyclopédique, sa méthode rigoureuse, la nouveauté et la fécondité des vues qui y sont exposées en font l'un des meilleurs parmi les écrits qui portent la signature de Talleyrand.* » Gouverneur Morris le note dans son journal : « *L'éducation nationale est la marotte de l'évêque* ». Gratuité de l'école primaire, liberté aux enfants de choisir leurs études dans les collèges, les spectacles, les fêtes et les arts comme partie intégrante de l'enseignement, maîtres élus, une bibliothèque publique dans chaque chef-lieu de département. Le tout contrôlé par un corps permanent d'inspecteurs. Au sommet de l'édifice, l'Institut National, divisée en sections. Ce rapport contribuera grandement à la renommée de Talleyrand, réformateur de l'enseignement obligatoire pour les garçons comme pour les filles, précurseur de Jules Ferry.

Le 30 septembre 1791 se tient la dernière séance de la Constituante, pour laisser la place à partir du 1er octobre à la Législative, qui va

ouvrir la période à la guerre et aux plus sinistres débordements sanguinaires, que ni Talleyrand ni Sieyès n'avaient voulus.

Deuxième période : Talleyrand et Sieyès à la clôture de la Révolution.

Talleyrand, parti pour Philadelphie le 3 février 1794, est enfin de retour d'Amérique et débarque à Hambourg le 31 juillet 1796. Il avait quitté Paris depuis 4 ans. Il y retrouve Adélaïde de Flahaut, Mme de Genlis et le jeune duc d'Orléans, justement en partance pour Philadelphie. Il y retrouve aussi Charles Reinhard qui a servi à Londres sous ses ordres et prendra sa suite au ministère des Relations extérieures peu avant le 18 Brumaire.

Il arrive ensuite à Paris, y retrouve ses amis Roederer qui siégeait avec lui à l'Assemblée Nationale, Mme de Staël qui va l'introduire chez Barras, Garat, Cabanis et Daunou, qui siègent au conseil des 500 et Destutt de Tracy.

Charles-Maurice n'a aucun rôle actif à son retour d'émigration, mais il est toujours membre de l'Institut avec Sieyès. Il aspire à être ministre et fait tous ses efforts à cette fin. Il écrit en février 1797 à Mme de Staël « *Je fais des vœux pour le succès de la République ; je déteste plus que jamais l'aristocratie.* » Et cette déclaration est bien dans l'esprit de Sieyès. Il échappa de justesse au coup d'état et à l'épuration royaliste de Fructidor grâce à Mme de Staël.

Peu après son retour il prononce à l'Institut, dont il a été nommé Secrétaire de la Classe des sciences politiques, deux importants discours qui vont attirer l'attention sur lui :

- celui du 4 avril 1797 : « Relations commerciales des Etats-Unis avec l'Angleterre » ;

- celui 3 juillet 1797 : « Les avantages à retirer des colonies nouvelles dans les circonstances présentes ». Talleyrand présente alors dans son mémoire les avantages que pourrait représenter une conquête de l'Egypte, tant sur le plan économique que scientifique, avec la possibilité

d'affaiblir l'Angleterre en s'emparant de la route des Indes.

Mais c'est en financier, qu'il est avant tout, qu'il se fait le plus remarquer par la publication d'un Plan de Réforme, prévoyant la création de Titres financiers intitulés « Cédules Hypothécaires », représentatifs de la valeur des propriétés nationales qui sont encore à vendre. Ces titres seraient ensuite escomptés auprès d'une banque spécialement constituée à cet effet, ce qui permettrait une nouvelle circulation monétaire permettant le financement de l'emprunt dont le Directoire a absolument besoin. Barras prend alors conscience que c'est de lui qu'il a absolument besoin. Il est alors présenté à Barras par Mme de Staël dans les premiers mois de 1797. On connaît aussi l'épisode relaté dans ses Mémoires de son accession au pouvoir après un dîner de 5 couverts chez Barras à Suresnes ... Il se porte alors candidat au Ministère des Relations extérieures et celle-ci se joue entre le 13 juin et le 16 juillet 1797. Les négociations de paix avec l'Angleterre et avec l'Autriche servent de cadre à la discussion sur sa candidature avec les 5 directeurs.

A 44 ans, en juillet 1797, avec 3 voix de majorité et 2 voix contre, il est élu ministre des Relations extérieures en remplacement de Charles Delacroix, nommé ministre en Hollande. C'est un record pour ce rentré d'émigration, resté grand seigneur d'ancien régime, dans cette république qu'il méprise sûrement.

Le lendemain de sa nomination, il se rend au Luxembourg, pour remercier les directeurs : « *Nous tenons la place. Il faut faire une fortune immense. Une immense fortune.* »

Le 19 juillet 1797 il s'installe au ministère des Relations extérieures, hôtel de Galliffet, situé entre la rue de Grenelle et la rue du Bac, aujourd'hui ambassade d'Italie. Il faut savoir qu'à cette époque, les ministres sont révocables quasiment « ad nutum » et sont pieds et poings liés entre les mains de l'exécutif constitué par le Directoire. Le ministre se borne à conseiller et à

exécuter. Reubell est au Directoire chargé des relations extérieures.

C'est peu après, le 3 septembre 1797, qu'éclate le coup d'état de Fructidor (18 fructidor an V) : déportation de prêtres en Guyane ou internement dans les îles de Ré et d'Oléron. Et le 17 octobre 1797, un mois après le coup d'état, Bonaparte signe de sa propre autorité le traité de Campoformio.

Sous les ordres de Talleyrand, et curieusement, Sieyès est envoyé à Berlin en mai 1798, pour obtenir la neutralité de la Prusse.

Dans ses rapports au Directoire, Talleyrand donne constamment des conseils de prudence.

Mais il avait une grande force dans la parfaite maîtrise de tous les mécanismes financiers du moment, ce qui va l'entraîner très loin, trop loin. Se servant abondamment de la caisse noire du ministère, il va monter à Londres une officine de propagande contre Pitt, qu'il avait bien connu alors qu'il était en séjour chez son oncle à Reims. Il va jusqu'à fonder un journal nommé « L'Indépendant » devenu ensuite « L'Argus » au moment de la paix d'Amiens et servant à propager vraies et fausses nouvelles, jusqu'à se faire prendre en flagrant délit avec l'affaire « XYZ » : une mission diplomatique américaine, dont les trois lettres servaient à désigner les trois négociateurs, fut envoyée à Paris pour arrêter les conditions du remboursement des dettes américaines provenant de la guerre d'indépendance. Cette mission dut comprendre que pour parvenir jusqu'au cabinet du ministre, il convenait de verser de l'argent, ce qui provoqua une flambée anti-française aux Etats-Unis.



Hôtel de Gallifet, 50 rue de Varenne, attribué à Talleyrand, ministre des relations extérieures, de 1797 à juillet 1799. Il y donna le 3 janvier 1798 une fête magnifique en l'honneur de Bonaparte.

Très vite, dès juillet 1797, Barras orchestre les premières relations entre Talleyrand et Bonaparte. Le Directoire était à cette époque, menacé par un coup de force du parti royaliste. Le 4 septembre 1797 Barras, Reubell et La Revelière éliminent les deux autres directeurs, Barthélémy et Carnot, ainsi que 140 députés royalistes. Bonaparte prête main-forte à l'opération en dépêchant d'Italie Augereau qui va assurer la partie militaire du coup de force. Tout ce monde sera déporté en Guyane. Talleyrand n'a pas été étranger à l'opération, et une importante correspondance fut entretenue avec Bonaparte.

Le 6 décembre 1797 Bonaparte, de passage à Paris, rencontre Talleyrand pour la première fois dans son hôtel de la rue du Bac. Le principal souci du moment, qui aura finalement été celui de tous les principaux acteurs de la Révolution et surtout de Sieyès est le renforcement de l'exécutif. Dès ce moment, Bonaparte, qui n'a que 28 ans, a le souci de s'en emparer.

Le 10 décembre 1797 Talleyrand présente Bonaparte au Directoire, au cours d'une brillante cérémonie au Luxembourg. Il est officiellement l'introducteur du général.

Mais Bonaparte, auréolé de gloire par ses victoires en Italie, devenait gênant pour le Directoire, qui n'avait alors de cesse que de l'éloigner. C'est alors l'ouverture de la campagne d'Egypte, qui démarre le 19 mai 1798. Talleyrand est encore ministre des Relations extérieures et Sieyès est envoyé à Berlin comme ambassadeur extraordinaire près la cour de Prusse le 8 mai 1798. Talleyrand lui écrit la lettre qu'il attendait : « *Il est, mon cher ami, dans vos habitudes de vous lever à 10 heures.*

En vous donnant une demi-heure pour vous habiller et pour déjeuner, et autant pour venir chez moi, je ne vous gênerai pas trop en vous demandant d'être aux relations extérieures à 11 heures. J'ai à vous parler. Je vous embrasse et vous aime. Talleyrand. » Sieyès adresse alors aux 500 sa démission de nouvel élu.

Talleyrand explique alors à Sandoz-Rollin, ministre de Prusse à Paris, les raisons de cette étonnante nomination : *« C'est un de mes amis qui a été fort avant dans la Révolution, qui en est très dégoûté, et qui est aujourd'hui autant exagéré contre qu'il a été exagéré pour elle : c'est le député Sieyès. J'attache beaucoup d'importance à ce qu'il soit admis et accueilli avec distinction à votre Cour ; vous pouvez être assuré qu'il emploiera ses talents et son esprit à complaire et à marquer l'estime particulière qu'il fait d'un gouvernement édifié par Frédéric II et régi par son successeur avec autant de dignité et de gloire. Désabusé sur les républicains modernes, bien plus encore que sur les républiques, il voudrait s'éloigner de sa patrie qui n'a plus aucun intérêt pour lui. »*

La mission de Sieyès était difficile. La situation avec la Prusse demandait une intervention urgente suite à la position dont on se trouvait avec l'Autriche, avec Campoformio. Et Talleyrand rêvait que la Prusse s'alliât avec la France. Sieyès, qui avait toujours été un admirateur de la culture Allemande, en rêvait lui aussi. Les dépêches envoyées par Talleyrand à Sieyès, ministre plénipotentiaire à Berlin, sont conservées aux Archives nationales. Il faut à tout prix empêcher la Prusse de se rapprocher de l'Autriche. Mais les campagnes militaires de la France étaient telles à cette époque qu'il n'était plus possibles aux Hohenzollern d'envisager une alliance avec la France. En mars 1799, Jourdan avait franchi le Rhin et le 12 mars le Directoire avait déclaré la guerre à l'Autriche. Sieyès avait toutefois gagné la neutralité de la Prusse, à défaut de son engagement à nos côtés. Mais un nouveau danger surgit alors : l'alliance anglo-russe.

En juin 1798 Bonaparte est en Egypte.

En avril 1799, alors qu'il est encore à Berlin, Talleyrand annonce à son ambassadeur qu'il vient d'être élu député de l'Indre-et-Loire lors du renouvellement partiel des assemblées. Il songe à rentrer en France. Dans la nuit du 28 au 29 avril 1799 2 plénipotentiaires français revenant de Rastadt sont assassinés, ce qui augmente encore son dégoût. En mai, il reçoit enfin le courrier officiel de Talleyrand, qu'il attendait :

« Citoyen, c'est demain et après-demain que sera faite la nomination d'un Directeur. Vous permettrez que j'aie peu de doute sur le résultat de l'élection. Dans le cas où vous accepteriez ce nouveau témoignage de l'estime et de la confiance nationales, je ne puis m'empêcher de vous dire que l'horrible événement de Rastadt est un avertissement qu'il ne nous est point permis de dédaigner, et que vous ne devez pas hésiter à accepter, à demander même, une escorte pour atteindre par Wesel le territoire de la République. »

Le 16 mai 1799, Sieyès est élu Directeur en remplacement de son vieil ennemi Reubell éliminé par tirage au sort. Le lendemain 17 mai Bonaparte lève le siège de Saint-Jean-d'Acre.

Le 7 juin 1799 Sieyès arrive à Paris pour prendre ses fonctions au Directoire. Le ministre de l'Intérieur est venu le recevoir en personne. On le conduit aussitôt au Luxembourg, où le Directoire et ses ministres, dont Talleyrand, l'attendent dans la grande salle des séances. On tire même 12 coups de canon. Le ministre de Suède écrit : *« Il n'y a pas de souverain dont l'avènement au trône dans des circonstances difficiles ait causé une sensation plus grande. »* On l'attend comme un sauveur mais il est épuisé et ne peut se rendre à l'invitation à dîner chez son ami Merlin de Douai, président du Directoire. Mais Sieyès sait bien que c'est en réalité Barras, qui le déteste, qui domine le Directoire.

Le 20 juillet 1799 Talleyrand, pris dans la tourmente d'affaires de corruption, démissionne de ses fonctions.

Et c'est alors que Sieyès comme Talleyrand vont véritablement entrer dans l'action, vont tous deux développer d'exceptionnels talents de médiateur et vont faire preuve d'un extraordinaire sang-froid. C'est le coup d'état du 18 brumaire, si abondamment et si brillamment commenté par tous nos historiens. Le coup d'état du 18 brumaire (9 novembre 1799)

Schématiquement, la chronologie des événements est la suivante :

Sieyès veut arrêter la Révolution et projette à cette fin de renverser le Directoire, exécutif corrompu et impuissant. L'anarchie et le désordre étaient partout. La constitution de l'an III paralysait aussi l'action. D'une durée de 9 ans, il n'était pas possible de la modifier. Il a aussi la hantise du complot Jacobin et rêve d'une monarchie représentative avec une nouvelle constitution, pour régénérer le pays. Il avait d'ailleurs la réputation d'être Orléaniste. Il lui fallait donc stopper la Révolution, ce que le Directoire était incapable de faire. Il lui fallait donc recourir au coup de force et pour cela, une « épée ».

Cette épée aurait dû être celle de Joubert, ami et protégé de Sieyès, et brillant général, dont même Bonaparte se méfiait. Mais Joubert venait de se faire tuer en Italie, au pont de Lodi, le 15 août 1799.

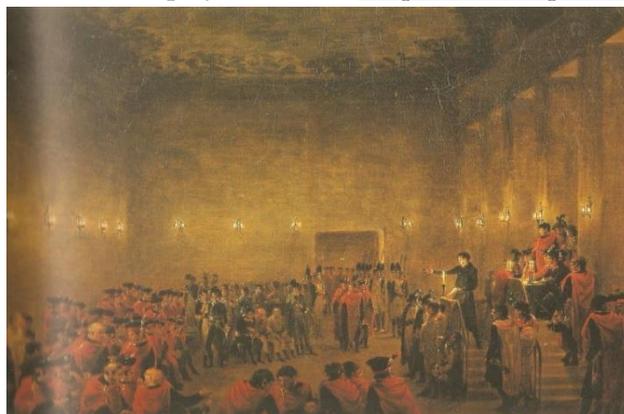
Le 9 octobre 1799, Bonaparte, très au fait de toutes ces difficultés, soucieux avant tout de son ascension et voulant s'emparer du pouvoir

civil autant que militaire, touche Fréjus et arrive à Paris le 16 octobre à 6 h. du matin.

Le lendemain, il fait sa visite officielle au Directoire et, le 22 octobre il dîne chez Gohier, nouveau président du Directoire, avec Sieyès. Le pouvoir civil est alors entre les mains de Sieyès beaucoup plus que de Barras. Bonaparte a donc besoin de Sieyès autant que Sieyès a besoin de Bonaparte.

Lucien Bonaparte, profitant habilement de la gloire de son frère, parvient à se faire élire président du Conseil des Cinq-Cents, le 1er brumaire.

Le plan de coup d'état est l'œuvre de Sieyès.



La salle du Conseil des Cinq-Cents dans la soirée du 19 brumaire (10 novembre 1799). Lucien Bonaparte est à la tribune et les 3 futurs consuls provisoires, Bonaparte, Sieyès et Roger Ducos, sont assis au centre. Huile sur toile de Jacques Sablet (1749-1803)

Lucien s'en est probablement abondamment entretenu avec son frère.

Le premier concubule entre Sieyès et Bonaparte, le 2 brumaire, a été précédé d'une querelle d'étiquette : chacun très susceptible et très orgueilleux, attendait que l'autre fasse le premier pas. Et c'est Talleyrand, qui, en

bon médiateur, recommanda à Bonaparte de prendre les devants. La politesse fut rendue à Bonaparte le 3 brumaire par Sieyès, satisfait de la préséance donnée au pouvoir civil. Bonaparte dira plus tard : « *Nous avons joué aux tabourets comme de vieilles duchesses* ». Ils se retrouvèrent ensuite presque quotidiennement, et, le 8 brumaire ils dînent ensemble chez Barras. L'alliance est maintenant scellée et ils préparent ensemble la mise en œuvre du plan.

Le 15 brumaire a lieu un immense banquet de 750 couverts, offert par les deux Assemblées, au « Temple de la Victoire » (ancienne église Saint-Sulpice). Les réunions clandestines seront

ensuite ininterrompues jusqu'au 18 brumaire. Talleyrand, accompagné de Roederer, va plusieurs fois et de nuit, rendre visite à Sieyès, au palais du Luxembourg, où il loge alors. Talleyrand visite également et dans les mêmes conditions Bonaparte et sert de lien et de médiateur entre les deux parties. Fouché est au courant de ce qui se trame. Il écrira : « Le complot aurait échoué, si je lui avais été contraire. » Mais lui aussi est un partisan du complot.

Les 16 et 17 brumaire les préparatifs sont mis au point. Bonaparte s'assure du soutien de ses généraux et de la troupe, ainsi que de la neutralité de Bernadotte et de la coopération de Moreau et de Jourdan.

Le 17 brumaire Bonaparte dîne chez Cambacérès, ministre de la justice. Joséphine est aussi de la partie et convie à déjeuner le président Gohier pour le 18 brumaire, afin de tromper son attention. Elle lui fait porter le billet : « *Venez mon cher Gohier, et votre femme, déjeuner avec moi, demain à huit heures du matin. N'y manquez pas. Comptez toujours sur ma sincère amitié.* »

Sieyès, aidé par Talleyrand, achève de mettre au point le déroulement constitutionnel de l'opération et, par précaution, toujours prudent, il apprend à monter à cheval !

La nuit du 17 au 18 les « inspecteurs » du Conseil des Anciens ne se sont pas couchés, se réunissent secrètement aux Tuileries et mettent en marche le plan de Sieyès. Une convocation est portée à 7h au domicile de chacun des Anciens, pour une séance extraordinaire à 8h. Sur insistance de Sieyès, on « oublie » de convoquer quelques députés peu sûrs. Des régiments de cavalerie sont massés aux Champs-Élysées et on imprime en hâte affiches et brochures dont on aura besoin.

Les Anciens sont donc réunis à 8h et leur président, Lemerrier, dénonce avec force et véhémence une conspiration jacobine qui se trame, avec menace de mort sur les députés. « *Si des*

mesures ne sont pas prises tout de suite l'embrasement deviendra général. La patrie est en danger. » Conformément à la faculté offerte par la constitution de l'an III, il propose par sécurité le transfert de l'Assemblée à Saint-Cloud. Ils votent hâtivement les décrets préparés par Sieyès, qui sont aussitôt notifiés. Le général Bonaparte est chargé de prendre toutes les mesures nécessaires pour la sûreté de la représentation nationale, avec sous ses ordres la 17^e division militaire, sous les ordres de Le-febvre.

Le Conseil des Cinq-Cents est lui aussi convoqué en urgence au Palais Bourbon sous la présidence de Lucien Bonaparte, écoutant, conformément à la Constitution, la lecture du décret des Anciens qui les convoque à Saint-Cloud. Lucien lève précipitamment la séance pour éviter tout débat d'une assemblée stupéfaite.

Reste le Directoire qu'il fallait neutraliser. Sieyès dès le matin s'était rendu à cheval aux Tuileries pour rejoindre Bonaparte et suivre, minute par minute, le déroulement des opérations. Ducos l'avait rejoint. Gohier veut réunir d'urgence le Directoire et ne trouve donc ni Sieyès ni Ducos.

Vers midi Talleyrand se rend chez Barras, qui était d'ailleurs dans son bain et le fit attendre, et lui soumet une lettre, dans laquelle il se soumet à Bonaparte et donne sa démission de Directeur. Sans aucune preuve il a été dit qu'il aurait touché de l'argent. Toujours est-il que Barras signa. La majorité du Directoire avait ainsi basculé. Vers 15h Gohier et Moulin qui ne pouvaient plus s'opposer à cette majorité, signent à leur tour cette ordonnance nécessaire à la promulgation du décret des Anciens. Sieyès et Ducos démissionnent alors. Gohier et Moulin résistent et sont conduits sous escorte au Luxembourg, confiés à l'énergique protection du général Moreau. Moulin prendra ensuite la fuite le 19 brumaire et Gohier sera libéré le 20 brumaire. Bar-

ras partira le soir et sous bonne escorte pour sa propriété de Grosbois.

L'erreur avait été d'étendre le coup d'état sur 2 jours, le deuxième ayant d'ailleurs été moins bien préparé par Sieyès et Bonaparte que le premier. Les 24 heures qui séparèrent le décret des Anciens de la réunion des Conseils à Saint-Cloud avaient permis aux opposants de réfléchir à la conduite à prendre, à se regrouper et se concerter. Et ce fut un miracle si le coup d'Etat ne fut pas manqué.

Nous savons comment la journée du 19 brumaire se déroula au château de Saint-Cloud, ancienne propriété du duc d'Orléans. Les Conseils sont convoqués pour midi au château. Les Anciens se tiennent dans la galerie d'Apollon et les Cinq-Cents dans l'Orangerie, reliée au château par une galerie couverte.

Sieyès et Roger Ducos s'installent au premier étage du château. Bonaparte les rejoint vers 11h30, pour diriger les opérations et se montre tout de suite très nerveux.

Talleyrand, accompagné de son ancien secrétaire Desrenaud, est installé avec Roederer et quelques autres conjurés dans une maison voisine louée par le financier Collot. Par prudence et conscient du danger, il avait fait stationner à proximité une voiture de poste pour prendre le large au plus vite. Quant à Sieyès, il avait appris à monter à cheval ! Les députés arrivaient les uns après les autres, l'atmosphère était pesante, la pression montait et on savait que le Conseil des Cinq-Cents, présidé par Lucien, était hostile à Bonaparte.

Murat était présent et en alerte, avec 6 000 hommes en armes prêts à intervenir.

La séance des Cinq-Cents s'ouvre à l'Orangerie sous la présidence de Lucien qui ne parvient pas à maîtriser l'assistance. Les cris et les vociférations jaillissent de partout et il est violemment pris à partie.

Le Conseil des Anciens est lui aussi très agité. La séance s'ouvre à 14h. Sieyès est assuré du

soutien de la majorité, mais la minorité jacobine demande des comptes et exige des précisions sur ce qui se trame. Les démissions des Directeurs sont communiquées à l'Assemblée. Lecture de la lettre de démission de Barras lui est faite. L'idée se fait jour alors que l'on pourrait peut-être coopter Bonaparte. Talleyrand trouve le temps long. Sieyès et Bonaparte sont enfermés dans une pièce glaciale. Sieyès tente d'entretenir un feu de fagots. Bonaparte de plus en plus agité, marche de long en large.

A 16h, n'y tenant plus, il abandonne Sieyès et se rend avec ses aides de camp dans la salle de réunion des Anciens, galerie d'Apollon du château. Cette incursion n'était pas illégale, les députés éparpillés faisant à cet instant une pause.

Se déroule alors le premier acte de l'action de Bonaparte.

Les députés sont à cet instant éparpillés dans la salle, certains même sont dehors, et il est difficile dans ces conditions de les réunir spontanément pour les haranguer. Bonaparte va cependant tenter de le faire, avec grande maladresse nous rapportent ses biographes. Il est nerveux, agité, se place au milieu de l'assemblée et dit « Vous êtes sur un volcan... Permettez-moi de parler avec la franchise d'un soldat et ... suspendez votre jugement jusqu'à ce que j'ai achevé ... Le Conseil des Cinq-Cents est divisé ; il ne reste plus que le Conseil des Anciens. C'est de lui que je tiens mes pouvoirs. Qu'il prenne des mesures ! Qu'il parle ! Me voici pour les exécuter. Sauvons la liberté ! Sauvons l'égalité ! »

Suivant « Le Moniteur », le député du Pas-de-Calais Lenglet l'interrompt en s'écriant « Et la Constitution ? ». Bonaparte s'arrête alors un temps et, perdant son sang-froid, s'exclame avec violence : « *La Constitution, vous l'avez vous-même anéantie. Vous l'avez violée au 18 Fructidor, vous l'avez violée au 22 Floréal, vous l'avez violée au 30 Prairial, elle ne peut plus être un moyen de salut car elle n'obtient*

plus le respect de personne. » Il s'emporte et tient des propos de plus en plus incohérents : « *Si je suis un perfide, soyez tous des Brutus.* » Il fulmine contre les Cinq-Cents, déclarant qu'il s'y trouve « ... *des hommes qui voudraient nous rendre la Convention, les comités Révolutionnaires et les échafauds.* » On l'invite alors à citer des noms, et il cite ceux de Barras et de Moulin. Il menace alors : « *Souvenez-vous que je marche accompagné du dieu de la victoire....* », et il se retire accompagné de seize généraux et de ses soldats, laissant l'Assemblée totalement stupéfaite.

Il se précipite alors dans l'Orangerie où siègent les Cinq-Cents, qui lui sont en majorité hostiles, ce qu'il sait bien. Ils ont appris également que Bonaparte vient de les injurier aux Anciens. Il fonce résolument, nu-tête, chapeau et cravache en mains, escorté de 4 grenadiers armés. Déchainement d'indignation alors. Les cris et les clameurs retentissent : « *A bas le dictateur ! Hors-la-loi ! Vive la Constitution* ». C'est l'Assemblée toute entière qui d'un même élan se dresse contre lui. Les grenadiers interviennent et la bagarre devient générale. De partout et même des tribunes jaillissent les cris de hors-la-loi. Bonaparte est difficilement saisi par ses soldats, entraîné dehors sans un mot. Il est ramené dans son appartement et y retrouve Sieyès, qui lui conseille alors de faire donner la troupe. Il se ressaisit et va haranguer ses hommes, monte à cheval et hurle que les Cinq-Cents ont voulu l'assassiner. Les soldats, Murat en tête, sont prêts à intervenir. Lucien de son côté se bat intrépidement pour que son frère ne soit pas mis hors-la-loi. Il imagine alors spontanément de jouer un grand coup, qui va finalement sauver la situation. Il jette théâtralement sa toque et son écharpe sur la tribune en signe

de deuil de ses fonctions, qu'il ne peut plus exercer dans ces conditions. Il sort retrouver son frère Bonaparte que Sieyès avait rejoint également. C'est Lucien qui, très habilement, incarne alors la liberté menacée, et va s'en servir pour protéger son frère en danger. Lucien alors monte à son tour à cheval et va haranguer la troupe. Bonaparte reprend alors toute sa ferme assurance : « *Soldats, s'écrit-il, je vous ai menés à la victoire, puis-je compter sur vous ?* » Les troupes se mettent alors en marche, entraînées par ses deux beaux-frères Leclerc et Murat, et pénètrent dans la salle. On connaît la célèbre instruction de Murat à ses hommes : « *Foutez-moi tout ce monde dehors.* » Débandade générale des députés qui évacuent la salle en moins de dix minutes.

Les Anciens ont parfaitement compris la situation étant donné le tumulte qui règne, et réagissent vite en constituant séance tenante une commission exécutive provisoire de trois membres : Bonaparte, Sieyès et Roger Ducos.

Deux commissions sont alors chargées de préparer « les changements constitutionnels nécessités par la situation ».

60 députés, tous jacobins, sont exclus de la représentation nationale.

A Paris, Fouché fait rouvrir les barrières.

A Saint-Cloud, Talleyrand lance « Maintenant, il faut dîner ! »

Le coup d'état préparé par Sieyès a réussi malgré les ratés du 19.

La Révolution va être fixée par une nouvelle Constitution, aux principes qui l'ont commencé. Elle est finie ! Et les deux anciens séminaristes Sieyès et Talleyrand en sont parmi les principaux acteurs.

Bibliographie

Ouvrages généraux, sur les deux périodes

Madame de Staël « Considérations sur la Révolution Française » Tallandier 2000

Paul Bastid « Sieyès et sa pensée » 1ère édition Hachette 1939.

Paul Bastid « Sieyès et sa pensée » 2ème édition Hachette 1970, à la lumière des archives retrouvées à Chevreux.
Albéric Neton « Sieyès (1748-1836), librairie Académique Perrin 1900,
Jean-Denis Bredin, « Sieyès, la clé de la Révolution Française », Editions de Fallois 1988,
Emmanuel de Waresquiel, « Talleyrand- Le prince immobile », Fayard 2003,
Georges Lacour-Gayet, « Talleyrand » tome 1, Payot 1930,
Michel Poniatowski, « Talleyrand et l’Ancienne France 1754-1789 », Perrin 1988,
Elizabeth et Robert Badinter, « Condorcet- un intellectuel en politique », Fayard 1988
Jean Orieux, « Talleyrand ou le sphinx incompris », Flammarion 1970,
Michel Winock, « 1789, l’année sans pareille », Perrin 2004,
Michel Winock, « Madame de Staël », Fayard 2010,
Marc Ferro « Les Révolutions et Napoléon racontés en famille », Plon 2010

Plus particulièrement

Sur le séminaire de Saint-Sulpice

Mgr Méric, « Histoire de M. Emery et de l’église de France pendant la Révolution », librairie ch. Poussielgue- 1895, tome 1,
Michaud éditeur, « Biographie Universelle », 1826,
Michel Poniatowski, « Talleyrand et l’Ancienne France 1754-1789 », Perrin 1988,
Georges Lacour-Gayet, « Talleyrand » tome 1 », Payot 1930,

Sur l’Agence Générale du Clergé

Jean-François Solnon, « Les Ormesson-Au plaisir de l’Etat », Fayard 1992
Michel Poniatowski, « Talleyrand et l’Ancienne France 1754-1789 » Perrin 1988,
Jean Orieux, « Talleyrand ou le Sphinx Incompris », Flammarion 1970,
Léon Noël, « Talleyrand-Avec les inédits des Archives du Vatican », Fayard 1975,

Sur les relations avec Calonne et sur l’Assemblée des Notables (Affaire de la Caisse d’Escompte- Les Assignats- L’Agiotage)

Robert Lacour-Gayet, « Calonne, financier, réformateur, contre-Révolutionnaire, 1734-1802)
Hachette 1963,
Jean Orieux, « Talleyrand ou le Sphinx Incompris », Flammarion 1970
Jean François Solnon, « Les Ormesson-Au plaisir de l’Etat », Fayard 1988,

Sur l’appartenance aux clubs

Jean-Paul Bertaud, « Choderlos de Laclos », Arthème Fayard 2003,

Sur la propagande pré-Révolutionnaire

C.J. Gignoux, « La vie du baron Louis », Gallimard 1929,

Sur le 18 brumaire

Jean Tulard, « Le 18 brumaire-Comment terminer une Révolution », Perrin 1999,
Jean Tulard, « Napoléon- Les grands moments d’un destin », Fayard 2006,
Louis Madelin, « L’ascension de Bonaparte », Hachette 1937,

Ouvrages contemporains de la Révolution

Calonne, « De l’état de la France présent et à venir », Londres et chez Laurent, rue de la Harpe, octobre 1790,
Choderlos de Laclos et Sieyès, « Instructions données par S.A.S. Monseigneur le duc d’Orléans à ses représentants aux baillages », 1789,
L’abbé Sieyès, « Qu’est-ce que le Tiers Etat, précédé de l’Essai sur les Privilèges », chez Alexandre Correard, Palais Royal, nouvelle édition 1822,
Inventaire par Robert Marquant, conservateur en chef des Archives, « Les Archives Sieyès » 1970,
« Cahiers des Remontrances et Doléances de l’ordre de la Noblesse, du baillage de Saint-Quentin".

Comment l’île de Cuba aurait pu être à la France

**Par Michel Porcheron, journaliste, ancien correspondant de l’AFP
à Cuba de 1974 à 1979**

**Introduction par Pierre Combaluzier, membre du Souvenir napoléonien, membre-fondateur de
l’Association des Amis de Talleyrand**

Le 14 janvier 2015, suite à l'article paru dans Sud-Ouest concernant ma Correspondance, je suis contacté par M. Michel Porcheron, retraité vivant à Biarritz, mais toujours actif comme journaliste sur le

Web. Depuis 2000, il séjourne chaque année régulièrement à Cuba, où il a été correspondant de l'AFP de 1974 à 1979, avant de rejoindre la rédaction en chef-France.

Il m'informe avoir trouvé, en 2008, à La Havane, chez un bouquiniste, dans la Revista Bimestre Cubana de 1936, un article en espagnol, traduction de l'article de la Revue britannique de janvier 1896.

Voici l'article de la Revue britannique, revue française qui reprenait des articles anglais.

Vous trouverez ensuite l'article publié par Michel Porcheron en 2008.

Grand merci à Monsieur Michel Porcheron de m'avoir communiqué son article.

P. S. : Philippe Maillard a trace d'une entrevue du prince, accompagné de G. Colmache avec Louis-Philippe le 8 janvier 1837, puis d'une seconde entrevue avec l'envoyé espagnol le 8 février de la même année.

Souvenirs diplomatiques.

Comment l'île de Cuba aurait pu être à la France

**Par G. Colmache (The Fortnightly Review)
Janvier 1896**

Aujourd'hui que l'île de Cuba cherche encore une fois à conquérir son indépendance, on trouvera peut-être quelque intérêt au récit de la tentative faite un jour par le gouvernement espagnol, ou plutôt par les chefs qui étaient alors à sa tête, pour vendre la plus importante colonie de l'Espagne à la France moyennant une somme stipulée, qui aurait été employée à payer les dettes de la cour. Le récit suivant des réunions qui furent tenues pour négocier la vente, par l'Espagne, de Cuba et de Porto-Rico montrera qu'il s'en fallut de bien peu que ces deux importantes colonies changeassent de maîtres, les négociations n'ayant été rompues qu'à cause d'un mouvement d'humeur de l'envoyé espagnol.

C'est le 8 janvier 1837 qu'eut lieu, à Paris, un événement qui, s'il avait été rendu public eût bouleversé l'Europe entière. Mais le mystère dont on l'enveloppa ne fut pas percé, tous ceux qui y prirent part ayant fidèlement gardé un secret qu'en hommes d'honneur ils crurent de leur devoir de ne pas divulguer.

Ce jour-là, le prince de Talleyrand reçut, par son secrétaire, un mot de M. Aguado, le banquier espagnol, lui demandant une entrevue

absolument privée, à laquelle n'assisterait aucun témoin. Cette condition devait si rigoureusement être observée, qu'il fut décidée que l'entrevue aurait lieu sans aucune formalité, non pas dans le cabinet privé du prince, à son hôtel de la rue Saint-Florentin, ni même dans le bureau de son secrétaire, mais dans les appartements privés de ce dernier, situés à quelque distance de la demeure du prince de Talleyrand. Le billet du banquier Aguado parlait, en termes voilés et mystérieux, d'une transaction qui pouvait assurer la fortune de ceux qui y seraient engagés, et qui, au cas où elle n'aboutirait pas, devait pour toujours demeurer secrète et n'être jamais même soupçonnée par le reste du monde.

Un envoyé de la reine Christine d'Espagne venait d'être chargé d'entamer des négociations avec Louis-Philippe pour lui céder une partie importante des possessions espagnoles. Cette mission avait été confiée au señor Campuzano, connu pour ses talents de diplomate et bien en cour auprès de la reine. Ce gentilhomme n'avait accepté que bien à contrecœur la mission qu'on lui imposait de signer un traité qui ravirait à la couronne d'Espagne son plus beau joyau, la riche île de Cuba, à laquelle devaient s'ajouter Porto-Rico et les îles Philippines, pour ainsi dire par-dessus le marché, à la requête formelle et persistante de la reine Christine. L'entrevue secrète sollicitée par Aguado n'avait pour but que de préparer une seconde entrevue qui aurait lieu entre Campuzano et le prince.

C'est ainsi que les personnes en question se réunirent dans le petit salon vert des Tuileries, sous les auspices d'Aguado, qui souriait à l'idée de la colossale affaire financière qu'il allait pouvoir lancer à la Bourse. Les termes du traité avaient été fixés d'accord avec le secrétaire du prince, qui présenta le señor Campuzano au prince et exposa les motifs de sa mission à Paris. Ce pauvre envoyé faisait peine à voir. Son fier sang castillan bouillonnait à l'idée d'être forcé de remplir une mission qu'il n'avait acceptée, dit-il plus tard, que pour empêcher que quelque autre des favoris de la reine ne s'en chargeât, lequel, moins scrupuleux et moins patriote, n'y aurait pu voir qu'un moyen de s'enrichir dans les opérations financières auxquelles donnerait lieu le transfert de sommes aussi énormes que celles qui allaient être mises sur le tapis. La lecture du document fut extrêmement pénible ; le pauvre Campuzano, quoique assis tout près d'un grand feu, grelottait et, de temps en temps, pâlisait, visiblement troublé par la responsabilité qu'on lui avait imposée.

Et, en vérité, il fallait du courage, même au secrétaire, pour écouter la lecture du document. Les papiers lui glissèrent presque des mains à deux reprises. Ces mains, plus fines et plus délicates que ne le furent jamais mains d'homme, tenaient à ce moment les destinées de l'Europe - la paix ou la guerre.

Le document, d'une écriture petite et délicate, était un exposé, succinct et rapide, de la proposition faite par la reine Christine de livrer, par traité secret, l'île de Cuba à la France moyennant une somme de trente millions de réales, et les îles Philippines, avec Porto-Rico, pour une autre somme de dix millions. Il était aisé de mener l'affaire à bonne fin, mais difficile de la mener secrètement, et c'est uniquement par crainte de lord Palmerston que la reine, qui, d'ailleurs, devait assumer toute la responsabilité des négociations, avait exigé, comme condition nécessaire pour que l'affaire pût être entreprise, le secret le plus absolu. L'ubiquité et la pénétra-

tion de lord Palmerston inspiraient une universelle et profonde terreur à toutes les chancelleries, et c'est cette peur qui avait conseillé à Aguado le procédé qu'il avait adopté pour soumettre la proposition au roi des Français.

L'emprunt à lancer sur le marché de la Bourse devait naturellement être contracté entièrement par l'entremise du grand banquier. Une somme d'un million de francs serait offerte au prince de Talleyrand, et une commission de trois cent mille francs devait être distribuée à tous ceux qui seraient mêlés aux négociations tant diplomatiques que financières. C'est avec une profonde appréhension que le secrétaire du prince de Talleyrand avait consenti à soumettre l'affaire à cet illustre et habile homme d'État.

Quelques instants après, celui-ci eut une entrevue privée avec Mme de Dino ; au bout d'une demi-heure, un message fut expédié de la rue Saint-Florentin aux Tuileries, et, dès le retour du messager, le prince se rendit en voiture au palais. On ne sut jamais ce qui se passa entre le prince et le roi, mais on vit bientôt l'envoyé espagnol, dont la mine abattue et la démarche fatiguée lui valaient le surnom de la Triste Figure, monter lentement et péniblement l'escalier.

Il est certain que les négociations furent menées jusqu'au bout et ne furent rompues qu'au moment même de la signature du traité. La scène qui se déroula dans la chambre verte, de forme ovale, fut une scène unique dans l'histoire du monde. Assis devant la table couverte de velours vert était le roi-citoyen, Louis-Philippe, se réjouissant d'avance à la pensée du triomphe qu'il allait remporter en trompant la vigilance de lord Palmerston. En face de lui était le prince de Talleyrand ; à côté du prince était le señor Campuzano, dont la taille mince et nerveuse et le visage fin et poétique faisaient ressortir le sourire cynique qui plissait les lèvres desséchées du prince. L'envoyé s'était affaissé dans son fauteuil et semblait accablé de désespoir et de douleur.



Cathédrale de La Havane

Le banquier Aguado était debout derrière l'envoyé, et le prince de Talleyrand était accompagné de son secrétaire ; tous deux devaient signer le contrat en qualité de témoins. Les articles du traité furent alors relus et, après chaque article, il y eut une pause pendant laquelle le roi et le prince de Talleyrand échangèrent quelques observations à voix basse, qui échappèrent aux autres personnes présentes. La question de Cuba fut peu discutée ; Aguado fut consulté au sujet du taux du change, question peu importante en soi, mais que Campuzano discuta avec une feinte véhémence, dans la seule pensée, évidemment, de prolonger l'entrevue et d'en retarder la terrible conclusion. Mais la question de la cession de Cuba fut vidée enfin et les signatures apposées à l'acte.

L'article deuxième, qui vient ensuite, semblait de moindre importance. Ce fut pourtant cet article qui épargna au gouvernement espagnol la honte et la guerre civile dont, à ce moment, il était menacé.

Cet article traitait de Porto-Rico et des îles Philippines. Pour Porto-Rico, l'affaire fut vite conclue, le marché étant excellent, même en évaluant la possession au plus bas prix ; mais des difficultés surgirent pour les îles Philippines. Le roi-citoyen ne put résister à la tentation de marchander. Un sourire affable sur les lèvres, il interrompit la lecture de l'article en faisant observer que la cession des îles Philippines déplairait si fort à l'Angleterre, qu'il y aurait à

craindre au moins une vive opposition, sinon une déclaration de guerre de la part du ministre anglais. La demande d'une réduction de la somme fixée comme prix des îles Philippines fut donc faite formellement et en termes péremptoires. Louis-Philippe, profitant des inutiles temporisations du prince de Talleyrand et de la violente indignation de l'envoyé espagnol, voulait tirer parti de la peur inspirée par la colère présumée de lord Palmerston.

« Il faut, dit-il, que la réduction de prix soit agréée. Vos conditions sont trop onéreuses. J'offre sept millions, acceptez-les, ou jetez votre traité au feu. »

Talleyrand fit mine de parler et étendit la main vers les papiers pour intervenir en conciliateur, comme c'était son habitude dans toute discussion trop vive ou trop violente, mais il en fut empêché par la conduite de Campuzano, qui, se levant précipitamment de sa chaise et regardant le roi en face, s'écria : « Sa Majesté a raison, le traité est sans valeur et n'est bon qu'à mettre au feu. » Et sans en dire davantage, il courut à la cheminée et jeta les papiers sur les bûches enflammées. Et c'est ainsi que la cour d'Espagne fut sauvée d'un très grand péril, que la paix de l'Europe fut sauvegardée et que la trop exigeante cupidité du roi donna à l'envoyé de l'Espagne le temps de se reprendre.



Le Capitole

**Accablée de dettes, la Régente espagnole
Maria Cristina mit Cuba en vente (1837).
Cuba, colonie de la France, il s'en fallut de
très peu.**

Par Michel Porcheron (2007)

A Paris, où le temps est glacial en ce 8 janvier 1837, une réunion secrète impromptue, aux allures de complot, que préside aux Tuileries le roi de France Louis Philippe, a pour ordre du jour le sort de territoires au-delà des mers, à des milliers et des milliers de km à l'ouest et à l'est du Vieux Continent. Sur le tapis, en l'occurrence de velours noir, d'énormes sommes d'argent. L'affaire financière est colossale, comme l'est l'enjeu géopolitique, comme on dirait aujourd'hui. Cette réunion est lourde de conséquences pour la stabilité de l'Europe.

El Señor Aguado, grand banquier espagnol, à peine arrivé dans la capitale, remet au secrétaire privé du Prince de Talleyrand¹, 84 ans, Edouard Colmache, un message de la plus haute importance. Par ce billet, l'Espagnol demande un entretien « absolument privé et auquel ne devait assister aucun témoin » avec le Prince lui-même. Afin de garantir d'ores et déjà les meilleures conditions d'extrême discrétion, le secrétaire et M. Aguado tombent d'accord pour se réunir au domicile particulier du secrétaire Colmache, situé non loin de la résidence privée de Talleyrand, un hôtel particulier au 2 rue Saint-Florentin, et non au cabinet du Prince ou au bureau du secrétaire.

Le tout, on le verra, se déroulera en quelques heures seulement, l'unité de lieu est quasiment respecté, puisque pour se rendre du 2 rue Saint-Florentin - (actuellement l'adresse du Consulat des Etats Unis) situé à l'angle nord-est de la Place de La Concorde- jusqu'aux Tuileries, il suffit de traverser la rue de Rivoli.

Une mystérieuse transaction

Le court billet de M. Aguado évoquait en termes voilés et mystérieux une transaction qui

pourrait apporter une fortune à ceux qui y prendraient part. Si elle devait échouer, le banquier espagnol exigeait que le plus grand secret soit respecté afin que cette affaire ne soit jamais portée sur la place publique. Le but de la visite impromptue de l'Espagnol était de préparer une rencontre entre le Prince de Talleyrand et El Señor Campuzano, envoyé spécial de la Régente espagnole Maria Cristina de Borbón, Cristina, comme on l'appelle en Espagne.

Ainsi se réunissent dans un petit salon vert ovale du Palais des Tuileries², la résidence royale, MM Campuzano et Aguado, M. de Talleyrand et son secrétaire. Une fois faites les présentations d'usage et exposés les motifs du voyage à Paris de M. Campuzano, les termes du « traité » furent arrêtés et entérinés par le secrétaire Colmache.

Le banquier Aguado était tout sourire à l'idée de la colossale affaire financière qu'il allait pouvoir lancer en bourse. M. Campuzano, l'homme de confiance de la reine espagnole, connu pour ses talents de diplomate, fut chargé de lire le document. Manifestement la lecture lui fut pénible, les feuilles de papier lui glissèrent souvent des mains, il pâlit à plusieurs reprises, il tremblait alors qu'il était assis près de la cheminée allumée. « Le pauvre faisait pitié. » C'est que la mission secrète de M. Campuzano était en effet de la plus haute importance, « il avait en main le destin de l'Europe : la paix ou la guerre, d'où son comportement visiblement plus que troublé en raison de la responsabilité qu'on lui avait imposée. »

La toile de fond de la rencontre secrète

Quel était le contexte européen en 1837 ? L'Espagne : après celle de « la Maison Bonaparte » (1808-1813), celle des Bourbons est restaurée. Se succèdent alors Ferdinand VII et à sa mort (1833) la régente Marie-Christine, la mère d'Isabelle II, fille de Ferdinand, héritière directe du trône espagnol, mais elle n'a que trois ans. Le règne de Marie-Christine (1833-1840) est marqué par le début des trois guerres

carlistes (1833-1876), provoquées par don Carlos, frère cadet de Ferdinand qui se pose en seul prétendant du trône d'Espagne. Contre les « cristinistas » partent en guerre les « políticos », carlistes traditionnalistes. Par ailleurs, L'Angleterre, la France (ce fut la dernière grande mission diplomatique connue de Talleyrand) l'Espagne et le Portugal, 4 monarchies, avaient signé un traité (22 avril 1834 ?) resserrant leurs liens face notamment au danger que représentaient les ambitions de don Carlos. L'Angleterre avait aussi accepté d'envoyer des forces de volontaires pour soutenir le parti (dit libéral) d'Isabel II, donc de Cristina.

Quand le « cristinista » Campuzano arrive à Paris, la 1^{ère} guerre carliste a déjà été déclarée et la Régente doit faire face à des difficultés de tout genre, militaire, politique et financier, le nerf de la guerre étant comme toujours l'argent.

La France, elle, vit sous le régime de la Monarchie de Juillet, le Roi (1830-1848) est Louis-Philippe d'Orléans. En 1837, il a 64 ans. Après l'époque napoléonienne (Napoléon, Empereur de 1804 à 1814), la France allait connaître la Restauration de la Monarchie de la dynastie des Bourbons, avec deux règnes de Louis XVIII (avril 1814-mars 1815 et juin 1815-septembre 1824, le premier interrompu par un retour au pouvoir de Napoléon, qui ne dura que Cent-Jours) suivi de celui (1824-1830) de Charles X. La monarchie bourgeoise de Louis-Philippe fit monter sur le trône la branche cadette d'Orléans.

Depuis 1814, l'Europe est constituée de quatre grandes puissances : L'Angleterre, l'Autriche, la Prusse et la Russie. C'est lors de l'historique Congrès de Vienne 1814 - 1815) que la France

retrouve sa place dans le concert européen, au même rang que ses anciens ennemis, cela grâce à l'habileté manœuvrière de Charles-Maurice de Talleyrand. Son « casting » est impressionnant : deux Empereurs, quatre rois, plus une douzaine de diplomates, anglais, autrichiens, espagnols, russes, prussiens, et du Saint-Siège - on les appellerait aujourd'hui les sherpas - parmi lesquels des figures emblématiques : Metternich, le duc de Wellington, le baron de Humboldt, André Razoumovski, le Cardinal Consalvi, etc...et Talleyrand, alors « orléaniste », qui a à Vienne aussi l'occasion de mener à bien sa diplomatie...personnelle à des fins personnelles.



Maria Cristina, par Winterhalter

La Grande Bretagne a à sa tête la Maison de Hanovre. A Guillaume IV, va succéder en juin 1837 la Reine Victoria. Le premier ministre en 1837 est Lord Palmerston.

Pour compléter ce rapide panorama international, il faut souligner que depuis 1825, le gouvernement des Etats Unis avait obtenu de l'Espagne via Francisco Zea Bermúdez, ministre de Ferdinand VII, la promesse que Cuba ne passerait pas entre

les mains d'un quelconque autre pays européen (Manuel Moreno Fragnals, 1995) en premier lieu l'Angleterre.

Retour à Paris

Quelle était cette mission si délicate de M. Campuzano, au nom de la Cour espagnole ? Il était chargé de vendre au roi de France, Louis-Philippe, moyennant une énorme somme d'argent... la colonie la plus importante de l'Espagne, Cuba, le plus beau bijou de la couronne. M. Campuzano avait accepté cette mission à contre cœur, son « sang orgueilleux de castillan se soulevait à l'idée de se voir obligé à

remplir une mission qu'il avait accepté, dira-t-il plus tard, afin d'empêcher qu'un autre favori de la Reine, moins scrupuleux et moins patriote la mène à son terme, trouvant là un moyen de s'enrichir lors d'opérations financières qu'aurait occasionné le maniement des énormes sommes » prévues qui devaient être mises sur le tapis.

La Reine Marie Christine, dans sa demande formelle et insistante, proposait non seulement la vente de Cuba, mais également de deux autres colonies de la couronne, Porto Rico et les Iles Philippines. Elle avait besoin d'argent frais pour éponger les énormes dettes accumulées par la Cour d'Espagne.

Cuba était à vendre pour 30.000.000 de réaux et Porto Rico et les Philippines pour deux fois 10.000.000³. Le Prince de Talleyrand allait recevoir personnellement un million de francs et une commission de 300.000 francs devait être répartie entre toutes les personnes, diplomates ou financiers, qui participeraient aux négociations.

L'emprunt lancé en bourse devait se faire uniquement par l'intermédiaire du banquier Aguado. Autant l'affaire était simple sur le plan financier, autant elle présentait une difficulté majeure : comment conserver le secret le plus absolu jusqu'au bout, l'Espagnole Marie Christine, qui assumait toute la responsabilité des négociations, craignant n'importe quelle « fuite » qui aurait alerté l'homme qu'elle redoutait le plus : l'Anglais Lord Palmerston, premier ministre. Mais la Régente Cristina savait-elle que le danger pouvait venir d'ailleurs ? Car les Etats Unis étaient prêts à intervenir. Dès 1833, l'Anglais J.E Alexander avait écrit, après un séjour dans l'Ile (1831-1832) : « Rien ne pourrait inciter plus vite les Etats Unis à prendre les armes si l'Angleterre ou la France s'emparaient de Cuba. »

Hésitant, le secrétaire de Talleyrand soumit les termes de l'accord à son patron, l'illustre et habile homme d'état français. Quelques instants

plus tard, le Prince de Talleyrand retourna rue Saint-Florentin pour s'entretenir avec celle qui vivait avec lui maritalement, Mme de Dino, puis se fit conduire jusqu'aux appartements privés du roi Louis Philippe. Rien ne filtra de ce qui fut dit entre le Roi et Talleyrand

Toujours est-il que la réunion de signatures se tint dans le cabinet ovale du Roi. Autour de la table couverte de velours noir, le Roi, « éprouvant déjà un sentiment de triomphe à l'idée de tromper la vigilance de Lord Palmerston », face à lui un Talleyrand au sourire cynique, assis entre son secrétaire Colmache⁴ et M. Campuzano, l'homme à la triste figure. Derrière ce dernier, se tenait debout le banquier Aguado⁵. Talleyrand et son secrétaire n'étaient présents qu'en qualité de témoins. Commença la lecture du traité. Il était prévu qu'après chaque article, les participants marqueraient une pause durant laquelle le Roi et Talleyrand allaient échanger à voix basse leurs observations.

Cuba, adjugé ! vendu ! Porto Rico idem. article suivant

L'article 1 portant sur la vente de Cuba fut signé rapidement, après quelques mots sur le taux de change entre le réal et le franc que M. Campuzano prolongea pour tenter de retarder, en vain, le moment de la signature. La vente de Porto Rico se régla également aisément et à « petit prix ». Vint le moment de la discussion de la vente des Philippines, seconde partie de l'article 2 du traité. Théoriquement, cette ultime phase du traité ne devait poser non plus aucun problème. Louis Philippe ne put résister à la tentation de marchander. Avec un sourire aimable il interrompit la lecture du traité, faisant observer que l'affaire était délicate pour la France et que la cession des Philippines déplairait tellement fortement à l'Angleterre qu'il craignait une vive opposition de Lord Palmers-ton, et pire encore une déclaration de guerre.

Il réclama « en termes péremptoires » une baisse substantielle du prix avancé par les Espagnols. Talleyrand temporisait et M. Cam-

puzano exprima une vive indignation. C'est alors que le Roi, sur un ton impératif, déclara : « Il faut que la baisse du prix soit immédiate. Vos conditions sont beaucoup trop onéreuses. J'offre sept millions, ou vous acceptez ou vous jetez le traité au feu. » Talleyrand, selon sa façon de faire habituelle face à une situation trop vive, voire violente, voulut tenir le rôle de fin diplomate et négociateur, mais M. Campuzano ne lui en laissa pas le temps : se levant précipitamment de son fauteuil, et regardant le Roi bien en face, il s'exclama : « Sa Majesté a raison, le traité n'a aucune valeur, et il doit être brûlé. » Il s'empara rapidement des documents qui se trouvaient sur la table et les jeta dans le feu de la cheminée toute proche.

L'échec

Avarice du Roi de France, peur réelle de la portée de la vente des Philippines, avec pour éventuelle conséquence une guerre déclarée par l'Angleterre, désintérêt subit pour cette monumentale affaire ? On ne sait.

Grâce au coup de génie (geniada) de l'Envoyé spécial espagnol, les négociations n'aboutirent pas. Il s'en fallut de peu ⁶.

Quand l'étude de la Française G. Colmache ⁷ fut écrite en 1895 et publié en novembre de la même année, dans la revue anglaise *The Fortnightly Review* (texte qu'allait reproduire *La Revue Britannique*, de Paris en janvier 1896), les Cubains étaient à nouveau engagés dans une nouvelle guerre d'indépendance. Son étude de quelque 5 pages seulement, commence ainsi : « Aujourd'hui que l'Île de Cuba tente une nouvelle fois de conquérir son indépendance, offre peut être un certain intérêt le récit de la tentative faite par le Gouvernement espagnol, ou plutôt par ses gouvernants inconscients, destinée à vendre à la France, moyennant une somme stipulée (una cantidad estipulada), la colonie la plus importante d'Espagne, la somme d'argent obtenue devant servir à payer les dettes de la Cour. »

à Cuba : le despote Tacon

Grand serviteur très dévoué de la Cour espagnole, le despote Tacon (même s'il ne fut pas le pire des petits rois (les gouverneurs) de Cuba, on lui doit la création d'un magnifique théâtre) - qui avant de débarquer à Cuba avait eu largement le temps de faire ses preuves à Quito, puis au Pérou, à Potosí puis en Andalousie et ... à Santiago de Cuba - ne sut jamais que « son île » était à vendre en ce début de 1837. Il avait pourtant dit un jour : « Je ne suis pas venu pour faire le bonheur de Cuba, mais pour servir l'Espagne. » Considérée comme « province espagnole » depuis plus de trois siècles, Cuba était devenue « colonie sans représentation ni droits et gouvernée militairement ». Durant le règne de la « libérale » Cristina de España, Cuba vécut une époque d'absolutisme. Ingrate Métropole. Entre 1828 et 1837, Cuba avait envoyé à la Mère Patrie, 25 millions de pesos de remesas.

61 ans plus tard, toujours à Paris - et après l'explosion « accidentelle » du Maine dans la baie de La Havane en février 1898 - les Etats Unis décidaient de déboursier 20 millions de dollars pour la cession forcée des Iles Philippines de la part de l'Espagne, comme le stipulait le Traité de Paris (10 décembre 1898, promulgué le 27 mars 1902). Madrid « céda » également Porto Rico. Selon le traité, l'Espagne n'eut pas à « céder » Cuba », mais elle devait « renoncer à tout droit de souveraineté et propriété sur Cuba ». Dès 1805, le président américain Jefferson avait annoncé qu'en cas de guerre contre l'Espagne, son pays s'emparerait immédiatement de Cuba. Il réitéra ses (ces) intentions en 1807, 1809 et 1823.

Les Etats Unis devenaient en 1898 les nouveaux propriétaires de Cuba, même pas pour un dollar symbolique. Avec un long bail de 61 ans. Mais stoppé net, le 1er janvier 1959, sans le moindre espoir de retour.

Notes

¹ On peut supposer que la Cour de Madrid avait choisi Charles de Talleyrand - qui n'avait plus de fonctions officielles - pour sa réputation, depuis plus de 40 ans, de grand diplomate et fin négociateur. Il allait décéder un an plus tard à Paris, le 17 mai 1838, à l'âge canonique de 84 ans. Il restait le Prince de Talleyrand.

Il est un des personnages hors du commun de toute l'histoire de France. Ordonné prêtre, évêque d'Autun, député du clergé en 1789, participe positivement à la Révolution de 1789, ministre des Relations Extérieures du Directoire, puis après le 18 Brumaire, du Consulat et du début de l'Empire, grand Chambellan, Prince de Bénévent, se rallie aux Bourbons en 1814, il est chargé par Louis XVIII de préparer le Congrès de Vienne, pour y défendre les intérêts français, Président du Conseil en 1815, ambassadeur à Londres (1830-1834) de Louis-Philippe, qui lui doit le trône, co-créateur de la Belgique, Talleyrand fut et reste un homme d'état parmi les plus décriés, à juste titre ou non. « On dit toujours de moi ou trop de mal ou trop de bien, je jouis des honneurs de l'exagération. »

On oublie souvent qu'il a à son actif d'avoir rédigé l'article 6 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen en 1789, lancé le système métrique, et rédigé le premier rapport sur l'école publique.

Sa vie fut tellement riche, mouvementée, sa vie privée plus qu'originale, son sens de la diplomatie tellement développé, comme son talent de négociateur, sa place dans 50 ans de l'Histoire de France inégalée, que dès 1921 le cinéma s'empara du « Diable boiteux », comme il est connu dans la mémoire collective française, à travers une vingtaine de films français et américains où le personnage « Talleyrand » eut à plusieurs reprises le premier rôle. Parmi les films français, le plus connu est « Le diable boiteux » (1948) de Sacha Guitry, avec Guitry dans le rôle-titre. En 1989, Vincent Brus tourna « Talleyrand « les Jupons de la Révolution » et en 1996 Patrice Leconte « Ridicule ».

² Depuis la Révolution française, le rôle de résidence royale a été assigné au Palais des Tuileries, résidence bâtie pour Catherine de Médicis, épouse du roi Henri II (1547-1559) puis Régente (1559-1589). Louis XIV avait quitté définitivement Paris et la résidence royale du Louvre (depuis 1546, sous le règne de François 1er) en 1682 pour le château de Versailles (non terminé). Le Palais du Louvre est laissé à l'abandon pendant près d'un siècle. Finalement c'est sous la Révolution, le 10 août 1793, que le Louvre devient musée national qui depuis la fin du XIX^e a sa configuration actuelle. Le Palais des Tuileries fut pillé en 1830 et en 1848 puis incendié durant la Commune de Paris en 1871 avant d'être définitivement démoli en 1882 (seuls les pavillons de Flore et de Marsan, désormais rattachés au

Louvre, ont survécu). Le Jardin des Tuileries, jardin original du palais, est aujourd'hui un espace public.

³ Il serait intéressant à la fois de transformer ces montants en sommes actuelles et de les évaluer dans le contexte du début du XIXe, les comparant par exemple avec d'autres transactions financières ou commerciales. Ainsi, les prétentions de Marie-Christine pourraient-elles être jugées démesurées ou non.

⁴ Fut publié en 1850 (chez Henry Colburn, à Londres) « Revelations of the life of Prince Talleyrand from the papers of the late M.Colmache, private secretary to the prince ». Aucune allusion à l'affaire de Cuba n'y figure. Cela veut dire qu'Edouard Colmache et ses héritiers respectèrent le secret, comme le firent les 4 autres acteurs de la réunion secrète des Tuileries. En quelle année l'affaire fut elle connue ? On ne sait, la seule indication, au stade actuel de nos recherches, est la date de novembre 1895

quand Mme Colmache prend sa plume. Dans des ouvrages cubains consultés, on ne trouve aucune allusion à ce traité secret avorté.

⁵ La famille des banquiers Aguado est connue ; elle dispose d'une immense chapelle au cimetière du Père-Lachaise, à Paris.

⁶ Brison D. Gooch, professeur assistant d'Histoire, au Massachusetts Institute of Technology, a consacré une étude « Belgium and the Prospective Sale of Cuba in 1837 » pour la publication *The Hispanic American Historical Review* (Aug. 1959, pp 413-427, n°3, vol. 39), à laquelle nous n'avons pas eu accès. Ainsi, on ne sait si M. Gooch parle d'une nouvelle tentative de vente de Cuba cette fois à la Belgique du roi Léopold 1er, ou s'il analyse les effets de la vente à la France si elle avait abouti.

De Colmache à Colmache

⁷ G. Colmache (sans précision de prénom, comme pour les noms des deux Espagnols) est probablement une parente directe du secrétaire privé de Talleyrand. D'où les détails qui émaillent son récit et qui lui donne une apparence d'authenticité. Ce texte existe en espagnol (à Cuba), il fut publié dans *Revista Bimestre Cubana*, avril-mai 1936. C'est la source première de notre texte, les phrases entre guillemets sont de Mme G. Colmache (traduction libre). Mme Colmache ne précise pas ses sources.

L'épouse d'Edouard Colmache fût à l'origine de la publication des « Revelations ... » de son mari. La mention du nom du secrétaire privé apparaît vers juillet 1930, semble-t-il pour la première fois. Mais sans prénom. Pour des chercheurs comme l'Allemand Dr. Ernst, spécialiste allemand de Talleyrand et le Français André Beau, président honoraire de l'Association Les Amis de Talleyrand, son prénom est bien Edouard, toutefois Emmanuel de Waresquiel le prénomme Charles Colmache dans son « Talleyrand, le Prince immobile ». Mme Colmache restera pour l'instant G. Colmache. Elle parle toujours du « secrétaire » du Prince, sans le nommer et le prénommer.

Note de M. Georges Lefavre, ancien président de l'Association, délégué région Nord suite à la lecture des articles précédents.

Le banquier Alexandre Aguado, dont je détiens par relation familiale des sources d'information, était en effet intervenu en 1830 pour négocier en France et en faveur de l'Espagne un emprunt de 60 millions de Réaux, remboursable en 10 ans. Cet emprunt était gagé sur la caisse du trésor royal de l'île de Cuba, alors possession espagnole !

Face aux difficultés d'apurement de cette dette, il fut, selon cet article, décidé de vendre l'île à la France pour 30 millions de Réaux, la France devenant ainsi débitrice d'une partie de la dette de l'Espagne (le solde par la vente des Philippines) ! Mais j'ignorais que Talleyrand avait participé à cette négociation.

J'ajoute qu'il existe une parenté Talleyrand-Aguado, au travers de la petite fille du banquier, s'appelant Carmen Aguado, qui épousa Adalbert de Talleyrand-Périgord, duc de Montmorency. Elle était la mère de Louis de Talleyrand-Périgord, le vaillant capitaine dont le numéro précédent de notre bulletin (n°7) a raconté son brillant comportement en 14/18.

Talleyrand et les Cent-Jours

Par Daniel Chartre, membre de l'Association Les Amis de Talleyrand et du groupe Facebook éponyme

Vienne, le 11 mars 1815. La nouvelle du débarquement de Napoléon le 1^{er} mars à Golfe Juan, connue des principaux acteurs du congrès depuis le 6, vient d'être rendue publique. Celui, comme nous le rapporte J. Orioux dans son livre consacré à Talleyrand, qui est appelé : « l'ogre, l'usurpateur, le monstre », Napoléon, est de retour. Talleyrand avait toujours affirmé que la trop grande proximité de l'île d'Elbe et des côtes française représentait un danger. Soutenu en cela par Lord Castlereagh, représentant la couronne britannique au congrès de Vienne, il demandait à ce que l'Empereur soit davantage éloigné du continent et avait proposé les Açores comme nouveau lieu d'exil. Un plus grand éloignement présenterait aussi l'avantage d'empêcher le Tsar de se servir d'un possible retour de Napoléon comme d'un épouvantail lorsque les négociations n'allaient pas dans le sens qu'il souhaitait. « Prenez garde, je vais lâcher le monstre », disait-il alors, comme le relate J. Orioux. Ce débarquement ruine les efforts de Talleyrand qui avait réussi, grâce à ses talents de diplomate et de négociateur, à imposer les vues de la France dans nombre de décisions importante pour elle et pour le devenir de l'Europe postnapoléonienne.

Au terme de sa marche triomphale, Napoléon arrive à Paris le 20 mars. Il fut vite dégrisé. La situation n'y est pas aussi bonne que cela, nous dit la Comtesse de Boigne dans ses mémoires. « En arrivant à Paris, il apprit la déclaration de Vienne du 13 mars; il subit en même temps les froideurs et les réticences de la plupart des personnes qui dans l'ordre civil lui avaient été le plus dévouées..... J'ai lieu de

croire que bien peu de jours après son arrivée aux Tuileries, il cessa de déployer l'énergie qui l'avait accompagné depuis l'île d'Elbe. Peut-être, s'il avait retrouvé dans ses anciens serviteurs civils le même enthousiasme que dans les militaires, il aurait mieux accompli la tâche gigantesque qu'il s'était assignée ; peut-être aussi était-elle impossible. »

Mis au ban de l'Europe par la déclaration du 13 mars, il se retrouva seul face à une nouvelle coalition dès le 25, date de la signature du traité d'alliance entre la Grande-Bretagne et l'Autriche.

L'importance des forces armées qui se préparaient à déferler sur la France pour déloger Napoléon une bonne fois pour toute du trône était alarmante. L'issue de cette nouvelle guerre qui s'annonçait, même avec des troupes motivées, même avec le génie militaire de Napoléon, n'était rien moins qu'incertaine.

Que faire alors ? Le seul moyen d'éviter un affrontement armé dont tout laissait prévoir qu'il lui serait défavorable était de négocier séparément avec certains de ses membres, de



faire éclater la coalition, avec pour seul moyen d'y parvenir la voie diplomatique.

A qui pouvait-il confier une telle mission ?

Molé ? Trop jeune, pas assez expérimenté, et puis il s'était dérobé.

Caulaincourt ? Il venait d'en faire malgré les réticences de l'intéressé son ministre des Affaires étrangères. C'est un bon diplomate mais pour les négociations qui s'annoncent ce n'est pas suffisant. Il lui faut un diplomate hors pair pour le conseiller. Il lui faut pour la comtesse de Boigne, « le contact journalier d'une raison ferme et droite ». Et le seul qui réponde à ce critère est Talleyrand !

Napoléon regrettait l'absence de Talleyrand, cet homme qu'il avait tant de fois couvert d'injures. Il en fit la confidence à Mollien. Frédéric Lollée dans son livre « Napoléon et Talleyrand » nous rapporte divers propos tenus par Napoléon sur son ancien ministre. « C'est encore l'homme, disait Napoléon, qui connaît le mieux ce siècle et le monde, les cabinets et les peuples. Il m'a quitté ; je l'avais assez brusquement quitté moi-même ; il s'est souvenu de mes adieux de 1814 ... Nous n'étions pas toujours du même avis ; il lui est arrivé plus d'une fois de m'en donner des bons. »

Ou encore :

« Ah si Talleyrand était là ! Il me tirerait d'affaire », dit-il un soir à M. de la Besnardière, nous rapporte F. Lollée.

De la part d'un immense personnage tel que Napoléon, ces propos sont un magnifique hommage au talent du grand homme que fut Talleyrand.

Mais Talleyrand est à Vienne, au service du Roi de France, pour lequel il vient de réaliser la prouesse d'arriver en représentant d'un pays battu, et d'avoir si bien retourné la situation que maintenant la France traite sur un pied d'égalité avec ses vainqueurs

F Lollée résume très bien les sentiments que Napoléon éprouvait : « Cette énigme vivante, crispait, exaspérait ses nerfs. Il le haïssait et le désirait, le recherchait et l'éloignait, le flattait et l'accablait d'invectives ; c'était une continuelle hésitation de la colère et de la faveur. »



Louis XVIII à sa célèbre table de bois blanc, par François Gérard

Les relations entre ces deux hommes sont passées par tous les stades.

Au tout début il s'agissait pour le jeune général Bonaparte de respect et de considération pour ce personnage exerçant une fonction ministérielle qui lui en imposait. De son côté Talleyrand s'enthousiasmait pour ce jeune homme vif, énergique, en qui il voyait la solution pour sortir la France de l'instabilité politique assaisonnée de gabegie, de corruption et de division du Directoire. Par la suite une confiance et une relation étroite s'établirent entre eux. Il fut son

mentor en politique et grâce à lui le général Bonaparte put accéder au pouvoir suprême.

Mais progressivement ces bonnes relations se détériorèrent. Devenu Empereur, Napoléon au faite de la puissance devint au fil du temps de plus autoritaire et de moins en moins enclin à écouter les conseils et les avis de modération et de prudence que lui prodiguait son ministre, jusqu'à finir par le remplacer par une personnalité moins forte ayant l'échine plus souple. Il lui retire la charge de grand chambellan mais lui conserve celle de vice grand électeur pour ne pas s'en séparer totalement car il redoutait sa capacité de nuisance. Pour l'Empereur, il valait mieux l'avoir près de lui pour le surveiller, plutôt que de le savoir entièrement libre et dans l'opposition.

Plus d'une fois l'Empereur avait songé à le faire arrêter. Il n'en fit rien car il craignait que le remède fut pire que le mal, qu'il lui soit plus nuisible incarcéré ou exilé que libre. Il valait mieux se l'attacher par des honneurs et de l'argent, car il pourrait encore lui être utile. Talleyrand lui en imposait par ses grandes manières de parfait homme de cour et son éventail de relations dans les cours européennes. Napoléon en avait besoin pour donner de l'éclat et du prestige à sa cour qui en manquait cruellement. Il comptait que de par sa naissance et son appartenance à la haute noblesse de l'ancien régime, il y attirerait les anciens émigrés pour la rehausser.

Emile Dard nous rapporte les propos qu'il lui tint : « Vous êtes un diable d'homme. Je ne puis éviter de vous parler de mes Affaires, ni m'empêcher de vous aimer. » C'est dire quelle importance il attachait au prince de Bénévent, à tel point qu'il fut en janvier 1810 invité à donner son avis dans l'affaire du divorce de Napoléon avec Joséphine. Talleyrand parla en faveur de l'alliance avec une archiduchesse d'Autriche. Enfin, le 23 janvier 1814, l'Empereur le nomma membre du conseil de régence.

Mais l'affront assaisonné de propos violents et grossiers qu'il fit subir à son ministre le 28 janvier 1809 n'est que le point d'orgue d'une longue succession de rebuffades, d'algardes et autres outrages publics qu'il lui infligea avant cette date. Il blessa dans son orgueil ce personnage si intelligent et raffiné, même si à son habitude Talleyrand n'en laissa rien paraître. Ce sont des choses qui ne s'oublient ni ne se pardonnent. Cela, Napoléon ne pouvait l'ignorer.

Tout prouvait que la rupture était définitive : la vaine tentative de Napoléon, fin 1813, pour reprendre Talleyrand à son service comme ministre des Affaires étrangères, l'action de celui-ci en 1814 pour faire échouer une régence en faveur du roi de Rome et provoquer l'abdication pure et simple de l'Empereur, la part active qu'il prit à la réinstallation des Bourbons sur le trône, ses propos en faveur d'un plus grand éloignement de l'Empereur des côtes Européennes (Napoléon en eût connaissance par ses espions à Vienne). Il eut confirmation de ces propos quand, pendant les Cent-jours, arrivant à Paris, il s'était fait communiquer la correspondance adressée par Talleyrand à Jaucourt qui dirigeait le ministère en son absence,

Nonobstant toutes ces raisons qui vouaient sa tentative à l'échec, Napoléon expédia à Talleyrand trois émissaires :

- Charles de Flahaut (le fils de Talleyrand) qui n'allât pas plus loin que Stuttgart où il fut prié de faire demi-tour.
- Casimir de Montrond, son vieil ami et complice, qui arriva le 3 avril et à qui pour toute réponse il produisit l'accord du 13 mars. Montrond avait en outre pour mission de s'assurer auprès de Metternich et de Nesselrode du sérieux des « nations étrangères à ne point reconnaître Bonaparte et à lui faire la guerre » (Idem E Dard). Talleyrand s'empessa de signaler la venue de Montrond ainsi que sa mission au roi dans un courrier daté du 13 avril 1815. Toutefois il faut noter que si, dans cette lettre, il lui parle de la mission de Montrond auprès

des puissances étrangères, il ne dit absolument rien du contenu de l'entretien qu'il eût avec lui !!!

- Louis-César Alexandre Dufresne de Saint Léon (1751-1836), plusieurs fois chargé par Talleyrand de missions diplomatiques et, d'après Emile Dard, son ancien fondé de pouvoir à Bénévent. Il fut envoyé à Talleyrand sur un ordre écrit que Napoléon donna à Caulaincourt :

« Paris, ce 22 avril 1815.

Monsieur le duc de Vicence, je vous autorise à faire donner des assurances de restitution de ses biens au prince de Bénévent s'il se conduit en Français et me rend quelques services. Le sieur Saint-Léon pourra aussi prendre des engagements avec M de Metternich depuis un jusqu'à dix millions, si l'Autriche, en s'éloignant de la coalition, suit un système plus conforme à ses véritables intérêts et aux liens de famille qui l'unissent à moi. Sur ce, je prie dieu qu'il vous ait en sa sainte garde.

Napoléon »

Ce courrier donne raison à la comtesse de Boigne qui parlait d'un fléchissement de la détermination de l'Empereur. Il sentait que son entreprise était vouée à l'échec face à une coalition militaire aussi importante. La seule issue possible était la voie diplomatique.

La démarche de Saint-Léon fut vaine. Non seulement il n'obtint rien, mais il ne put même pas voir Talleyrand en particulier. L'entrevue eut lieu en présence de Metternich et de Nesselrode (source E. de Waresquiel). En retour, Talleyrand lui remis cette lettre pour Caulaincourt : « Saint-Léon que vous avez laissé arriver jusqu'ici, mon cher ami, m'a donné des renseignements sur mes Affaires et sur mes amis, va repartir (sic) ; et je ne veux pas le laisser nous quitter sans le rendre porteur de toutes mes amitiés pour vous et Mme de Caulaincourt. Il vous dira que je me porte bien, que fais (sic) ce qu'à ma place je crois que vous feriez et que je vous aime. Si mes Affaires ont besoin soit de

conseils ou d'appuis, je dis que l'on s'adresse à vous. » (Mémoires de Caulaincourt)

Quelle admirable manière de formuler à demi-mots une fin de non-recevoir tout en indiquant toujours à demi-mots à Caulaincourt qu'il est son intermédiaire occulte et qu'il le fait savoir !

Cette lettre est dans la vraie tradition de la diplomatie française, tout en subtilités et en nuances, où les propos trop tranchés sont bannis, où l'on excelle dans l'art de manier la litote. Il est issu de l'esprit de l'ancien régime,



Première abdication, par Paul Delaroche

celui de sa noblesse, celui de Talleyrand dont c'était un trait essentiel.

Talleyrand ne donna pas suite aux propositions (agrémentées d'un appel à sa fibre patriotique) de l'Empereur. Il en prévint aussitôt Louis XVIII. Il ne fait aucun doute qu'à aucun moment il n'a songé à se rallier à la cause de Napoléon. Quel avantage aurait-il eu à le faire ? Aucun ! Au contraire il avait tout à perdre dans cette aventure.

S'il avait cédé aux avances de l'Empereur, cela n'aurait pas arrangé pour autant les affaires de celui-ci car ce revirement de Talleyrand l'aurait totalement discrédité, aurait ruiné définitivement sa réputation internationale, et n'aurait rien changé dans la détermination des puissances alliées à chasser Napoléon du trône de France.

Les alliés venaient de se partager les dépouilles de l'Empire napoléonien et ne voulaient pas perdre tout ou partie de ces biens si âprement marchandés au congrès de Vienne. Sans compter que, qu'il réussisse ou non à faire éclater la coalition, Talleyrand se serait mis à la merci de l'Empereur qui se défiait profondément de lui. Même en cas de réussite de l'entreprise dans laquelle il se serait lancé, les vieilles rancunes de Napoléon auraient tôt ou tard repris le dessus, et alors il n'aurait pas hésité à s'en débarrasser.

L'Empereur fit également envoyer plusieurs émissaires à d'autres interlocuteurs :

- Antoine Didier à Londres, qui fut refoulé à Douvres ;
- Mme de Vitrolles (dont le mari était emprisonné à Vincennes) envoyée à Gand sonder les amis du comte d'Artois ;
- Le Baron de Stassart (envoyé par Napoléon porter des ouvertures de paix à l'Empereur d'Autriche et qui y fût emprisonné).

Ces missions n'eurent également aucun résultat.

Malgré le crédit dont il jouissait à Vienne, Talleyrand savait parfaitement qu'en dépit des marques nombreuses, fort hautement et publiquement exprimées de sa solidarité et de son soutien aux nations membres de la coalition, il demeurait à son égard un soupçon de connivence de longue date avec Napoléon. Il se disait dans l'entourage de l'Empereur d'Autriche qu'il était en relation épistolaire suivie avec l'exilé de l'île d'Elbe. Une surveillance constante était exercée sur la délégation française et surtout sur lui, ses agissements, ses propos, sa correspondance. Le passage à l'hôtel Kaunitz

de plusieurs envoyés de Napoléon s'est fait au vu et au su de tous et ne fit qu'aggraver les soupçons de double jeu qui planaient sur lui. La défiance fut portée à un tel degré que lorsque, une fois le congrès clôturé, Talleyrand, souhaitant quitter Vienne pour rejoindre le Roi à Gand, réclama ses passeports, Metternich ne se hâtât point de les lui rendre. L'Autriche avait-elle peur de le voir partir à bride abattue vers Paris ?

Cette réputation et cette renommée dans les cours Européennes, Talleyrand y tenait par-dessus tout. Elle représentait pour lui le mar-



Murat, roi de Naples par François Gérard

chepied indispensable pour ce qu'il aura ambitionné toute sa vie : jouer un rôle prépondérant sur la scène politique française, pour la diriger ou à défaut pour permettre à sa patrie, par son talent de diplomate, de briller et de jouer un rôle prépondérant sur la scène internationale. C'est ce qui importait le plus pour lui et qui est plaisamment illustré par le titre du livre de M Duff Cooper : « Talleyrand. Un seul maître, la France ».

Pendant que se constitue et s'arme la coalition qui va chasser Napoléon du trône qu'il vient de reconquérir avec l'aide enthousiaste d'une par-

tie de l'armée et de la population, les travaux du congrès continuent à Vienne.

Bien que l'attention des négociateurs soit en partie accaparée par ce qui se passe sur le sol de France où Napoléon entre dans Paris sans verser une goutte de sang, Paris d'où Louis XVIII s'est enfui précipitamment, les négociateurs sont pressés d'en finir.

Ils veulent s'assurer que ce qu'ils avaient obtenu au cours de ces longues négociations de l'hiver 1814-1815 ne serait pas remis en cause, et veulent pouvoir enfin se consacrer pleinement à la préparation du conflit armé inévitable aux yeux de tous.

Avec le retour triomphal de l'Empereur la tâche de Talleyrand s'est considérablement compliquée. Il ne représente plus aux yeux des autres nations qu'un souverain en fuite dont l'avenir n'est rien moins qu'assuré, un poltron qui n'a même pas tenté de lutter pour conserver son royaume, et dont le comportement a compromis ses chances de régner à nouveau. Il est en effet fort probable

que les puissances alliées, une fois Napoléon chassé du trône de France, soient peu enclines à y réinstaller un souverain qu'ils ont restauré une première fois au prix d'un fleuve de sang, et qui a été incapable de s'y maintenir.

Louis XVIII commit en effet beaucoup de fautes lors de cette première Restauration sur le plan diplomatique, en traitant avec hauteur les autres souverains à qui pourtant il devait de se trouver aux Tuileries, mais aussi à l'intérieur ou

ses maladresses lui valurent l'aversion d'une grande partie de son peuple, aversion aggravée par sa fuite honteuse à Gand.

Devant l'accueil triomphal fait à Napoléon lors de sa marche sur Paris par l'armée mais aussi par la population des régions qu'il traversa, les puissances alliées étaient en droit de s'interroger sur l'opportunité de rendre sa couronne à un Roi avec qui, manifestement, une grande partie du peuple ne se sentait pas en sympathie.



Alexandre 1er

Pour épargner à la France de connaître le sort des vaincus à la fin du conflit armé qui doit inéluctablement conduire à la défaite de Napoléon, tant le rapport des forces qui vont l'affronter lui est défavorable, Talleyrand voulut dissocier la France de l'entreprise napoléonienne. Dès le 13 mars, il le fit déclarer Hors la loi.

Mais cela n'est pas suffisant. Le 25 mars, l'Autriche, la Grande-Bretagne, la Prusse et la Russie, signent à Vienne un nouveau traité par lequel ces nations s'engagent à réunir tous

leurs efforts contre Napoléon. Le roi de France est invité spécialement à donner son adhésion au présent traité, ce que Talleyrand s'empresse de faire, soucieux de bien établir que la coalition n'est tournée que contre le seul Napoléon, et non pas contre la France qui par son adhésion doit être regardée non comme une ennemie mais comme une alliée.

C'est en Italie que les hostilités débutèrent.

Au Congrès de Vienne Talleyrand, pressé par Louis XVIII et lui-même convaincu qu'il fallait éliminer Murat et le chasser de son trône pour y réinstaller à sa place l'ancienne dynastie des Bourbons, se heurte à la mauvaise volonté de l'Autriche alliée à Naples. Il défend âprement sa position et y consacre beaucoup de temps et d'efforts entre novembre 1814 et mars 1815. Il s'oppose systématiquement au maintien de Murat sur le trône de Naples.

Murat, qui au début avait choisi le camp Autrichien pour conserver son Royaume, n'ignore pas ce qui se trame contre lui à Vienne et sent que l'Autriche va tôt ou tard (plutôt tôt que tard d'ailleurs) le lâcher. Il comprend que son royaume est menacé. Ayant trahi Napoléon en 1814 il avait néanmoins noué des contacts avec l'Empereur alors à l'île d'Elbe. Lorsque Murat apprend le débarquement de celui-ci en France, il entrevoit, à la faveur de cet événement, la possibilité de soulever et d'unifier l'Italie (et d'en devenir roi !). Avec le soutien des nationalistes il déclare la guerre à l'Autriche, mettant Napoléon dans une situation délicate car celui-ci cherchait à signer avec l'Autriche un pacte secret de non-intervention. Tout cela fait le jeu de Talleyrand à Vienne et lui permet de décider l'Autriche à éliminer Murat. La campagne du Roi de Naples avait bien commencé et le conduisit jusqu'à Bologne. Mais la contre-offensive Autrichienne sonne le glas de l'entreprise et Murat, battu à Tolentino, doit battre en retraite. Poursuivi par les troupes Autrichiennes, il s'enfuit à Naples où il arrive le 18 mai 1815 au soir. Dans la nuit du 19 au 20 mai, Murat décide de mettre son

épée au service de Napoléon et part pour la France. Ce même 20 mai, le traité de Casalanza met fin au règne de Joachim Murat à Naples.

Napoléon n'aime pas Murat. Il n'a pas oublié que Talleyrand et Fouché avaient jadis intrigué en vue de le remplacer par Murat au cas où il lui arriverait malheur, et encore moins que ce général flamboyant qui lui devait son trône l'avait trahi en faveur de l'Autriche. C'était, de plus, malgré sa valeur militaire, un allié encombrant et maladroit. Sa précipitation à déclarer la guerre à l'Autriche a fait échouer le projet de Napoléon de tenir cette nation à l'écart du conflit qu'allait immanquablement entraîner son retour. Il décide de se passer des services de ce brillant cavalier (ce qu'il regrettera à Sainte-Hélène) et lui demande de se tenir loin de Paris et de s'établir entre Grenoble et Sisteron.



Le duc de Wellington, par Robert Home

Pendant ce temps-là, Napoléon furieux de n'avoir pu rallier Talleyrand à sa cause s'en prend à ses biens. Le 24 mars 1815 un édit impérial les met sous séquestre. Bien entendu cette décision concerne

aussi le château de Valençay, et en exécution de l'arrêté préfectoral pris le 7 avril à Châteauroux, Maître Archambaud, notaire à Valençay se présente au château le 23 avril 1815 pour procéder à l'inventaire des biens du Prince de Bénévent. Si l'inventaire du château proprement dit s'achève le 30 avril, le recensement et l'évaluation de l'ensemble des biens ne seront réellement terminés que le 20 mai. Sur ce sujet je vous renvoie à l'ouvrage : « Talleyrand, chronique indiscrete de la vie d'un prince » de M. André Beau, qui fut le président des Amis

de Talleyrand jusqu'en 2003, et président d'honneur jusqu'à son décès.

Revenons à Vienne ou Talleyrand, en dépit de la situation difficile dans laquelle il se trouve, continue de participer aux travaux du congrès. Il tient le roi en exil à Gand régulièrement informé de ce qui se passe dans la capitale Autrichienne.

Convaincu de l'inéluctabilité de la défaite de Napoléon, il songe au moyen de remettre Louis XVIII en possession de son royaume. Parfaitement conscient que les « maladresses » de ce souverain sont en grande partie responsables de sa chute, il envoie le 23 avril un mémoire au roi dans lequel il dit courageusement au souverain que « Les déboires du roi tiendraient à son refus de tenir compte des événements intervenus depuis la chute de la monarchie.... Qu'il lui faut donc les assurer des garanties constitutionnelles, la liberté de la presse, l'acquisition des biens nationaux ... Il faut aussi respecter l'armée, les nouvelles élites. »



Waterloo, par Henri Philippoteaux

Il met aussi en évidence l'hostilité du tsar.

En 1814 celui-ci n'était pas un chaud partisan du retour des Bourbons sur le trône. Il aurait plutôt penché pour une régence de l'impératrice. Mais, suite au refus de celle-ci, et grâce au travail de Talleyrand qui a usé de toute son influence et de tout son art de la diplomatie, il s'était résigné à voir Louis XVIII monter sur le trône. En retour celui-ci le traita avec hauteur en lui refusant une distinction honorifique (le cordon bleu), en refusant d'accéder au souhait du Tsar de voir Caulaincourt qu'il estimait beaucoup accéder à la Pairie. De plus la Charte constitutionnelle n'était pas conforme à ses attentes. Tout ceci faisait que le Tsar songeait à installer sur le trône la maison d'Orléans.

Au congrès, des difficultés se font jour :

« Dans la seconde quinzaine de mai les Russes tenteront de faire reporter sine die la signature du traité de Vienne pour éviter que Talleyrand ne le paraphe au nom du Roi Louis XVIII. » (E. de Waresquiel).

Il est évident que cet acte ne satisfaisait pas le tsar. L'Empereur de Russie était arrivé à Vienne avec des ambitions territoriales considérables (la Pologne mais aussi les Balkans) et politiques (favoriser l'extension de la Prusse au détriment du roi de Saxe). Ambitions que Talleyrand, avec une toute autre vision de ce que devait être l'équilibre des forces en Europe pour établir une paix durable et pérenne, s'était employé à contrecarrer durant tout le congrès.

Bien qu'ayant obtenu la part du lion, le tsar Alexandre était insatisfait. Il comptait, en obtenant le report de la signature du traité, que celle-ci n'interviendrait jamais, le rendant nul et non avenu. De plus c'était aussi se venger de Talleyrand qui serait de ce fait ridiculisé, décon-

sidéré et humilié par cet échec. Pourquoi cette haine à l'égard d'un homme qu'un an auparavant il écoutait avec attention ? L'attitude de Talleyrand au Congrès en est pour une large part la cause. Bien qu'étant d'un esprit ouvert avec de grandes idées libérales, le tsar reste malgré tout un autocrate et ne supporte pas de voir ses plans et ses ambitions contrecarrées. Ayant été très conciliant en 1814, il ne supportait pas qu'à Vienne Talleyrand s'oppose à ses vues. Il manifesta ouvertement son hostilité et son aversion pour celui que, jadis il tenait en la plus haute estime. C'est à cause de Talleyrand qu'Alexandre a accepté d'installer à contrecœur sur le trône Louis XVIII qui, faisant preuve d'une belle ingratitude, le traita avec hauteur et pressa Talleyrand

au congrès de Vienne de faire barrage à ses prétentions territoriales.

En faisant ajourner la signature du traité de Vienne, le tsar veut surtout rendre nulles et non avenues les décisions qui y ont été adoptées. Alexandre veut qu'après avoir vaincu et chassé Napoléon, de nouvelles négociations pour un nouveau traité aient lieu pour imposer ses vues et remanier l'Europe à sa convenance. Il veut imposer à la France des conditions si sévères que Talleyrand, malgré tout son talent de diplomate, ne pourra pas adoucir. Il lui fera ainsi perdre l'immense prestige dont il jouit sur la scène politique européenne.

Le roi sentant son retour sur le trône menacé avait besoin de son ministre des Affaires étrangères, considéré et respecté dans toute l'Europe pour écarter le danger. Le 5 mai il lui adressa une dépêche lui mandant de venir au plus vite auprès de lui en laissant à un plénipotentiaire de moindre importance le soin de signer l'acte final.

Talleyrand ne voulait à aucun prix laisser à un autre la gloire de signer un acte pour lequel il a déployé tout son talent, passé tant de temps. Il restait d'ailleurs quelques points délicats à négocier pour lesquels il estimait, à juste titre, que lui seul pouvait y parvenir. De plus il n'est pas certain qu'une fois Talleyrand parti l'acte final aurait été signé. Il argua du fait que sa présence était indispensable pour ne point quitter Vienne. Le 10 juin 1815, après avoir enfin récupéré ses passeports, Talleyrand se met en route pour rejoindre Louis XVIII à Gand où le roi l'attend impatiemment. Mais Talleyrand s'attarda en chemin.

Pourquoi ce retard ?

Il ne faut pas oublier que Talleyrand faisait l'éloge de la lenteur qui, en diplomatie, est à ses yeux une vertu « par peur de vous compromettre ou de vous tromper » (instruction donnée par Talleyrand au général Andréossy lors de sa prise de fonction comme ambassadeur de France à Londres en 1802).

Sa lenteur peut s'expliquer par le fait qu'il voulait se donner du temps et du recul pour observer le déroulement des opérations militaires en cours. Car même si le rapport des forces en présence jouait en faveur de la coalition, on ne pouvait totalement exclure la possibilité que Napoléon, grâce à son incontestable génie stratégique, ne retourne la situation en sa faveur par des victoires acquises en affrontant séparément les armées des nations. Il voulait se donner du temps pour en analyser le résultat et réfléchir à ce qui allait advenir selon qu'il soit favorable ou défavorable à la cause qu'il défendait.

Talleyrand usa de l'excuse plus ou moins valable mais tout à fait dilatoire de son état de santé pour justifier son retard à paraître devant le roi. Ce comportement agaça et offensa Louis XVIII, et lui semblait de plus en plus suspect. Nonobstant le crédit dont il jouissait et ses prises de positions personnelles sans équivoque contre Napoléon, il subsistait à l'égard de Talleyrand un soupçon de connivence avec celui-ci. Bien qu'ayant hautement et publiquement condamné l'entreprise napoléonienne, un doute sur sa sincérité subsistait et il se sentait surveillé par tout le monde.

Nous ne saurons hélas jamais ce qu'il pensa de la victoire de Napoléon le 16 juin 1815 sur les prussiens à Ligny. Il n'en dit mot dans ses Mémoires dans lesquelles il se contente de mentionner que c'est en arrivant en Belgique qu'il apprit le résultat de la bataille de Waterloo (le 19 juin en traversant Aix La Chapelle, d'après J. Orioux). Le peu que nous sachions à ce propos se trouve dans une lettre qu'il adressa le 20 juin à la Duchesse de Courlande dans laquelle il parle de cette bataille où il déplore la grande quantité de sang versé.

Sans doute profitât-il aussi de ce voyage à petites journées pour parfaire le rapport sur le congrès de Vienne qu'il remit au Roi lors de sa première entrevue. C'est écrit-il dans ses mémoires « un résumé de nos travaux au congrès ». Mais pas seulement. C'est également

« un exposé des moyens que je croyais propres à réparer les fautes commises pendant la première restauration ». Dans ce document il déclare au roi que :

- la monarchie de droit divin a vécu et qu'il ne peut plus s'y référer.

- les gouvernements existent uniquement pour les peuples.

- le pouvoir absolu tel qu'il a existé et été exercé sous les règnes précédents ne serait plus accepté ainsi que le mode de gouvernance d'alors.

- il fallait absolument éviter de s'appuyer sur l'autorité de la religion pour gouverner car elle avait été bannie par la Révolution.

- il fallait garantir la liberté individuelle, la liberté de la presse, l'indépendance de l'ordre judiciaire et sa seule compétence en tout, excluant le pouvoir de juger certains cas par les administrations.

- il faut des ministres responsables et solidaires dont le choix sera fait en fonction de leur compétence et non dû à la faveur

- la loi soit l'émanation de la volonté librement consentie de tous et non d'un seul.

Il ajoute que les souverains étrangers ou leurs ministres avec qui il s'était entretenu partageaient tous ce point de vue et qu'ils souhaitaient « que les institutions soient en harmonie avec les idées du temps », qu'il fallait que « tout fut oublié en France et le fût sans réserve », autrement dit garantir qu'il n'y ait pas de vague de règlements de comptes ni de vengeances susceptibles de créer dans le pays un

climat de rancœur et d'hostilité qui serait un facteur d'instabilité politique, et, partant, de nouveaux troubles en France.

Cela revient à dire au Roi que les puissances étrangères ne favoriseraient sa remontée sur le trône qu'à la condition qu'il s'engage sans réserves sur les points qui viennent d'être énumérés, laissant entendre que c'était la condition *sine qua non* de leur concours. Il demande au Roi de ne pas regagner la France dans les fourgons des armées étrangères, lui disant qu'en le

faisant « Il gâtait sa cause ; qu'il refroidirait ainsi l'attachement qu'on avait pour sa personne en blessant ainsi l'orgueil national » (Mémoires de Talleyrand), donnant au peuple l'impression qu'il a été remis de force sur son trône par l'étranger, qu'il valait mieux pour son prestige qu'il entrât sans eux dans son royaume et installât son gouvernement en un lieu échappant à l'autorité de Napoléon.

Ce petit jeu faillit se retourner contre lui car Waterloo a changé la donne. Aux yeux du roi

il n'était plus aussi indispensable et, pressé de récupérer son trône, agacé par l'attitude d'un ministre qui, une fois arrivé à Gand ne s'était pas présenté immédiatement pour lui faire son rapport, et avait l'outrecuidance de se faire prier et de le faire attendre, décida de partir sans rencontrer son ministre.

Le départ du roi prit Talleyrand complètement au dépourvu. Il réalisa que son comportement l'avait empêché de faire valoir ses vues. Averti nuitamment et se rendant compte de son erreur



Le prince de Metternich, anonyme

de stratégie, il se précipita chez le roi et arriva alors que Louis XVIII montait dans son carrosse.

La brève entrevue qu'ils eurent au petit matin faillit sonner le glas de ses ambitions. L'impatience du monarque lui faisait perdre l'occasion de diriger les Affaires une fois rentré à Paris. D'après Chateaubriand qui s'en délectât, il en perdit son flegme légendaire.

Le peu d'empressement de Talleyrand à se rendre à Gand s'explique aussi par le fait qu'il ne souhaitait pas que le roi rentrât en France à la suite des armées étrangères et qu'il espérait, en se faisant attendre, que le roi différerait son départ jusqu'à leur entrevue pour l'en dissuader. Sur ce point les avis de l'Angleterre et de l'Autriche sont divergents.

- D'un côté Wellington, militaire avant d'être un diplomate tient à exploiter au maximum l'avantage de sa victoire à Waterloo en se servant du roi et de sa caution politique et morale, pour éviter des affrontements sanglants dans sa progression vers Paris. Il vise à être accueilli non comme un envahisseur mais comme un libérateur. Il adresse à Talleyrand depuis Le Cateau où Louis XVIII vient d'arriver un message dont voici un extrait : « C'est moi qui ai recommandé au roi d'entrer en ce moment en France, parce que je connaissais l'étendue de nos succès dans la bataille du 18 dernier, parce que je désirais profiter de l'influence du nom de Sa Majesté pour donner à ce succès tous les avantages qu'on en pouvait attendre, et parce que je prévoyais qu'il occasionnerait une crise dans les Affaires du roi, particulièrement à Paris, ce qui me ferait souhaiter que, pour en tirer avantage, Sa Majesté fût sur les lieux, ou, au moins, aussi près que les circonstances le permettraient ... Je me flatte que si j'avais pu vous voir ou si vous aviez connu le véritable état des Affaires, lorsque vous avez conseillé au roi, à Mons, de ne pas entrer en France, vous auriez donné à Sa Majesté un avis différent et que vous auriez suivi le roi... » (source F. Lollée).

- De l'autre Metternich, fin diplomate et excellent homme politique, dont le point de vue est identique à celui de Talleyrand, veut s'assurer que le retour du roi se fasse sans créer de nouveaux mouvements subversifs dans la population française, sans provoquer une situation instable voire même explosive qui pourrait même semer la confusion en Europe. Voici un extrait d'un message qu'il adressa depuis Mannheim à Talleyrand daté, lui aussi, du 24 juin : « Restez fidèle à votre idée, faites aller le roi en France, dans le midi, dans le nord dans l'ouest, où vous voudrez pourvu qu'il soit seul, chez lui, entouré de français, loin des baïonnettes étrangères et des secours de l'étranger. Il suffit de suivre le système du gouvernement de Bonaparte pour se persuader que la grande arme dont il a voulu se servir est celle de l'émigration. Le roi cessera d'être émigré, le jour où il sera chez lui au milieu des siens. Il faut que le roi gouverne et que les armées royales opèrent loin des armées alliées. Dès que le roi aura formé le noyau dans l'intérieur, nous dirigerons vers lui tout ce qui déserte à nos armées. » (source F. Lollée).

Il devient urgent pour Talleyrand de renouer avec le roi pour le persuader de se rallier à l'option Metternich qui correspond parfaitement à sa vision des choses. Ce sera fait grâce à l'intervention de personnes de l'entourage du roi ainsi que celle, oh surprise ! de Chateaubriand.

Mais avant de rencontrer à nouveau Talleyrand le roi adresse depuis le Cateau-Cambrésis une proclamation aux Français, une déclaration qui risquait fort de compromettre définitivement ses chances de retour aux Tuileries et dont les termes alarment fortement Wellington. Celui-ci craint que cet écrit ne provoque une réaction hostile des français vis-à-vis des troupes étrangères qui envahissent le territoire pour remettre au pouvoir un roi animé d'un tel désir de vengeance.

Lors de la froide entrevue que Talleyrand eut avec le roi à Mons, il se rendit parfaitement compte que le souverain, qui avait déjà fait son choix, rentrerait en France « dans les fourgons de l'étranger ». Comprenant que les vues de Wellington l'emportaient sur celles de Metternich et de lui-même, il dut se rallier à celle qui prévalait. Il joua la dernière carte qui lui restait en main. Il savait qu'il demeurerait non seulement aux yeux des puissances alliées, mais à ceux des Français, un personnage incontournable. Il usa de ses excellentes relations avec Wellington pour que celui-ci fasse « savoir au chef de la maison de Bourbon que son gouvernement n'était pas libre de se séparer du Prince de Bénévent ». (source F. Loliée) Louis XVIII qui était pressé se remonter sur son trône dû donc, à regret, s'humilier en demandant à celui dont il croyait s'être débarrassé de revenir l'éclairer de ses conseils.

La nécessité cruelle dans laquelle Louis XVIII se trouvait d'être obligé de compter sur Talley-

rand pour rentrer dans Paris et regagner son trône mit celui-ci en position de force et lui ouvra toute grande la porte de la direction des Affaires. Talleyrand posait l'acceptation des garanties demandées au Roi par les puissances étrangères comme condition à sa participation à la seconde Restauration en déclarant au Roi que « s'il prenait un autre parti il me serait impossible de diriger les Affaires, je lui offris ma démission ». (Talleyrand mémoires).

Quelle audace !!! Talleyrand tient l'avenir de la monarchie dans sa main. Mais il n'a pas encore gagné la partie. Il a en face de lui un roi très intelligent qui ne l'aime pas et qui fera tout son possible pour se passer de ses services.

Il aura donc fallu l'intervention de Wellington, le vainqueur de Waterloo, tout auréolé de la puissance que lui confère cette victoire, pour que Talleyrand accède au poste qu'il ambitionnait.

Bibliographie :

- Jean Orioux : « Talleyrand », biographies historiques Flammarion
- Comtesse de Boigne : « Mémoires », tome 2, collection Le temps retrouvé
- Frédéric Loliée : « Talleyrand et la société Française », Emile-Paul, Editeur Paris 1911
- Emile Dard : « Napoléon et Talleyrand », Emile-Paul Editeur, Paris 1911
- Emmanuel de Waresquiel : « Talleyrand le prince immobile », et « Mémoires et correspondances du Prince de Talleyrand »
- Duff Cooper : « Napoléon. Un seul Maître, La France », Editions Alvik
- André Beau : « Talleyrand, chronique indiscrète de la vie d'un prince », collection Saga, Editions Royer, 1992
- Talleyrand : « Mémoires », collection Les mémorables, Plon
- Georges Lacour-Gayet : « Talleyrand », biographies Payot
- Jules Bertaut « Talleyrand », Editions H Landranchet 1945.
- Georges Bordonove : « Talleyrand », Editions Pygmalion 1999.
- André Castelot : « Talleyrand ou le cynisme », Librairie Académique Perrin 1980.
- Guglielmo Ferrero « Talleyrand au congrès de Vienne », Editions De Fallois, Paris mars 1996.
- Louis Madelin « Talleyrand », Editions Tallandier 1979
- Jean Rivois : « Vie de M de Talleyrand-Périgord prince de Bénévent », 1958
- Alexandre Sallé : « Vie Politique de Charles-Maurice prince de Talleyrand », copie à l'identique de l'édition de 1834 parue chez Chapitre.com., Source Bibliothèque Nationale de France
- Jacques Sindral : « Talleyrand », Editions Gallimard 1926.
- Evgeniï Viktorovich Tarlé, de l'Académie des sciences de l'URSS : « Talleyrand », Editions en langues étrangères Moscou, édition de 1958. Haut du formulaire

Talleyrand à Philadelphie (1794-1796)

Dr. John L. Earl III. Université de Scranton. Pennsylvanie / USA.

Traduction de l'américain par Jean-Marie Bader / Roland Martinet

Le mardi 28 Janvier 1794, à cinq heures du soir, deux hommes arrivaient à une petite maison sur la rue Woodstock, Kensington Square à Londres, un quartier résidentiel à la mode à proximité de Hyde Park. L'un d'eux, se déclarant « Messenger d'Etat, » informa Charles Maurice de Talleyrand-Périgord qu'il avait cinq jours pour quitter le pays ou serait expulsé vers la France.

Pour Talleyrand, cet avis mettait fin à un séjour de deux ans en Angleterre rendu nécessaire par le changement radical survenu dans la Révolution française à l'été 1792.

Ainsi commençait une deuxième période d'exil dans la vie de ce célèbre diplomate français, maltraité par la plupart des historiens et des biographes.

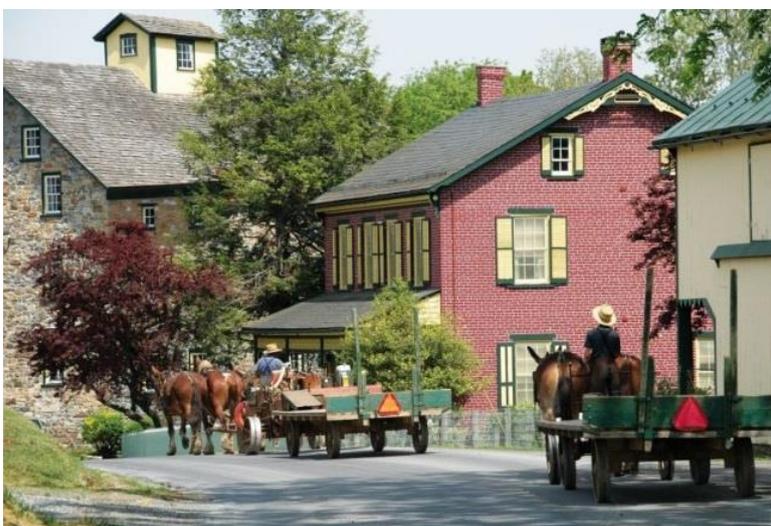
Talleyrand protesta immédiatement, mais en vain, contre son expulsion. Il réalisa rapidement qu'il n'avait pas d'autre choix que de se soumettre. Les circonstances de l'époque lui dictaient son avenir. Un retour en France signifiait une mort certaine, et la plupart des autres pays d'Europe lui étaient ouvertement hostiles en raison du rôle qu'il avait joué dans les premiers temps de la Révolution. À la mi-Février 1794, il réservait une place sur le navire américain William Penn. Il avait pris sa décision, les États-Unis seraient son refuge jusqu'à ce que la situation en France soit redevenue normale, stable et raisonnable.

Le 2 Mars, le William Penn, commandé par le capitaine Richard Dale, hissait les voiles pour l'Amérique. Retardé par une tem-

pête dans la Manche, il dut s'abriter pour réparation à Falmouth¹ puis reprit son voyage vers l'ouest le 20 Mars. Après une traversée sans histoires de trente-huit jours, il accosta dans le port de Philadelphie le 28 Avril 1794².

La ville que Talleyrand avait choisie comme résidence était la capitale et plus grande ville des Etats-Unis. Siège de la République fédérale, Philadelphie était le centre politique du pays ainsi que le cœur de sa vie sociale et commerciale. Assez petite selon les standards européens, la « Verte cité campagnarde » de Pennsylvanie était un exemple de simplicité et une belle ville selon les nombreux voyageurs de l'époque qui vantaient son charme. Bien des gens la considéraient comme la plus belle ville des Etats Unis et la préféraient aux capitales du Vieux Continent.³

A part Talleyrand, Philadelphie constituait une terre d'accueil pour de nombreux émigrés français. En fait, les Etats Unis dans leur ensemble étaient devenus un refuge pour tous les exilés d'un monde déchiré par la guerre et la Révolu-



« Old City » de Philadelphie

tion, et plus particulièrement ceux issus de la France et de ses possessions antillaises.

On trouvait ainsi des colonies de Français à Boston, New York, Baltimore, Charleston et la Nouvelle Orléans. Outre ceux qui se regroupaient dans les grandes villes, certains vivaient dans des fermes de la campagne new-yorkaise, du Maine, de la Pennsylvanie et dans les villages du Massachusetts, du Connecticut, du New Jersey, du Delaware, du Maryland et de Virginie.

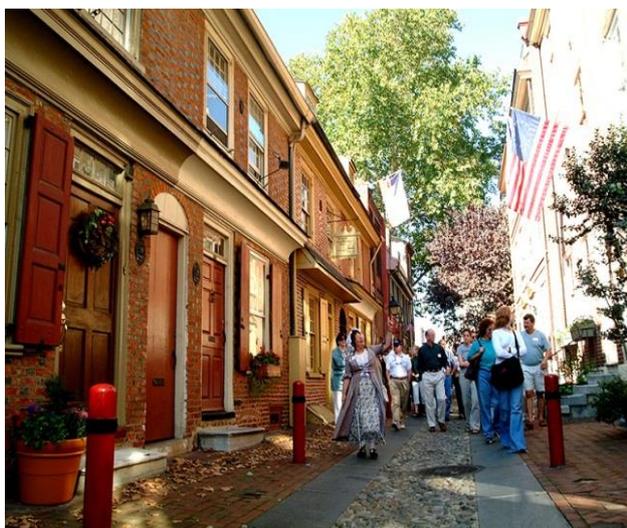
Mais Philadelphie, en tant que capitale fédérale et ville la plus cosmopolite, tolérante et éclairée du Nouveau Monde, centre commercial et nœud de communications, en lien constant avec l'Europe, correspondait le mieux aux attentes des exilés français qui formaient à ce moment-là le noyau de l'immigration avec, par moments, des arrivées en masses.

Il est impossible de fournir des chiffres précis quant à ce mouvement de population, dans la mesure où il a débuté après le recensement de 1790 et où le retour en Europe était achevé en 1800, mais le nombre de Français présents aux Etats-Unis dans les années 1790 a été estimé entre 10 000 et 25 000.⁴ Un habitant de Philadelphie sur dix, à peu de choses près, était français.⁵ Il est peu étonnant, dans ces conditions, que le comte de Moré l'ait surnommée « l'arche de Noé française »⁶.

Les conséquences de cet afflux pour Philadelphie et ses habitants étaient loin d'être négligeables. De fait, la ville devint folle d'enthousiasme pour les mœurs françaises. Les femmes prenaient des manières françaises et les jeunes gens épataient leurs conquêtes avec des attitudes, des grâces et des cajoleries inconnues jusque-là en Amérique. On voyait les Français partout, sirotant du vin et des liqueurs aux terrasses des cafés et des auberges.

Mais leur influence ne se limita pas à la société philadelphienne, s'étendant même à la politique du pays. Par moments, la capitale américaine

connut les mêmes soubresauts que Paris. La fièvre Révolutionnaire qui avait submergé la France était sensible dans ses rues. Des hommes aux cheveux ras, vêtus de pantalons, de chaussures à lacets et de bonnets phrygiens échangeaient de fraternelles embrassades et s'appelaient mutuellement « Citoyen ». Jour et nuit, hommes et femmes dansaient la « Carmagnole » et chantaient « Ça ira » ou la Marseillaise. On faisait pression sur le Président Washington pour une entrée en guerre en Europe aux côtés des Français. Les émigrés royalistes, qui persistaient à arborer leurs culottes, leurs bicornes et leurs perruques poudrées avaient souvent à faire face au mépris de leurs compatriotes jacobins. L'agitation atteint un tel point



« Old City »

qu'il fallut enlever un vieux médaillon représentant le roi George II au fronton de Christ Church. Plusieurs mois auparavant, on avait déjà dû voiler le portrait en pied du couple royal français au Sénat.⁷

A l'arrivée de Talleyrand toutefois, en avril 1794, la tranquillité avait été rétablie. Il écrivit d'ailleurs le 2 mai à Germaine de Staël qu'il était heureux de se trouver aux Etats Unis qui étaient si paisibles. Les gens de Philadelphie, ajoutait-il, avaient été très bons pour lui.⁸

Talleyrand avait quitté l'Angleterre avec le chevalier Bon Albert Briois de Beaumetz qui avait juré d'aller avec lui jusqu'au bout du

monde, et dont l'admiration pour Talleyrand frisait l'idolâtrie. A leur arrivée, ils ne tardèrent pas à rencontrer Théophile de Cazenove qui les hébergea plusieurs semaines chez lui, en attendant qu'ils s'adaptent à leur nouvel environnement.⁹

Cazenove, qui avait rencontré Talleyrand à Paris, représentait en Amérique un groupe de sociétés hollandaises qui spéculaient sur les fonds souverains. Il y avait créé la Holland Land Company, avait investi généreusement dans de nombreuses entreprises, payait cash et était très populaire. Avant que Cazenove ouvre ses portes à l'ancien ecclésiastique, Talleyrand n'avait que peu de considération pour lui. Il le trouvait lent d'esprit, timide et d'un caractère insouciant. Mais à présent, c'étaient justement par ces traits de caractère qu'il lui devint « très utile ».¹⁰ Dans ses déplacements ultérieurs dans les Etats Unis, c'est toujours à Cazenove qu'il signalera les opportunités d'achat de terrains.

Avant de quitter Londres, Talleyrand avait noté qu'il pensait que l'Amérique lui permettrait de parfaire son éducation politique.¹¹ Dans ce but, il espérait rencontrer « les principaux personnages dont la Révolution d'Amérique a placé les noms dans l'Histoire ».¹² Le premier d'entre eux était le Président George Washington, véritable symbole de l'indépendance américaine.

Muni d'une lettre d'introduction du marquis de Lansdowne, Talleyrand ne perdit pas de temps à solliciter auprès de l'austère Virginien une audience que beaucoup de ses amis émigrés avaient obtenue avant lui.

Pourtant, malgré la lettre de Lord Lansdowne, qui présentait l'ex-évêque d'Autun sous un jour des plus favorables¹³, Washington refusa de le recevoir en public comme en privé.

Certains historiens, comme Whitelaw Reid ou Joseph Jackson, ont avancé que l'attitude de Washington était due à la réputation de Talleyrand, et il n'est pas douteux que Washington ait

eu des a priori à son égard, motivés par ses mœurs, son goût pour le jeu et l'agiotage.

En février 1792, Gouverneur Morris avait adressé au Président un courrier où il décrivait le caractère de Talleyrand, le peu de discrétion et la variété de ses amours, ainsi que ses spéculations financières¹⁴. Il est possible que ces informations aient influencé le refus de Washington, mais la raison officielle fut d'ordre diplomatique et, après examen, il semble bien que ce soient ces motivations-là qui aient primé.

L'ambassadeur de France aux Etats Unis était Joseph Fauchet, qui avait remplacé dans ses fonctions le Citoyen Genêt et qui, bien que diplomate couronné de succès, avait un défaut majeur : par inclination personnelle ou calcul, il présentait intégralement les traits de caractère que le Comité de Salut Public exigeait de ses agents. Comme un espion il voyait le complot et la trahison partout, et l'arrivée de Talleyrand et Beaumetz avait suffi à éveiller ses soupçons.

L'ambassadeur avait immédiatement rendu compte à Paris d'un « plan infernal » dont Talleyrand et Beaumetz étaient les auteurs et Alexander Hamilton un complice. Il relevait que les deux « émigrés » avaient été invités et fêtés dans les meilleures maisons, et que le Vice-Président des Etats Unis venait de proposer de lui présenter ces deux « traîtres », proposition que lui, Fauchet, avait « abruptement rejetée ».

Quand il avait été informé de leur souhait de rencontrer le Président Washington, Fauchet avait pris les mesures propres à prévenir cet événement, par écrit et de vive voix et s'était attaché à convaincre Washington du caractère intolérable d'une rencontre, en public ou même en privé comme le suggérait Hamilton, de tels ennemis et traîtres proscrits par la République Française.¹⁵

Washington avait suivi le raisonnement de Fauchet. Si, en effet, un refus de rencontrer ces

visiteurs pouvait paraître discourtois, l'inverse aurait certainement eu des « conséquences politiques déplaisantes ». Le Président avait espéré que les deux Français comprendraient les termes de son dilemme : « Il est [...] de mon devoir, en tant qu'Officier de la République, d'éviter d'offenser des puissances avec lesquelles nous entretenons des relations d'amitié par des contacts avec leurs concitoyens proscrits qui pourraient leur être désagréables... »¹⁶

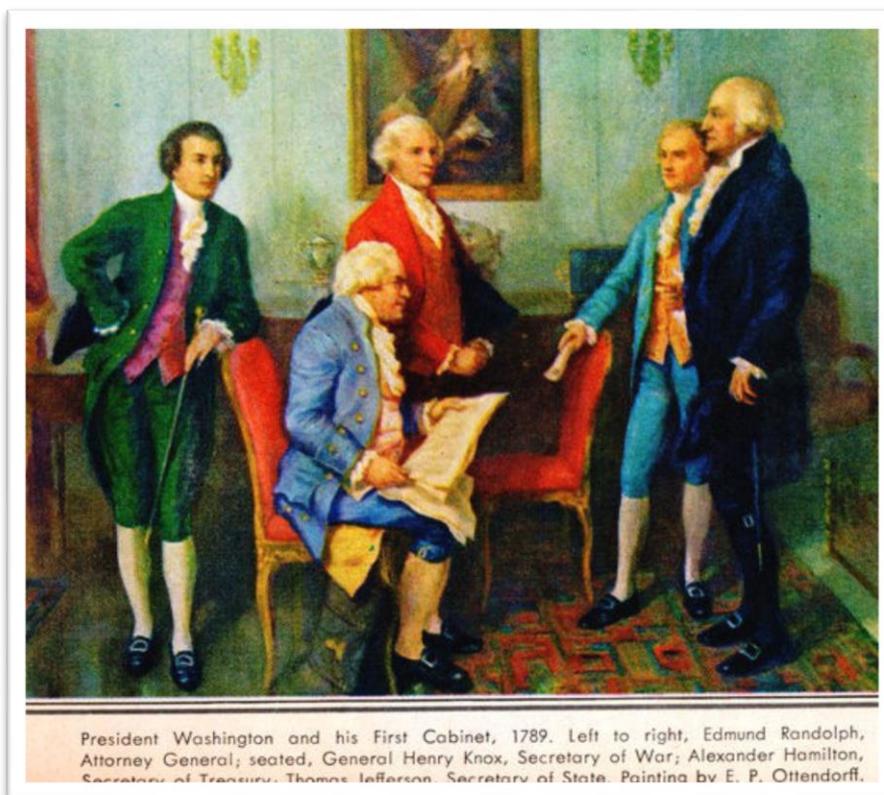
Fauchet gagna sur ce point. Talleyrand ne fut

mund Randolph, alors Secrétaire d'Etat, comme agent français. L'acceptation d'un pot de vin était évoquée et, tout en plaidant l'innocence, Randolph démissionna de son poste.¹⁷

Talleyrand prit immédiatement la défense, non de Randolph, mais de la République Française en imputant à Fauchet toute la responsabilité de l'incident et de la dégradation des relations diplomatiques entre la France et les Etats Unis, expliquant que ledit Fauchet « avait agi de sa propre initiative et non sur les instructions de

son gouvernement. » Il espérait que le malentendu se trouvait réglé et que les relations reviendraient à la normale, maintenant que Fauchet était reparti avec ses erreurs de communication et son « prétendu patriotisme ».¹⁸

Talleyrand était le genre de personne à se remémorer les vieilles offenses et, si possible, les payer de retour même après des années. Cet aspect de sa personnalité a conduit plusieurs auteurs à voir dans



pas reçu par Washington malgré la chaleureuse recommandation de Lord Lansdowne et les efforts d'Alexander Hamilton. Après ce succès, l'ambassadeur de France semble avoir oublié Talleyrand, Beaumetz et leur « complot ». Mais Talleyrand, lui, n'était pas homme à oublier un acte inamical, et après que l'ambassadeur eut été rappelé, en juin 1795, il trouva l'occasion d'une petite vengeance. En août de la même année éclata l'affaire Fauchet-Randolph. Un navire de guerre britannique intercepta des papiers de Fauchet qui semblaient désigner Ed-

mond Randolph, alors Secrétaire d'Etat de John Adams en octobre 1797, la réponse au refus de Washington de le recevoir.

Oliver Wolcott, Secrétaire d'Etat de John Adams en octobre 1797, laissa lui-même entendre que son obstination et son « arrogance » étaient dues à des « sentiments vindicatifs » à l'égard de l'Amérique causés par la rebuffade de Washington¹⁹. Mais le Président Adams ne souscrivit pas à cette théorie. Lui-même Vice-Président à l'époque, il était informé de l'incident et considérait Talleyrand comme un

« homme raisonnable » qui, s'il n'approuvait pas l'action de Washington, comprenait la force des circonstances diplomatiques²⁰. Cette approche semble confirmée par un examen approfondi de l'affaire XYZ où les nombreuses autres raisons propres à cette tentative d'extorsion ont certainement joué un rôle plus important que la fierté de Talleyrand.

Dans ses dépêches au gouvernement français, Fauchet avait mentionné que Talleyrand avait été reçu dans les meilleures maisons et par certains membres du gouvernement. Le Président Washington écrivit, le 30 août 1794, à Lord Lansdowne, que Talleyrand avait, en général, obtenu un bon accueil dans les cercles philadelpiens.²¹ Il en ressort que le fait de n'avoir pu être présenté au Président des Etats Unis ne l'a en rien empêché de rencontrer la bonne société de la capitale.

Cette société était brillante pendant la période fédéraliste (de 1789 à 1801 environ. Ndt). La « Cour Républicaine » se réunissait autour de la première famille présidentielle. Washington recevait habituellement deux fois par semaine et donnait occasionnellement des dîners d'Etat. Le tout se déroulait dans une ambiance de dignité, de réserve, d'austérité, voire de morne solennité. Le contraste était important avec la gaité et le charme d'un groupe de riches marchands, d'avocats et d'hommes d'affaires qui formaient comme une noblesse républicaine dont la reine incontestée était Mrs Anne Bingham, épouse du riche William Bingham dont le style, la beauté et les manières vives et aisées captivaient les hôtes.

Dans son hôtel particulier de la troisième rue, sur Spruce Hill, elle recevait avec une aristocratique splendeur tous les grands noms américains du XVIIIe siècle, les autorités politiques locales et fédérales, le corps diplomatique et les visiteurs étrangers. Le jeu des invitations réciproques confortait ainsi la société fédéraliste.

Les émigrés français, en nombre croissant, étaient particulièrement bienvenus dans ce mi-

lieu. Comme le notait un français, qu'on fût « philosophe, prêtre, homme de lettres, prince ou arracheur de dents »²², toutes les portes vous étaient ouvertes et les hôtes se disputaient votre compagnie.

Talleyrand arrivait aux Etats Unis muni de bonnes recommandations. Outre chez Washington, Lord Lansdowne l'avait introduit chez les Bingham²³ et John Vaughan avait reçu deux lettres de son frère Benjamin, de Londres, qui faisaient ses éloges et celles de Beaumetz²⁴. James Cuthbert avait prié le docteur Benjamin Rush de venir en aide à ces deux « malheureux hommes »²⁵ et les parents de Samuel Breck reçurent une lettre de Madame Angelica Church, fille du général Schuyler et sœur de Madame Elizabeth Hamilton.²⁶ La même Madame Church écrivit d'ailleurs trois fois à sa sœur pour louer Talleyrand et ses capacités.²⁷



Independence Hall

Ces chaudes recommandations ajoutées à sa réputation, ouvrirent tous les salons à notre exilé. Depuis son arrivée, en avril 1794, jusqu'à sa visite à New York, en juin, Talleyrand ne resta pratiquement jamais sans invitation à dîner.²⁸ Bien que le « français » n'y fasse pas référence dans ses écrits, on sait qu'il dîna chez les Bingham²⁹, se divertit chez Aaron Burr et Robert Morris³⁰, fut reçu à plusieurs reprises chez Alexander Hamilton³¹, et rencontra William Loughton Smith de Caroline du Sud³². Il était aussi un visiteur régulier de la maison parentale de Samuel Breck.³³ Fauchet n'a pas

menti dans ses rapports au ministère des affaires étrangères : Talleyrand a effectivement été reçu dans « les meilleures maisons » de Philadelphie.

Mais la société fédéraliste, à son meilleur, n'était pas Versailles, Marly, Fontainebleau ou Paris. Malgré sa richesse et ses maisons principales, Philadelphie n'était pas à la hauteur des brillants salons français du XVIII^e siècle. Sa classe dirigeante, enrichie dans la finance, était connue pour sa morgue, sa hauteur et son goût de l'ostentation.³⁴ C'était leur vanité qui amenait ces gens à inviter tous les nouveaux arrivants d'Europe pour leur faire admirer leurs possessions. Une fois qu'ils les avaient vues, on préférait chercher de nouveaux complimenteurs pour les meubles, la cristallerie, les porcelaines et le vieux Madère. L'un des Français ainsi accueillis nota qu'« un nouveau visage était toujours préférable à un ancien, surtout pour quelqu'un qui n'avait pas plus à dire aux uns qu'aux autres »³⁵.

Ce n'était pas là une société qui convenait aux Français, et surtout pas à Talleyrand. Pour l'homme qui avait charmé les salons parisiens d'avant 1789 et qui allait, de la même manière, éblouir la Cour impériale par ses manières et sa conversation, Philadelphie était bien provinciale. La façon de se conduire des Américains avait une crudité qui lui fera écrire : « Pour nous autres, vieux Européens, il y a quelque chose de maladroit dans tout ce que veut faire le luxe de l'Amérique. Je conviens que notre luxe montre souvent notre imprévoyance, notre frivolité, mais en Amérique, le luxe ne fait voir que des défauts qui prouvent qu'aucune délicatesse, ni dans la conduite de la vie, ni même dans ses légèretés, n'a encore pénétré dans les mœurs américaines. »³⁶

La langue constituait un handicap pour Talleyrand, extrêmement doué pour la conversation, mais qui ne parlait pas anglais. A part le fait que quelques Français tenaient salon à Philadelphie, la langue de Molière était peu répan-

due, et cette situation était gênante pour certains³⁷.

La conduite personnelle de Talleyrand commença rapidement à lui fermer les portes. Bien qu'il restât parfaitement aimable et conservât ses manières de grand seigneur, l'exil semblait le changer. Il riait de tout et avec n'importe qui et affichait un mépris cynique pour autrui et une totale indifférence aux souffrances des autres émigrés. Malgré l'admiration que suscitaient ses capacités parmi les Américains, il fut de ce fait exclu de la bonne société philadelphienne. Même ses compatriotes déploraient, tout en lui reconnaissant le droit, s'il lui plaisait, de retirer ses vêtements ecclésiastiques et de les trainer dans la boue, qu'il donnât ainsi une mauvaise image d'eux et amoindrît leurs chances d'être bien accueillis par le peuple américain. Sa plus grave insulte aux bonnes manières, coutumes et conventions qui prévalaient alors, fut de se promener dans les rues de Philadelphie avec une femme noire à son bras.³⁸

Le résultat de tels malentendus pour la société américaine, encore aggravés par les vicissitudes de l'exil, fut d'ailleurs que les émigrés eurent tendance à se retrouver entre eux, dans leurs propres coteries et salons. Ils formèrent une colonie compacte autour des deuxième, troisième et quatrième rues, non loin du front de mer. Talleyrand et Beaumetz logeaient ensemble dans la deuxième rue Sud, au coin de Spruce street, et dînaient habituellement chez Cazenove, dans Market street³⁹. L'hôtel Oeller, au coin de la sixième rue et de Chestnut street, était le rendez-vous préféré du Français. Les réfugiés, dans sa grande salle, tenaient meetings, banquets, bals et concerts. La présence de Talleyrand y a été notée, savourant une boisson fraîche par une chaude journée de juin 1794⁴⁰.

La plupart des émigrés français en Amérique fédéraliste appartenaient aux classes sociales supérieures, noblesse, clergé, corporations, les premier et deuxième ordres de la France d'Ancien Régime. Leur voyage aux Etats Unis

leur avait bien apporté la sécurité, mais aussi l'humiliation. Quand Moreau de Saint-Méry fut présenté au comte de Moré, il lui dit « Vous ne savez pas, je suppose, qui je suis ou ai été ? » A la réponse négative de Moré, Saint-Méry poursuivit : « J'étais le roi de Paris pendant trois jours, et ici, je vends de l'encre, des plumes et du papier pour vivre. »⁴¹

Le comte de Moré notera plus tard que les rues de la capitale américaine étaient pleines de « grands hommes devenus petits, d'ambitieux qui avaient manqué à leur ambition, d'imbéciles qui avaient eu leur récompense, d'hommes du passé qui n'étaient plus rien et de parvenus surpris de voir que la roue de la fortune ne s'était pas arrêtée pour eux quand leur étoile avait atteint son zénith. »⁴²

La plupart de ces exilés étaient tombés en pauvreté, chanceux d'avoir pu quitter la France sains et saufs. Certains avaient la chance de pouvoir exercer leur profession d'avocat, de médecin ou de professeur, mais d'autres, moins qualifiés, en étaient réduits à donner des cours de français, à mettre un tablier et une toque de cuisinier, à vendre des livres ou de l'épicerie dans de petites boutiques pour survivre dans le Nouveau Monde, et particulièrement à Philadelphie où le coût de la vie était élevé.

Certains des détracteurs de Talleyrand ont affirmé qu'il vendait des bonnets de nuit à Philadelphie⁴³ ou qu'il avait ouvert un commerce de mercerie⁴⁴, qu'il était tombé si bas qu'il avait dû mettre sa montre en gage dans une boutique de la deuxième rue pour avoir de quoi manger et se chauffer.⁴⁵ En réalité, Talleyrand n'était pas pauvre. Avant de quitter l'Angleterre, il avait vendu sa bibliothèque pour 750 £,⁴⁶ et on disait qu'il avait quitté la France avec des bijoux et d'autres valeurs.⁴⁷ Il avait, de plus, de nombreux contacts financiers en Angleterre et n'avait pas tardé à rencontrer les leaders de la banque en Amérique, ce qui lui ouvrait le crédit des uns et des autres sans compter quelques conseils rentables.⁴⁸ A cela s'ajouta, en no-

vembre 1795, la vente au chargé d'affaires espagnol de documents qu'il s'était procurés durant son séjour en Angleterre et qu'il présenta comme les plans d'attaque britanniques contre des possessions espagnoles en Amérique du Sud. Cette transaction à elle seule lui rapporta 8 000 \$⁴⁹. Il est donc douteux qu'il ait dû recourir à la vente de bonnets et autres bonnets de nuit.

Dans un but d'entraide mutuelle et pour passer le temps en exil, les émigrés français formèrent un certain nombre de sociétés fraternelles. Si la Société française de bienfaisance de Philadelphie fut un authentique organisme caritatif, la Société des Grivois était réservée aux réfugiés. On sait moins de choses de deux autres, La Parfaite Union et La Reconnaissance, si ce n'est qu'il s'agissait de loges maçonniques opposées à la « bigoterie ».

Au-delà de ces sociétés fraternelles, les exilés créèrent des groupes et organisations politiques. Toutes les tendances de l'opinion française étaient représentées au Nouveau Monde. Les Modérés et les Conservateurs se retrouvaient à la librairie de Saint-Méry où Talon, Noailles, le Duc de La Rochefoucauld-Liancourt, Beaumetz et Talleyrand étaient les bienvenus. Les Colons de Saint Domingue réfugiés aux Etats Unis, anti-brissotins, étaient menés par Barrault de Naroy, Chautard et Claussen et représentaient la pensée politique « centriste ». La Société Française des Amis de la Liberté et de l'Egalité, jacobine, était active et irritante.

Dans la guerre de propagande avec l'Angleterre, des émigrés français de toutes tendances politiques furent tentés de lancer une presse franco-américaine. Au départ quasi-imperceptibles, vers 1780, les journaux français poussèrent comme des champignons pendant la période fédéraliste. On trouva de seize à vingt titres à un moment ou un autre. Entre 1784 et 1798, Philadelphie, à elle seule en comptait neuf et Boston trois. Newport, New York, Charleston et la Nouvelle Orléans en avaient un

chacune, qui, en général, rapportaient les nouvelles de la Révolution en France et à Saint-Domingue selon les opinions politiques de leurs rédactions respectives. La presse française périclita logiquement au moment du retour en France des exilés⁵⁰.

Le 26 février 1796, le *Courrier de la France et des Colonies* de Saint-Méry reçut un article rédigé par Talleyrand et intitulé « Réflexions sur les dernières nouvelles reçues d'Europe, particulièrement sur celles relatives à la France » (en français dans le texte, ndt). Il traitait principalement de la situation financière critique où se trouvait ce pays et formulait l'espoir d'une paix générale, permettant une coopération économique internationale. Son intérêt réside principalement dans le fait qu'il a été rédigé plusieurs mois avant le retour de Talleyrand en Europe⁵¹.

Certains émigrés français, actifs sur le plan intellectuel, avaient été bien accueillis par l'American Philosophical Society, et se sentaient honorés de cette reconnaissance. Moreau de St Méry, Brissot de Warville, le duc de La Rochefoucauld-Liancourt, du Pont de Nemours, Louis-Philippe, futur roi de France et d'autres y avaient prêté serment comme membres. Le 15 avril 1796, deux mois avant son départ, Talleyrand y fut élu, et s'y présenta le jour-même en vue de son admission, la seule réunion à laquelle il assista⁵².

Bien que cet exil se révélât déprimant par moments, la vie en Amérique n'était pas aussi terne que certains Français le pensaient. D'activités sociales ou politiques en dîners, concerts, voyages et réunions diverses, cherchant le réconfort dans leurs journaux et leurs gazettes, les émigrés occupaient leur temps de leur mieux. Tout naturellement, des groupes se formèrent, au gré des affinités religieuses, politiques ou sociales. L'un d'eux était animé par Moreau de St Méry et se retrouvait dans sa boutique du 80, Front street, non loin de Walnut street. Cet ancien « Roi de Paris » était arrivé

en Virginie en novembre 1793 et avait vécu un temps à New York avant de rejoindre Philadelphie où il dirigeait une imprimerie et une librairie.

En mai 1794, peu après leur arrivée, Talleyrand et Beaumetz avaient rencontré St Méry et son fils qui revenaient d'une session du Congrès. Ils avaient dîné ensemble le soir même, échangeant points de vue et anecdotes⁵³. Une réelle amitié naquit bientôt entre eux, l'ex-évêque donnant systématiquement à Moreau du « Mon cher maître » (en français dans le texte, ndt), lui écrivant lorsqu'il voyageait, manifestant un réel intérêt pour la marche de ses affaires, lui prodiguant des conseils financiers, relisant ses articles et acheminant lettres, journaux et ouvrages. A son retour en Europe, Talleyrand emporta quelque trois cents copies d'articles rédigés par St Méry, pour essayer de les vendre à Hambourg⁵⁴.

Des années plus tard, devenu le ministre des Relations extérieures de Napoléon, il usa de son influence pour assurer à son ami St Méry un poste lucratif d'ambassadeur en Italie.

Si Talleyrand restait fidèle au groupe de la librairie, Beaumetz, Talon, Blaçon, Noailles, Volney, Payen de Boisneuf, Demeunier, Boislandry, La Colombe et le Duc de La Rochefoucauld-Liancourt fréquentaient encore d'autres communautés. Le duc se montrait volontiers critique envers Talleyrand, non seulement en raison de leurs divergences politiques, mais parce que l'ex-évêque le plaisantait à propos de ses écrits. Charles-Maurice le décrira plus tard comme un ennuyeux eu égard à sa manie d'importuner chacun pour obtenir de l'aide à la rédaction son ouvrage en huit volumes⁵⁵.

Le groupe utilisait souvent la librairie de St Méry comme lieu de débats. Ceux-ci se poursuivaient pendant les heures d'ouverture et bien avant dans la nuit. Moreau s'efforçait de maintenir le calme, les éclats de voix faisant fuir la clientèle, mais, en même temps, appréciait cette

compagnie qu'il invitait souvent à dîner. Habitué de la maison, Talleyrand y mangeait rarement mais appréciait le Madère de leur hôte. Lors de ces rassemblements sans façons, chacun plaisantait chacun, Blaçon prenant un plaisir particulier à donner à Talleyrand du « Monseigneur » jusqu'à le faire sortir de ses gonds. Quand l'heure devenait par trop tardive, il arrivait que l'épouse de St Méry se voie obligée de prier ces messieurs de quitter les lieux en leur rappelant que le lendemain ils auraient la possibilité de « traîner au lit jusqu'à midi, tandis que leur ami se verrait obligé d'ouvrir sa boutique à sept heures du matin »⁵⁶.

De l'hiver 1795, à son retour à Philadelphie après un deuxième séjour à New York, jusqu'à son départ pour l'Europe à l'été 1796, Talleyrand passa pratiquement toutes ses soirées chez St Méry où il arrivait sur le coup de vingt heures. Ces soirées donnaient lieu à des échanges à cœur ouvert où chacun livrait ses pensées les plus intimes. Les deux hommes parlaient « de la vie dans la France du passé, de leur lot actuel et de ce qui pouvait advenir dans le futur ». Pour différentes raisons, leurs projets les amenèrent à évoquer la Louisiane où ils auraient envisagé de s'établir. Ils décidèrent même de consacrer toutes leurs réflexions et toute leur énergie à ce but, Talleyrand estimant qu'ils finiraient par en devenir les gouverneurs. Mais en fait, ne visitèrent jamais ce territoire et le projet ne connut pas même un début de concrétisation. A tous égards, leur entente resta au beau fixe. Moreau de St Méry utilisera l'expression « unis comme deux doigts d'une main » pour la décrire⁵⁷.

L'objectif principal de Talleyrand, dans son voyage aux Etats-Unis, avait été d'échapper à la guillotine.

Son souhait le plus cher était de retourner en France, et les événements de Thermidor lui rendirent l'espoir, la mort de Robespierre ayant permis à une faction plus modérée de prendre le contrôle de la Révolution. Au fil des nouvelles

qui lui parvenaient d'Europe, il apprit les changements opérés par le Directoire, et le temps du retour lui sembla venu. Craignant toutefois pour sa vie, il refusa prudemment de quitter les Etats Unis avant que son nom soit rayé de la liste publique des émigrés.

En juin 1795, il demanda à la Convention à être rétabli dans ses droits de citoyen français. Dans ce but, il s'assura le soutien de Germaine de Staël, la fille de Necker, et de l'abbé des Renaudes, son ancien vicaire épiscopal d'Autun qui lui était resté fidèle. Ce dernier fit mettre la requête à l'ordre du jour de la Convention le 30 août 1795, et Germaine de Staël usa de son charme pour obtenir l'appui de Jean-Lambert Tallien et de Marie-Joseph Chénier, deux membres influents de cette assemblée. Le 4 septembre, après une séance houleuse, la Convention décida de rayer le nom de Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord de la liste des émigrés, lui permettant ainsi de revenir en France.

Talleyrand fut informé de la bonne nouvelle alors qu'il se trouvait à New York, entre le 3 et le 14 novembre 1795⁵⁸. Il décida toutefois d'attendre le printemps 1796 pour retraverser l'Atlantique, espérant partir à la mi-avril pour arriver à Hambourg fin mai⁵⁹. La décision d'accoster dans cette ville était probablement motivée par le souhait d'obtenir des informations de première main quant à la situation en France, les nouvelles quant à la politique perturbée et changeante du Directoire perdant leur fraîcheur le temps de parvenir en Amérique. Il ne fait pas de doute que Talleyrand voulait être assuré de sa position avant de revenir à Paris, et il passa ainsi un mois à Hambourg avant de rentrer en France.

Le 26 avril 1796, une gazette de Philadelphie publia en première page la nouvelle du départ pour Hambourg d'une brigantine danoise, sous le commandement du capitaine Peter Hansen⁶⁰. L'annonce parut presque quotidiennement jusqu'au 10 juin. Le 27 mai, Talleyrand prit

congé de Beaumetz, son compagnon d'exil, qui embarquait sur l'Asia à destination de Calcutta, afin de chercher fortune en pratiquant la prospection immobilière dans le sous-continent indien⁶¹. Le 3 juin, Charles-Maurice rendit visite à l'ambassadeur de France, Pierre-Auguste Adet, pour retirer son passeport⁶². Le dernier obstacle était levé. Quatre ans d'exil en Angleterre et aux Etats Unis prenaient fin dans les dix jours à venir.

Il prit un dîner d'adieu chez Moreau de St Méry, dont l'épouse lui prépara des denrées et de

l'eau pour son périple de quarante jours.⁶³ Moreau l'accompagna jusqu'au port le lendemain, 13 juin, et le regarda embarquer sur le navire qui devait le ramener en France⁶⁴. Talleyrand laissait derrière lui son passé. Le vaisseau danois Den Nye Prove (La Nouvelle Entreprise) le portait vers son destin.

John L. Earl III

Université de Scranton

1 Duc de Broglie, ed., *Memoirs of the Prince de Talleyrand* (New York and London, 1891-1892), I,174, ensuite cité comme *Memoirs*. Un intéressant éclairage sur ce retard de trois semaines à Falmouth. Talleyrand, en dinant dans une auberge, tomba sur un américain et lui demanda des lettres d'introduction à quelques-uns de ses amis aux Etats-Unis. La réponse fut un « non » cassant de la part de cet homme qui était le général Benedict Arnold.

2 *Gazette of the United States* (Philadelphia), 29 avril 1794 Sept des passagers du *William Penn* étaient dénommés. A mon avis, le nom de Mr Toleroun est bien celui de l'ancien évêque d'Autun, car prononcé phonétiquement il est similaire à la prononciation française de « Talleyrand », mais épelée de la façon que l'écrivit un américain.

3 Plusieurs travaux essentiels offrent des descriptions de Philadelphie de la période fédéraliste : Thomas Twining, *travels in India a Hundred Years Ago with a visit to the United States* (London, 1893), 362-372 ; Henry Wansey, *An Excursion to the United States of North America, in the Summer of 1794* (Salisbury, 1798), 173, François Alexandre Frédéric, Duc de la Rochefoucauld-Liancourt, *Voyage dans les Etats Unis d'Amérique fait en 1795, 1796, et 1797* (Paris, 1799), VI,244-321; Jacques P. Brissot de Warville, *New Travels in The United States of America, Performed in 1788* (Dublin, 1792), 312, Kenneth and Anna M. Roberts, *Moreau de St.Méry's American Journey 1793-1798* (Garden City, N.Y., 1947), cité ensuite comme *American Journey*. Quelques autres écrits intéressants: Ellis Paxson Oberholtzer, *Philadelphia, A History of the City and its People* (Philadelphia, 1912), I, 382; Charles H. Sherrill, *French Memories of Eighteenth-Century America* (New York, 1915), 137.

4 Frances Sergeant Childs, *French Refugee Life in the United States, 1790-1800* (Baltimore, 1940), 63.

5 Wansey,175.

6 Geoffroy de Grandmaison et le Cte. De Pongibaud, *Mémoires du Comte de Moré, 1758-1837* (Paris, 1898), 147.

7 Oberholtzer, I, 354-362.

8 « Lettres de M. de Talleyrand à Madame de Staël, » *Revue d'Histoire Diplomatique*, IV (1890), 210-211, cité ensuite comme « Revue ». Il est intéressant de noter qu'une quarantaine d'années plus tard, le temps a vraisemblablement émoussé la mémoire de Talleyrand sur ses premières impressions sur les Etats-Unis. Dans ses mémoires il affirmait avoir été totalement indifférent aux nouveautés qui normalement intéressaient le voyageur. « J'ai eu la plus grande peine à secouer ma curiosité ». *Memoirs*, I, 173.

9 George Barton, *Walks and Talks About Old Philadelphia* (Philadelphia, 1928), 99-100.

10 *Memoirs*, I, 175.

11 *Revue*, IV (1890), 91, 93.

12 *Memoirs*, I, 181.

13 Lord Lansdowne to Washington, Mar. 2, 1794, *Historical Society of Pennsylvania* (HSP).

14 Beatrix Cary Davenport, ed., *A diary of the French Revolution by Gouverneur Morris* (Boston, 1939), II, 353.

15 Frederick J. Turner, « Correspondence of the French Ministers to the United States, 1791-1797 », *The Annual Report of the American Historical Association for the Year 1903* (Washington, D.C., 1904),II, 378-379.

16 John C. Fitzpatrick, ed., *The Writings of George Washington* (Washington, D.C. 1931-1944), XXXIII, 353.

17 Pour une bonne étude de l'incident Fauchet-Randolph, et ses ramifications, voir John Alexander Carroll et Mary Wells Ashworth, *George Washington, First in Peace* (New York, 1957), VII, 279-288.

18 Alexander Hamilton Papers, XXV, 3424-3427, Library of Congress.

19 George Gibbs, *Memoirs of the Administrations of Washington and John Adams edited from the papers of Oliver Wolcott* (New York, 1846), I, 571.

20 *Ibid.*, 573

21 Fitzpatrick, XXXIII, 482-483. Cette lettre fut en fait imaginée et rédigée par Alexander Hamilton, un très proche de Talleyrand. Elle est de la main même d'Hamilton, et simplement datée et signée par Washington. *Ibid.*, 483n.

22 Rochefoucauld-Liancourt, VI, 327.

23 Margaret L. Brown, « Mr. And Mrs. William Bingham of Philadelphia. Rulers of the Republican Court, » *Pennsylvania Magazine of History and Biography*, LXVI (1937), 311.

24 Benjamin Vaughan à John Vaughan, Feb. 20, 1794, HSP; Feb. 20, 1794, *American Philosophical Society* (APS).

25 *Pennsylvania Writers' Program*, «Paris in the Wilderness,» *Pennsylvania Cavalcade, American Guide Serie* (Philadelphia, 1942), 261.

26 Samuel Breck, «Recollections of My Acquaintances and Association with Deceased Members of the American Philosophical Society, July, 1862,» I, APS, cité ensuite comme *Breck Recollections*.

27 Allan McLane Hamilton, *The intimate Life of Alexander Hamilton* (New York, 1910), 258-260.

-
- 28 Memoirs, I, 180.
- 29 Howard Mumford Jones, *America and French Culture, 1750-1848* (Chapel Hill, 1927), 240.
- 30 James Parton, *The Life and Times of Aaron Burr* (New York, 1864), I, 204.
- 31 Hamilton, 259.
- 32 William Loughton Smith à Talleyrand, Nov. 8, 1797, Library of Congress.
- 33 Breck Recollections, 2.
- 34 Isaac J. Weld, *Travels Through the States of North America, and The Provinces of Upper and Lower Canada, During the Years 1795, 1796, and 1797* (London, 1800), 31.
- 35 Rochefoucauld-Liancourt, VI, 326-327.
- 36 Memoirs, I, 181.
- 37 Hamilton, 259. Samuel Breck rappelait que « la maîtrise de notre langue par Talleyrand était très imparfaite ». Breck Recollections, 2. L'on doit aussi mentionner que plus tard, durant l'affaire XYZ, Talleyrand utilisait les services d'un interprète en présence des ministres américains. Albert J. Beveridge, *The Life of John Marshall* (New York, 1936), II, 295. Cependant Beveridge notait en note bas de page, que l'emploi d'un interprète par Talleyrand était une ruse car il parlait parfaitement l'anglais. Les faits ne semblent pas donner raison à cette affirmation.
- 38 Grandmaison et Pontgibaud, 155-156.
- 39 American Journey, 178. Diverses sources de second ordre situent la résidence de Talleyrand à Philadelphie à différentes adresses. Rufus Wilmot Griswold, dans *The Republican Court. American Society in the Days of Washington* (New York, 1856), 395 indique que l'ancien évêque vivait à l'hôtel Oeller. Joseph Jackson, dans *Encyclopedia of Philadelphia* (Harrisburg, 1931-1933), IV, 1128, donne deux adresses: "au coin de Drinker Alley et de Second Street" et " Dans Goddard Alley au-dessus de Vine street." Charles K. McHarg, dans *Life of Prince Talleyrand* (New York, 1857), 126, très proche de cette dernière adresse, indique qu'il occupait « une petite mansarde d'une maison dans Goddard Court, entre Front et Second Street . » Bernard de la Combe, dans *Talleyrand The Man* (Boston, 1911), 76, note que Talleyrand, de retour dans la capitale après son voyage à New York, loua « une pauvre maison dans le quartier alors en vogue de Third Street North, mais situé au bout d'une misérable impasse . » Une autre source citant une lettre du français, indiquait que son adresse, expéditeur, était N. 165 South Second Street. » Georges Lacour-Gayet, *Talleyrand* (Paris, 1928-1934), IV, 41. Les annuaires de Philadelphie des années de l'exil de Talleyrand ne mentionnent ni son nom ni celui de Beaumetz.
- 40 Wansey, 118.
- 41 Grandmaison et Pontgibaud, 148. Le « Roi de Paris » fait référence à la position de St. Méry en tant que président et leader de la Commune de Paris du 13 au 15 juillet 1789.
- 42 Ibid., 147-148.
- 43 Sidney Dark, *Twelve Bad Men* (London, n.d.), 226.
- 44 Jackson, IV, 1127-1128.
- 45 Réédition d'un article de presse des manuscrits de Charles Maurice de Talleyrand-Périgord, HSP.
- 46 Duff Cooper, *Talleyrand* (Ljüs English Library, Vol. XLVII; Stockholm: A/B Förlag, 1946), 68.
- 47 Crane Brinton, *The Lives of Talleyrand* (New York, 1936), 88-89.
- 48 Manuscrits de Charles Maurice de Talleyrand-Périgord, Library of Congress.
- 49 Documents, Talleyrand et Jaudenes, 1795, « American Historical Review », XXX (1925), 778-783. Ces documents sont d'exactes reproductions des originaux dans *The Archivio Historio Nacional*, Madrid.
- 50 Allen J. Barthold, « French Journalists in the United States, 1780-1800, » *France American Review*, I (1937), 215-230. Il affirmait que la recherche de journaux français serait sans fin car, d'intérêt passager, avec très peu d'archives. Cependant il pense qu'il existe, en divers lieux publics ou privés, 20 à 25 volumes de 10 000 pages in-quarto et in-folio. Voir également Clarence S. Brigham, *History and Bibliography of American Newspapers* (Worcester, Mass., 1947), II, 898-948.
- 51 Ralph B. Yewdale, « An Unidentified Article by Talleyrand, 1796, » *American Historical Review*, XXVIII (1922), 63-68.
- 52 American Philosophical Society Minutes, APS. Aucun compte rendu sur la période de séjour de Talleyrand en Amérique ne mentionne son nom à l'exception de celui du 15 avril 1796. Les autres membres présents étaient : St. Méry, Mckean, Woodhouse, Coxe, Ellicot, Vaughan, Wheeler, Dr. Priestly, Peale, Dr. Magaw, Dr. Barton, Dr. Collin, Patterson, Parke, R. Smith, Ruston, et Deveze. Aucune mention du vote n'y figure.
- 53 American Journey, 90-92.
- 54 Ibid., 178, 181, 201-204, 207, 209, 216, 217.
- 55 Stéphanie Félicité Ducrest de Saint-Aubin, Comtesse de Genlis, *Mémoires* (Paris et Londres, 1825), V, 53.
- 56 American Journey, 214-217.
- 57 Ibid., 215-217.
- 58 La lettre de Talleyrand à St. Méry, du 2 nov., 1795, ne mentionne pas la réception de cette radiation. *American Journey*, 207. Mais une lettre du 14 nov., 1795 à Madame de Staël mentionnait bien le rétablissement de ses droits. *Revue*, IV (1890), 216.
- 59 Ibid., 218.
- 60 *Gazette of the United States*, Apr. 26, 1796.
- 61 *American Journey*, 214, 217-218. Beaumetz mourut en Inde.
- 62 Lacour-Gayet, I, 205.
- 63 *American Journey*, 214, 223-224.
- 64 *Gazette of the United States*, June 13, 1796.

Notes et traduction de Roland Martinet :

Suite aux contacts établis avec l'Université de Scranton, USA, et avec La revue « The Pennsylvania Magazine of History and Biography »-PMHB-, que nous remercions, notons en traduction, les élé-

ments bibliographiques et biographiques suivants, fournis par Mr Frank Homer, professeur émérite d'Histoire à l'Université de Scranton, que nous remercions:

John L. Earl III, « Talleyrand in Philadelphia, 1794-1796 », est tiré de la revue trimestrielle « The Pennsylvania Magazine of History and Biography », Vol. 91, Number 3 (July 1967), pp. 282-298.

Dr. John L. Earl III:

Né à Philadelphie (Etat de Pennsylvanie, USA) John L. Earl III, après avoir obtenu sa licence et master en histoire à l'Université de Villanova obtint son Doctorat à l'Université de Georgetown. De 1964 à son décès en 1996 le Professeur Earl exerça à la faculté d'histoire de l'Université jésuite de Scranton située dans le Nord-Est de la Pennsylvanie. Spécialiste non seulement de la Révolution Française, mais aussi en histoire de la Russie, il contribua au développement des nouveaux programmes d'études ethniques et internationales. Au-delà de son éminent travail de professeur et d'érudit, le Professeur Earl sut gagner l'admiration et le respect de ses collègues comme leader de la faculté dans la conduite de l'Université. En sa mémoire, le Prix John L. Earl III est chaque année attribué à un membre de la faculté qui a le mieux suivi l'exemple du Professeur Earl dans la collégialité et le service à l'Université de Scranton.

Et par contact personnel avec notre président, Madame Pauline Earl, qui nous autorise à traduire et publier l'article, et que nous remercions chaleureusement, nous fait savoir :

15 december 2015

Dear M. Martinet,

Thank you for your interest in my late husband's article "Talleyrand in Philadelphia". The request put a smile on my face because I know how much he would have enjoyed the attention. This publication was culled from his Ph.D dissertation "Talleyrand in America" written in 1964 for completion of the requirements at Georgetown University. It was the early days of our marriage and the Bishop of Autun was very present in our lives. It was the pre computer in every home age and I edited and typed every word. A small brass bust of Talleyrand sits on a shelf in my home next to a copy of the dissertation. The PMHB article was significant in attaining tenure for a young history professor at The University of Scranton, where he spent his entire career.

Therefore, you indeed have my permission to translate and publish his article, Talleyrand in Philadelphia".

Sincerely,

Pauline Earl (Mrs. John L. Earl, III)

Trad. : « Être très touchée que cet article de son défunt mari ait retenu notre attention d'autant que ce texte est issu de la thèse de Doctorat « Talleyrand et l'Amérique » que Mr John L. Earl III a obtenu en 1964, à l'Université de Georgetown (université de Washington D.C. –fondée en 1789 !-). Mme Earl nous confesse encore que cette thèse fut préparée par son époux alors qu'ils étaient jeunes mariés et que « l'évêque d'Autun était très présents dans leurs vies ! » (sic) ; que le texte de cette thèse fut entièrement tapée par elle-même sur son ordinateur ; que Talleyrand est toujours présent chez elle par un petit buste de bronze au côté d'un exemplaire de la thèse de son mari et, enfin, que la publication de cet article dans le PMHB contribua de manière significative à l'obtention de son poste de jeune professeur d'histoire à l'Université de Scranton où il y fit toute sa carrière.) »

Dans la bibliothèque

Une sélection proposée par Claude Beauthéac

ASSOCIATION LES AMIS DE TALLEYRAND : *200ème anniversaire du congrès de Vienne. Talleyrand l'indispensable*. Actes du colloque des 8 et 9 juin 2015. Hôtel de Talleyrand, 2 rue Saint-Florentin, Paris. Trélazé, Hexa Repro, 2015, 207 pages.

Emmanuel de WARESQUIEL : *C'est la Révolution qui continue ! La Restauration 1814-1830*. Paris, Tal-landier, 2015, 430 pages.

David LAWDAY : *Talleyrand, le maître de Napoléon*. Paris, Albin Michel, 2015, 490 pages..

BONI DE CASTELLANE : *Mémoires 1867-1932*. Introduction et notes de Emmanuel de Waresquiel. Paris, Perrin, collection Tempus, 2015, 607 pages.

Eric MENSION-RIGAU : *Boni de Castellane*. Paris, Perrin, 2008, 356 pages.

Christophe MORIN et Emmanuel de WARESQUIEL : *Talleyrand en son château de Valençay*. Paris, Editions du patrimoine, Centre des monuments nationaux, 2015, 64 pages.

Jacques DYSSORD : *Les belles amies de Monsieur de Talleyrand*. Paris, Editions Colbert, 1942, 255 pages.

Ferdinand BAC : *Le secret de Talleyrand*. Paris, Hachette, 1933, 311 pages.

Jean-Paul CLEMENT (avec le concours de Daniel de Montplaisir) : *Charles X - le dernier Bourbon*. Paris, Perrin, 2015, 566 pages.

Emmanuel de WARESQUIEL : *Les Cent-Jours, la tentation de l'impossible*. Paris, Fayard, 2008.

Emmanuel de WARESQUIEL et Benoît YVERT : *Histoire de la Restauration, 1814-1830 Naissance de la France moderne*. Paris, Perrin, collection Tempus, 2002.

Emmanuel de WARESQUIEL : *Un groupe d'hommes considérables, les pairs de France et la Chambre des pairs héréditaires de la Restauration, 1814-1831*. Paris, Fayard, 2006.

Emmanuel de WARESQUIEL : *Le Duc de Richelieu*. Paris, Perrin, 1991.

Bruno BENOIT et Jean-Philippe REY : *Les Cent-Jours. Itinéraires politiques et géographiques*. Gleizé, Editions du Poutan, 2014, 169 pages.

Charles-Eloi VIAL : *L'adieu à l'Empereur. Journal de Marie-Louise*. Paris, Editions Vendémiaire, 2015, 285 pages.

Charles-Eloi VIAL : *Le dernier voyage de l'Empereur*. Paris-Ile d'Aix, 1815. Paris, Editions vendémiaire, 2015, 349 pages.

Thierry LENTZ : *Napoléon et la France*. Paris, Editions Vendémiaire, 2015, 254 pages.

MINISTERE DE LA DEFENSE : *Les chemins de la mémoire. 1814, l'Europe de Vienne*. Paris, 2014, 16 pages. Publication aimablement communiquée par Madame Sylvie Giroux, Directrice du Château de Valençay.

L'EXPRESS HORS SERIE N°5 : *Napoléon, le héros absolu*. Paris, 2014, 210 pages.

Marcel DUPONT : *Le tragique destin du Duc d'Enghien. L'exécution-Les responsables*. Paris, Librairie Hachette, 1938, 254 pages.

Paul LESOURD : *L'âme de Talleyrand*. Paris, Flammarion, 1942, 193 pages.

Table des matières

Editorial	1
Les princes de Biron et les comtes de Medem en Courlande	2
Talleyrand et Sieyès, condisciples au séminaire de Saint- Sulpice, à l'ouverture et à la clôture de la Révolution	6
Comment l'île de Cuba aurait pu être à la France	33
Talleyrand et les Cent-Jours	43
Talleyrand à Philadelphie (1794-1796)	55
Dans la bibliothèque	56

LE COURRIER DU PRINCE

Bulletin d'information de l'ASSOCIATION
LES AMIS DE TALLEYRAND

Siège : Château de Valençay - 36600 Valençay - www.amis-talleyrand.org - groupe Facebook « Les Amis de Talleyrand »

Responsable de la publication : Roland Martinet

Comité de rédaction : Anna de Bagnaux, Roland Martinet, Georges Lefaiivre, Alexandre Belonoschkin, Claude Beauthéac
Claude Jambart, Pierre Combaluzier

Collecte et revue des articles, maquette et composition : Claude Jambart

Parution annuelle. N°8 -janvier 2016

La reproduction des textes est interdite, sauf autorisation préalable de l'auteur.

Crédit photos : les photos ou reproductions sont fournies par les auteurs des articles ou par le responsable de la maquette, sous leur seule responsabilité